



## “ DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF ET ETUDE MONOGRAPHIQUE DE LA MOUGHATAA DE BABABE ”

**MAITRE D’OUVRAGE**



**BUREAU D’ETUDES  
SARAH-CONSULTING**  
[www.sarah-consulting.com](http://www.sarah-consulting.com)



**DATE DE SOUMISSION**  
13/12/2018

**VERSION DEFINITIVE**

## SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : MONOGRAPHIE DEPARTEMENTALE DE LA MOUGHATAA DE BABABE .....	8
1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS .....	9
1.1 - CONTEXTE .....	9
1.2 - OBJECTIF .....	9
1.3 - OBJECTIFS SPECIFIQUES .....	10
1.4 - RESULTATS ATTENDUS .....	10
2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE .....	11
2.1 - PHASE DE DEMARRAGE DE LA MISSION .....	11
2.2 - PHASE DE DIAGNOSTIC .....	14
2.3 - ETAPE DE CONTACT AVEC LES MAIRES ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX .....	14
2.4 - COLLECTE DE DONNEES AU NIVEAU DES LOCALITES CIBLEES .....	15
2.5 - RESTITUTION DE LA MISSION DE COLLECTE .....	15
2.6 - REDACTION DES RAPPORTS .....	16
3 - PRESENTATION GENERALE DE LA MOUGHATAA .....	17
3.1 - MILIEU PHYSIQUE .....	17
3.1.1 - RELIEF ET SOLS .....	17
3.1.2 - CLIMAT .....	18
3.1.3 - HYDROGRAPHIE .....	19
3.1.4 - VEGETATION ET FAUNE .....	19
4 - IDENTIFICATION DE LA MOUGHATAA ET DONNEES GENERALS .....	20
4.1 - DECOUPAGE ADMINISTRATIF .....	21
4.2 - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA MOUGHATAA .....	22
4.2.1 - CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	23
4.2.2 - L'HABITAT DANS LA MOUGHATAA .....	23
5 - SERVICES SOCIAUX DE BASE .....	24
5.1 - EDUCATION .....	24
5.1.1 - EDUCATION PRIMAIRE .....	24
5.1.2 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....	29
5.1.3 - FORMATION PROFESSIONNELLE .....	30
5.1.4 - ENSEIGNEMENT ORIGINEL (MAHADARA) .....	30
5.1.5 - ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE .....	31
5.1.6 - ALPHABETISATION .....	31
5.2 - SANTE .....	32
5.2.1 - INFRASTRUCTURES SANITAIRES .....	32
5.2.2 - PATHOLOGIES ET INDICATEURS SOCIO-SANITAIRES .....	33
5.2.3 - PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION .....	34
5.3 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT .....	34
5.3.1 - ACCES A L'EAU POTABLE .....	34

5.3.2 - INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES .....	34
5.3.3 - ASSAINISSEMENT ET HYGIENE .....	39
<b>5.4 - SECTEURS ECONOMIQUES.....</b>	<b>39</b>
5.4.1 - L'AGRICULTURE.....	39
5.4.1.1 - Les cultures pluviales .....	40
5.4.1.2 - Les cultures de décrue .....	42
5.4.1.3 - Les cultures irriguées (maraichage et riziculture).....	43
5.4.2 - L'ELEVAGE.....	46
5.4.3 - LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES .....	48
5.4.4 - LA PECHE FLUVIALE .....	49
5.4.5 - LE COMMERCE.....	50
5.4.6 - ARTISANAT.....	51
5.4.7 - LE TOURISME.....	51
5.4.8 - INDUSTRIE.....	52
5.4.9 - L'EMPLOI.....	52
5.4.10 - LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET DE MICROFINANCE .....	53
<b>5.5 - RESEAUX ROUTIERS ET DESENCLAVEMENT .....</b>	<b>53</b>
<b>5.6 - LES SERVICES DECONCENTRES .....</b>	<b>55</b>
5.6.1 - L'INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE.....	55
5.6.2 - L'INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT.....	55
5.6.3 - L'INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'ELEVAGE.....	56
<b>5.7 - LES ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS LOCALES .....</b>	<b>56</b>
5.7.1 - LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES.....	56
5.7.2 - LES COOPERATIVES FEMININES.....	57
5.7.3 - RESEAUX SOCIO-PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIFS .....	57
5.7.4 - LES ONGS INTERNATIONALES.....	57
<b>5.8 - PROJETS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>58</b>
<b>DEUXIEME PARTIE: DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DEPARTEMENTAL &amp; PLAN STRATEGIQUE.....</b>	<b>59</b>
<b>1 - DIAGNOSTIC MULTISECTORIEL DU DEPARTEMENT DE BABABE.....</b>	<b>60</b>
1.1 - HIERARCHISATION DES BESOINS PRIORITAIRES .....	60
<b>2 - AXES STRATEGIQUES IDENTIFIES.....</b>	<b>63</b>
2.1 - ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : SECTEUR ECONOMIQUE .....	63
2.2 - ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	63
2.3 - DESENCLAVEMENT .....	63
<b>3 - COHERENCE DES AXES AVEC LES POLITIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES.....</b>	<b>64</b>
3.1 - COHERENCE DES AXES AVEC LES POLITIQUES NATIONALES.....	64
3.2 - COHERENCE DES AXES AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD).....	65
<b>4 - ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>66</b>
4.1 - VOLET 1 : SECTEUR ECONOMIQUE.....	66
4.2 - CADRE LOGIQUE AXE 1 – PROMOTION DU SECTEUR ECONOMIQUE.....	68
4.3 - VOLET 2 : SERVICES SOCIAUX DE BASE .....	72
4.4 - CADRE LOGIQUE AXE 2 – ACCES JUSTE ET EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE .....	73
4.5 - VOLET 3 : DESENCLAVEMENT .....	76
4.6 - CADRE LOGIQUE AXE 3 – DESENCLAVEMENT.....	77

5 - CLASSEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES PAR PROGRAMME.....	78
5.1 - VOLET 1 – PROMOTION DU SECTEUR ECONOMIQUE .....	78
5.2 - VOLET 2 – ACCES JUSTE ET EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	79
5.1 - VOLET 3 – DESENCLAVEMENT .....	79
6 - ANNEXES .....	80
6.1 - LISTE DES LOCALITES DE LA MOUGHATAA ET LEUR POPULATION.....	80
6.2 - CARTES DE LA MOUGHATAA ET SES COMMUNES.....	82
6.3 - CARTE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES .....	86
6.4 - CARTE DES INFRASTRUCTURES DE SANTE .....	87
6.5 - LISTE DES PERSONNES RENCONTREES .....	88
6.6 - TERMES DE REFERENCE .....	89

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des localités ciblées .....	14
Tableau 2 : Projection de la population de la Moughataa de Bababé en 2018 .....	22
Tableau 3: Caractéristiques socio-économiques des populations de la Moughataa .....	22
Tableau 4: Nombre et taille moyenne des ménages .....	23
Tableau 5: Type d'habitat.....	23
Tableau 6 : Situation des écoles de la Moughataa de Bababé répartie par Commune .....	24
Tableau 7: Besoins en enseignants dans les écoles de la Moughataa .....	26
Tableau 8 : Principales préoccupations des populations dans le secteur de l'éducation .....	28
Tableau 9: Niveau d'instruction de la population de Bababé (+ 6 ans).....	32
Tableau 10: Répartition des postes de santé dans la Moughataa .....	32
Tableau 11 : Préoccupations des populations en matière de santé .....	33
Tableau 12: Points d'eau gérés par l'ONSER .....	36
Tableau 13: Priorités de la Moughataa en matière d'eau potable .....	38
Tableau 14: Répartition du potentiel en terre agricole sous pluies estimé lors du Diagnostic.....	40
Tableau 15 : Besoins en grillage de sécurisation des cultures.....	41
Tableau 16 : Autres besoins en matière d'agriculture.....	41
Tableau 17: Potentiel en terre des cultures de décrue .....	42
Tableau 18: Priorités de la Moughataa en matière de maraichage.....	43
Tableau 19 : Priorités en matière de riziculture .....	45
Tableau 20 : Préoccupations des éleveurs exprimés lors du Diagnostic.....	47
Tableau 21 : Priorités des groupes de pêcheurs exprimés lors du diagnostic .....	49
Tableau 22: Effectif de la population active dans la Moughataa selon les branches d'activité.....	53
Tableau 23: Priorités villageoises en matière de développement .....	60

## Liste des figures

Figure 1: Schéma méthodologique de la mission .....	11
Figure 2 : Focus groupes avec les communautés dans les localités cibles.....	15
Figure 3: Type sols (sableux et reg) dans la commune d'El Vrae.....	18
Figure 4 : Cours d'eau temporaire vers Fondé Dieri .....	19
Figure 5: Habitats ordinaires au niveau rural.....	24
Figure 6 : Nombre d'enseignants par écoles .....	26
Figure 7: Carte de distribution des écoles et leur situation .....	27
Figure 8: Salle de classe délabrée.....	29
Figure 9: répartition des points d'eau dans la Moughataa .....	35
Figure 10: Puits traditionnel dans la commune de El Vrae.....	37
Figure 11 : Brèche au niveau de la digue de Medressa .....	45
Figure 12: Digue de Medressa.....	46
Figure 13: Pêcheurs au niveau de Fondé Diéri.....	50
Figure 14: Transport de personnes et de marchandises vers les zones enclavées de Fondé Elimane .....	55
Figure 15: Besoins prioritaires des populations.....	62

## Sigles & Abréviations

<b>AACID</b>	Agence Andalouse de Coopération International pour le Développement
<b>ADC</b>	Association de Développement Communautaire
<b>AEP</b>	Adduction d'eau Potable
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>AHA</b>	Aménagement Hydro Agricole
<b>ATPC</b>	Assainissement Total Piloté par les Communautés
<b>BF</b>	Borne Fontaine
<b>BTS</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>CAC</b>	Cellule d'appui aux communes
<b>CCC</b>	Comité de Concertation Communal
<b>CDTA</b>	Centre de Démonstration des Techniques Agricoles
<b>CES</b>	Conservation des Eaux et Sols
<b>CFPP</b>	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel
<b>CFPR</b>	Centre de Formation des Producteurs Ruraux de Boghé
<b>CSLP</b>	Cadre Sectoriel de Lutte contre la Pauvreté
<b>DGCT</b>	Direction Générale des Collectivités Territoriales
<b>FAMSI</b>	Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional
<b>FME</b>	Fonds Mondial pour l'Environnement
<b>GIE</b>	Groupement d'intérêt Economique
<b>GMP</b>	Groupe Moto Pompe
<b>IDEN</b>	Inspection Départementale de l'Enseignement
<b>MAG</b>	Malnutrition Aiguë Globale
<b>MCSB</b>	Mutuelle Communautaire de Santé du Département de Bababé
<b>MIDEC</b>	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
<b>MISC</b>	Enquete par Grappe à Indicateur Multiple
<b>MDR</b>	Ministère du Développement Rural
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OSP</b>	Organisation Socio Professionnel
<b>PA</b>	Plan d'Action
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PARSACC</b>	Projet d'Appui à la Résilience et au Changement Climatique
<b>PCHA</b>	Plan Communal de l'hydraulique et de l'Assainissement
<b>PDC</b>	Plan de développement communal
<b>PDS</b>	Plan de Développement Stratégique
<b>PFE</b>	Pratiques Familiales Essentielles
<b>PGDP</b>	Projet de Gestion durable des paysages
<b>PFNL</b>	Produit Forestier Non Ligneux
<b>PME</b>	Point d'eau Moderne
<b>PMH</b>	Pompe à Motricité Humaine
<b>PNDA</b>	Programme National de Développement de l'Agriculture
<b>PNDE</b>	Plan National de Développement de l'Elevage
<b>PNIASA</b>	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
<b>PNIDDLE</b>	Programme Nationale Intégré d'appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des Jeunes
<b>PRAPS</b>	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
<b>PRLP</b>	Plan Régional de Lutte contre la Pauvreté
<b>PRODEFI</b>	Projet de Développement des Filières Inclusives

<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l’Habitat
<b>SCAPP</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
<b>SDDM</b>	Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie
<b>SDSR</b>	Stratégie pour le Développement du Secteur Rural
<b>SNSA</b>	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire
<b>SPM</b>	Station de Pompage Motorisé

## PREMIERE PARTIE : MONOGRAPHIE DEPARTEMENTALE DE LA MOUGHATAA DE BABABE

*Dans cette partie du plan, il est fait le point de la situation de la Moughataa de Bababé à travers une description des différents domaines ou secteurs d'activités (aspects démographiques, milieu physique et naturel, aspects socio-économiques, infrastructures...). Le diagnostic fait la synthèse de l'état des lieux en termes d'atouts contraintes, acquis, insuffisances, opportunités, menaces.*

## 1 - CONTEXTE ET OBJECTIFS

### 1.1 - Contexte

La politique de décentralisation en Mauritanie est assez récente. C'est l'ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987 qui a enclenché le processus de décentralisation administrative de la Mauritanie en vue d'une part, de promouvoir l'exercice de la démocratie et d'autre part, d'impulser le développement local par la mise en place de méthodes participatives en faveur d'une bonne gestion des affaires des populations. Depuis lors d'importantes mesures volontaristes et initiatives ont été prises :

- L'arrêté ministériel 0659 MIPT/ DGCT créant la cellule d'appui aux communes (CAC) au niveau de la DGCT ;
- Les instructions, objets de la lettre n° 000002 du 2 janvier 2006 du Premier Ministre, relative à l'opérationnalisation du dispositif institutionnel de soutien à la décentralisation et au renforcement de la DGCT ;
- L'accord pour la délocalisation de la DGCT, afin de lui permettre de disposer de locaux pouvant abriter l'ensemble de ses services, en attendant la construction d'un siège plus adapté, dont le principe est retenu ;
- Le renforcement des allocations de crédits de la DGCT sur le Budget National 2006.

La commune devient donc une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Pour l'exercice des compétences que lui confère la loi, elle dispose d'un budget, d'un personnel et d'un domaine propre. Cependant la mise en œuvre du processus de décentralisation se heurte à un goulot d'étranglement significatif du fait que les structures communales ne sont pas capables de gérer le défi de la gestion publique et le développement local et à l'opposé la région reste encore très vaste et éloignée de la population. Le département, par contre, se trouve dans une phase charnière qui permet un mécanisme de renforcement institutionnel idéale pour la planification territoriale et pour des structures garantes des services de base.

Conscient de ce fait, le Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional (FAMSI), à travers un financement de l'Agence Andalouse de Coopération International pour le Développement (AACID), prétend aborder le développement socio-économique local en s'appuyant sur l'approche territoriale et concertée à l'échelle du département.

C'est dans ce contexte que le FAMSI a initié le projet de *Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé*. Ce projet s'insère dans un programme plus vaste appelé « *Renforcement Institutionnel de la Moughataa de Bababé (Communes de Bababé, Aéré M'bar et El Vrah) pour l'amélioration de la gestion publique des services de base et la promotion du Développement Economique Local* ».

### 1.2 - Objectif

Le diagnostic territorial participatif de Bababé est la première étape du processus de développement local concerté de la Moughataa. Elle a pour objectif principal d'établir un véritable diagnostic multisectoriel à l'échelle départementale afin de mieux cerner son fonctionnement, ses contraintes, ses ressources, ses besoins et ses priorités de développement. Il exprime les priorités retenues par l'ensemble des composantes sociales de la Moughataa et permettra in fine de mettre en œuvre un plan stratégique de développement global intégré et concerté pour **les trois prochaines années**.

L’approche méthodologique s’appuie sur deux piliers majeurs à savoir : le diagnostic participatif communautaire qui se définit comme *l’identification des contraintes et des leviers de croissance de différents terroirs existants sur le territoire départemental* et le diagnostic technique qui *remet ses préoccupations en cohérence avec les stratégies nationales et régionales*.

### 1.3 - Objectifs spécifiques

---

- Collecter les données sur les caractéristiques essentielles de la Moughataa en termes d’atouts, de contraintes et de potentialités ;
- Comprendre l’organisation sociale, les systèmes de production, leur fonctionnement et leurs liens avec l’environnement local ;
- Analyser les forces et faiblesses de la commune, les enjeux du développement, identifier et analyser les problèmes prioritaires, proposer des solutions possibles ;
- Identifier les filières porteuses particulièrement dans les domaines de l’agriculture et de l’élevage afin d’analyser leur compétitivité intérieure et extérieure et d’entretenir la dynamique d’investissement ;
- Analyser les flux de mobilité pour identifier les points et axes cibles à désenclaver en vue de favoriser les communications et le développement intégré du département ;
- Sensibiliser les populations à une démarche de développement local et initier une dynamique locale en identifiant les acteurs capables de porter le processus.

### 1.4 - Résultats attendus

---

- Les bases de données des différentes structures étatiques et des ONG de développement sont actualisées et harmonisées afin d’avoir une lecture commune ;
- La cartographie des infrastructures de base au sein de les communes est réalisée (Poste de santé, point d’eau, marché, écoles, abattoirs.) ;
- Les différents axes routiers et piste de désenclavement sont identifiés et cartographiés et le schéma des flux de mobilité est réalisé ;
- Les axes prioritaires et stratégiques sont déterminés en vue de l’amélioration de l’accès aux services de bases ;
- Les filières porteuses sont identifiées et leur compétitivité analysée ;
- Les populations sont sensibilisées à une démarche de développement local et les acteurs porteurs du processus sont identifiés.

## 2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Ce paragraphe décline la synthèse des méthodes et des outils conçus par le Consultant pour aborder cette mission. Les différentes étapes de la mission sont résumées dans le schéma méthodologique ci-après :

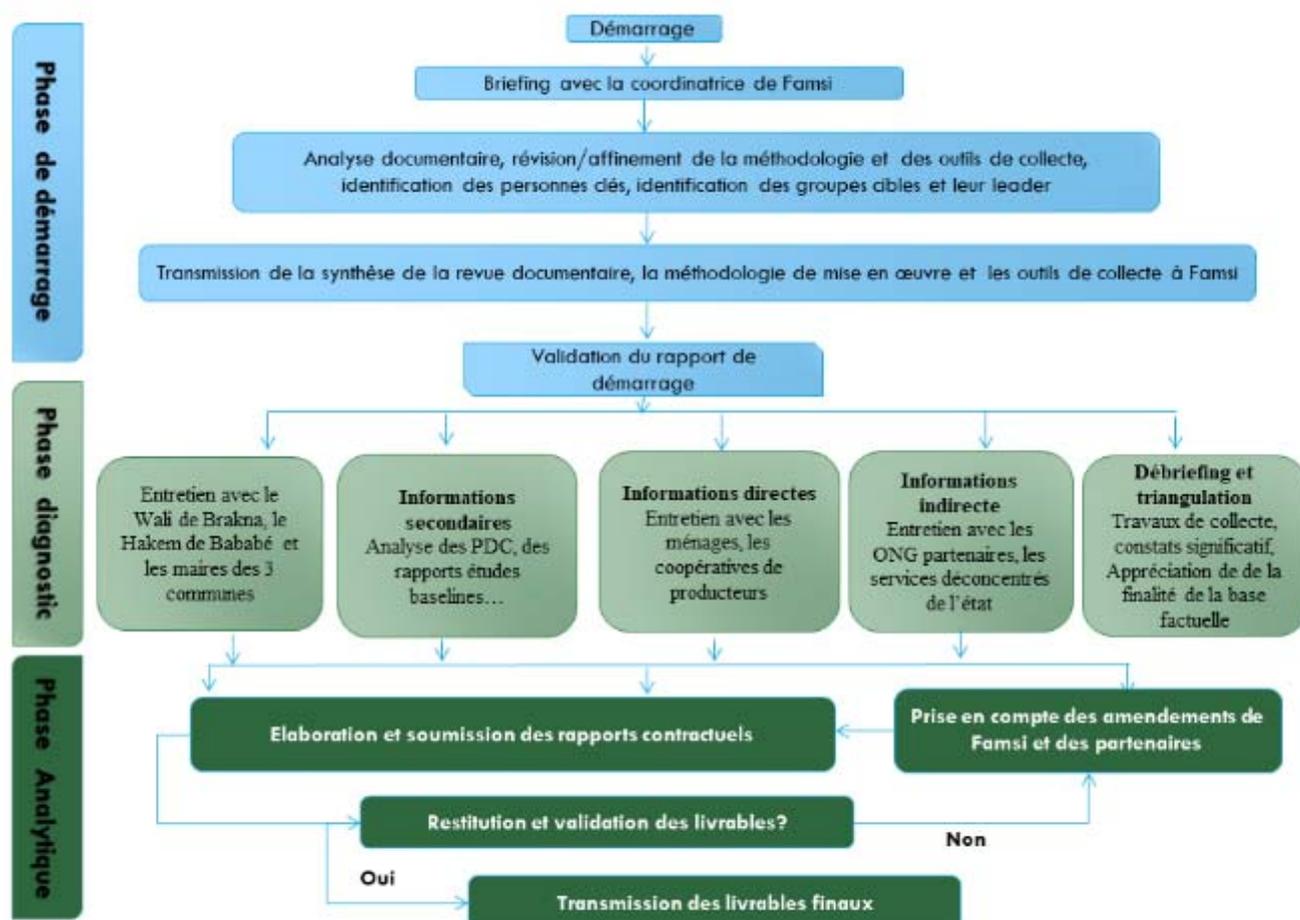


Figure 1: Schéma méthodologique de la mission

### 2.1 - Phase de démarrage de la mission

Cette mission se réalise de manière participative et inclusive de l'ensemble des parties prenantes à savoir, l'ONG FAMSI, les services techniques décentralisés, les instances communales, les partenaires techniques intervenant dans la zone de Bababé et les populations locales. La réunion de démarrage et de cadrage tenue le 25/09/2018 dans les locaux de FAMSI a permis de faire un briefing de tous les aspects de la mission afin de clarifier la problématique, d'avoir un meilleur aperçu de la mission et de recueillir les attentes du Client. Elle a permis une meilleure compréhension des objectifs, de la démarche qu'il faudra mettre en œuvre et des résultats essentiels de la mission. Cette première rencontre avec le Maître d'ouvrage a par ailleurs contribué à collecter les données secondaires disponibles qui permettront de mieux affiner nos fiches de collecte. Il s'agit, entre autres :

- ❖ PV de réunion du projet
- ❖ DRP Aéré M'Bar
- ❖ PCHA Aéré M'Bar
- ❖ PCHA Bababé

- ❖ Ligne de base Aéré M’Bar
- ❖ Ligne de base Bababé
- ❖ Mise en échelle et capitalisation
- ❖ Diagnostic Assainissement
- ❖ Rapport socioéconomique 2 AEP (Kadiel Abou et Djoude Dieri)
- ❖ RGPH 2013
- ❖ Liste de priorisation des villages du PAM
- ❖ Etude commercialisation (Món-3)
- ❖ Liste de contacts des informateurs clés.

Par ailleurs, cette liste fut complétée par la revue des documents stratégiques élaborés par les autorités nationales et qui constituent les références officielles pour le développement du pays. En effet, la Moughataa de Bababé étant une circonscription rurale où sa population tire l’essentiel de ses ressources des activités agropastorales, il est important d’apprécier la cohérence des actions à mener avec certains documents d’orientation nationale comme :

❖ **La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP)**

Il s’agit, au terme des 15 prochaines années, de créer les conditions favorables pour une croissance forte et durable, qui doit rester autour d’une moyenne annuelle de 5%, sur les 5 premières années et croître, par la suite, pour passer à 10% et 12%, respectivement, pour le second et troisième quinquennat<sup>1</sup>.

L’importance et la priorité accordées au secteur rural a reçu une attention toute particulière dans la **Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée 2016-2030 (SCAPP)** que vient d’adopter le Gouvernement.

❖ **La Stratégie pour le Développement du Secteur Rural (SDSR) à l’horizon 2025 adoptée en 2013.**

Elle balise le chemin du secteur rural et plante des jalons à atteindre à un rythme échelonné d’ici 2025. Cette stratégie vise à adopter une approche intégrée pour le secteur rural en se focalisant sur cinq axes stratégiques et cinq domaines prioritaires pour rester conformes au CSLP 2011-2015. Son objectif est de rendre ce secteur rural attractif pour les partenaires au développement et les investisseurs, afin de le dynamiser pour faire face aux enjeux de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté. Elle se décline en cinq axes stratégiques : **(i)** la promotion de l’élevage ; **(ii)** la promotion de l’agriculture ; **(iii)** le développement local ; **(iv)** la maîtrise de la gestion des ressources naturelles et **(v)** l’adaptation du cadre juridique et institutionnel.

La SDSR vise à promouvoir une agriculture productive, compétitive et durable, contribuant au développement économique et social du secteur rural. Elle est fondée sur 5 orientations stratégiques (vision 2025) :

- Le maintien par le Gouvernement de sa politique de libéralisation ;
- Le développement de filières porteuses de croissance, génératrices d’emplois permanents et de revenus incitatifs ;
- L’intégration du secteur rural au marché national et international ;
- L’application d’innovations technologiques ;
- Le développement intégré et participatif.

---

<sup>1</sup> MEF : SCAPP-2020

Les objectifs assignés par la SDSR à la filière maraichère est l’augmentation des superficies emblavées et des rendements des cultures pour atteindre une couverture intégrale des besoins nationaux en oignon et pomme de terre et une couverture de 47% des besoins pour les autres spéculations maraichères.

❖ **Le Programme National de Développement de l’Agriculture (PNDA)**

Le PNDA pour l’horizon 2025, il repose sur les principes fondamentaux suivants : (i) le renforcement du rôle de l’Etat et ses PTF ; (ii) la promotion de l’investissement privé responsable et solidaire ; (iii) la responsabilisation des acteurs et la promotion du Partenariat Public-Privé et (iv) l’assainissement des conditions cadre et l’amélioration du climat des affaires.

❖ **La Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA)**

La SNSA pour la Mauritanie à l’horizon 2015, vision 2030 et son Programme National d’Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) 2011-2014 adopté en Mars 2012.

Son objectif global vise à<sup>2</sup> « **Assurer la sécurité alimentaire de toutes les couches de la population au plan national et sans aucune discrimination** ». Les objectifs spécifiques visent à :

- La promotion d’une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée (agriculture, élevage, pêche, environnement) adaptée aux changements climatiques ;
- Le développement, la fluidification et l’intégration sous-régionale des marchés agricoles et agro-alimentaires ;
- L’amélioration durable des conditions d’accès des groupes et zones vulnérables à l’alimentation et aux services sociaux de base ;
- L’amélioration des dispositifs de prévention et de gestion aux crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité structurelle ;
- Le renforcement des capacités des acteurs et la promotion d’une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.

❖ **La Stratégie de Développement Durable de la Mauritanie (SDDM)**

Elle place l’être humain au centre de la décision, avec comme priorité la satisfaction des besoins des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés.

La zone de Bababé n’échappe pas à cet espace concerné par les objectifs de la SDDM. Cet espace est caractérisé par son environnement aride et la fragilité du milieu écologique. La première priorité du développement dans cette zone est la préservation de ses ressources en eaux et de l’écosystème très fragile.

❖ **La lettre de Politique de Développement de l’Elevage et le Plan National de Développement de l’Elevage (PNDE) 2018-2025**

Ils mettent également l’accent sur la promotion de l’élevage intensif et compétitif par le développement des filières animales porteuses et la valorisation de l’élevage extensif par la gestion durable des ressources naturelles. Par ailleurs, il y a la nécessité d’appuyer le secteur privé et de rechercher de nouvelles bases de compétitivité pour les marchés intérieurs et extérieurs pour les produits de l’élevage (cuirs, peaux, viandes et lait).

---

<sup>2</sup> Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (Août/2011).

Ainsi sur la base des données collectées à partir de cette revue documentaire exhaustive, du briefing initial et de notre offre technique, une note de cadrage a été élaborée pour servir de feuille de route pour la mise en œuvre de la mission. Cette démarche inclusive et participative contribue davantage à une vision commune de la mission avec toutes les parties prenantes et d’éviter ainsi les éventuelles tergiversations, omissions ou redondances dans la mise en œuvre du projet.

## 2.2 - Phase de diagnostic

Cette phase a débuté par des entretiens avec les représentants de l’administration locale et les partenaires. Ils ont impliqué les entités suivantes :

- ❖ Le Wali du Brakna qui est le portail d’entrée de la wilaya et le Hakem au niveau de Bababé. La rencontre avait pour but de leur présenter la mission et de le briefer sur les objectifs visés par le diagnostic et la stratégie de mise en œuvre proposée.
- ❖ Les services régionaux déconcentrés de l’Etat tels que la délégation de l’agriculture, l’élevage et l’environnement ont été visités afin de recueillir toutes les statistiques pertinentes et disponibles au niveau régional sur la Moughataa de Bababé,
- ❖ Les services départementaux,
- ❖ Les partenaires au développement présents au chef-lieu de la wilaya pour leurs domaines d’intervention au niveau de la Moughataa de Bababé

## 2.3 - Etape de contact avec les maires et les conseillers municipaux

Il s’agissait à ce niveau de faire une prise de contact avec les maires des communes concernées et conseils municipaux pour comprendre l’état d’avancement des programmes communaux de développement, les potentialités locales existantes et les principales contraintes posées. Cette rencontre a permis d’étudier avec les conseillers communaux les localités prioritaires à visiter et de convenir avec eux d’un calendrier de visites. Il s’agit à ce niveau de lister les localités prioritaires en termes de poids démographique et aussi de potentialités économiques. En ce qui concerne les aspects démographiques, nous nous sommes basées sur le recensement démographique de 2013 pour répertorier toutes les localités dont la population dépasse 200 habitants. Après présentation de cette liste au niveau des conseils communaux, quelques corrections sur la nomenclature ont été faites et d’autres localités de moindre importance en matière de poids démographique mais qui présentent des potentialités économiques certaines ont été ajoutées dans la liste. In fine 43 localités ont été retenues avec les conseillers municipaux parmi les 78 que compte la Moughataa (voir la liste des localités de la Moughataa en Annexe). La liste des localités retenues pour chaque commune se présente ainsi :

**Tableau 1 : Liste des localités ciblées**

Localités	Pop	Localités	Pop	Localités	Pop			
<b>COMMUNE DE AERE MADAD</b>	Aéré M’Bar	2240	<b>COMMUNE DE BABABE</b>	Medinett Bababé	387	<b>COMMUNE DE EL VERAE</b>	Tadioukel	1127
	Aéré Goléré	1956		Bababé	7176		Abdallah Dieri	814
	Seno Boussobé	1794		Dioudé Diéri	1486		Rgueig	655
	Wothie	1368		Dioudé Walo	755		Lemreigaa 1	552
	Sabo Alla	1123		Fondé Elimane	734		Elmedrassa	401
	Bolol Dogo	919		Abari	715		Netga	341
	Belel Ournguel	634		Wourou Dialaw	320		Darto Abdalla	335
	Wouro Amadu Wouri Dia	615		Darto Thioubalel	212		Dar Elbeidha	292
	Tejala	560		Wane Wane	206		Tewfigh	276
	Nouwara	522		Hothiery Thioubalel	159		Hay Essalam	259
Medina	417			Saada	247			

Kadiel Abou	379				
Wendou Idi	342				
Samana	303				
Djanja	303				
Lejouad	284				
Hay Mansour	247				
Dounguel	244				
Beilami	233				
Seno Kouna	222				
Laeweiratt	204				
Wendou Mbaba 2	200				

## 2.4 - Collecte de données au niveau des localités ciblées

Il s’agissait à ce niveau de convier toutes les personnes ressources de la localité (chef de village, notable, enseignant, représentant service technique, responsable association et coopératives de femmes) à des focus groupes pour cerner les potentialités, opportunités et contraintes de développement dans leur localité. Par ailleurs la mission de terrain a permis de procéder à une triangulation de l’information en observant de visu l’état des infrastructures socio-économiques, l’accessibilité de la localité, les contraintes et potentialités afin d’éprouver les informations reçues.

Par ailleurs une fiche de collecte de données a été élaborée pour servir de support d’entretien avec les communautés afin de recueillir toutes les informations pertinentes sur l’historique de la localité, sa position géographique, les activités économiques, les infrastructures de bases, la dynamique local... Les coordonnées géographiques des localités ainsi que des supports photographiques ont été recueillies pour étayer l’analyse.



**Figure 2 : Focus groupes avec les communautés dans les localités cibles**

## 2.5 - Restitution de la mission de collecte

Un atelier de restitution a été réalisé le 10 décembre 2018 conjointement avec les services communaux, la société civile, les services étatiques et les bénéficiaires afin de partager avec les différentes parties prenantes les résultats du diagnostic, compléter l’information manquante et de s’accorder sur les priorités actuelles.

## 2.6 - Rédaction des rapports

---

Sur la base des informations collectées et des restitutions au niveau des différents acteurs, ces rapports contractuels seront élaborés :

- ❖ Une monographie départementale actualisée ;
- ❖ Un rapport de diagnostic participatif départementale ;
- ❖ Un plan stratégique de développement départementale.

### 3 - PRESENTATION GENERALE DE LA MOUGHATAA

La Moughataa de Bababé est une des cinq Moughataas constitutives de la Wilaya du Brakna. Elle est située sur les bordures du fleuve Sénégal à l'extrême sud de la Wilaya du Brakna. Elle couvre une superficie de 930 km<sup>2</sup> soit 2,75% de la superficie de la Wilaya qui est de 33.800 km<sup>2</sup>. Administrativement, la Moughataa de Bababé est composée de trois (3) communes : Bababé, El Verae et Aéré Mbar ; les limites territoriales de la Moughataa comprennent :

- A l'Est la Moughataa de Mbagne
- Au sud le Fleuve Sénégal
- A l'ouest la Moughataa de Boghé
- Au Nord la Moughataa d'Aleg

Le climat est de type sahélien marqué par une pluviométrie annuelle variant entre 200 mm au Nord de la Moughataa et 300mm au Sud. Depuis quelques années, la Moughataa vit les conséquences de la récurrence des sécheresses. Les mois les plus chauds sont les mois de Mai et Juin avec des températures dépassant les 40°C; les mois les moins chauds (saison froide) sont Novembre à Février avec des températures de 15 à 18°C. A l'image de tout le pays, la Moughataa de Bababé a connu des années de sécheresse persistante qui ont détruit la majeure partie du couvert végétal et décimé une partie du cheptel. Les effets les plus remarquables de ces sécheresses successives sont la diminution des ressources hydriques, le recul du couvert végétal, et la sédentarisation accélérée des nomades autour des cours et points d'eau où les conditions agro pastorales sont les plus favorables. Moughataa fortement rurale, le département de Bababé est une région à vocation agro-pastorale où l'agriculture, l'élevage et les ressources naturelles environnementales constituent le potentiel de croissance de cette zone quant à la création de l'emploi et à la génération de revenus. L'agriculture et l'élevage sont les secteurs moteurs de l'économie de la Moughataa où l'agriculture représente un atout important avec notamment d'importantes ressources hydro-agricoles permettant les cultures irriguées sur le fleuve. Les cultures de Diéri et des bas-fonds en saison des pluies et des cultures de décrues (Walo) des zones inondables, les digues sont également des opportunités exploitées par une main d'œuvre substantielle attachée à la terre. Le commerce constitue un apport non négligeable dans la vie des populations tandis que le produit de la pêche pratiquée sur le fleuve demeure relativement insignifiant et ne participe qu'en complément de protéines pour une frange minoritaire de la population qui vit sensiblement tout au long de la rive droite du fleuve.

#### 3.1 - Milieu physique

##### 3.1.1 - Relief et sols

Sur le plan du relief, la Moughataa de Bababé est située dans le bassin sédimentaire côtier couvrant la partie centrale et sud de la wilaya. Il s'agit d'une dépression en bordure de la plateforme africaine, comprise entre les affleurements du socle ancien, métamorphique et granitique à l'est et limitée par l'Océan atlantique à l'Ouest ; le bassin correspond à un affaissement de la plateforme produit à la faveur des lignes tectoniques d'orientation nord-sud, parallèle à la chaîne des Mauritanides. Le relief est peu accidenté mais reste cependant ponctué par endroit par de petites collines le long de la route goudronnée qui traverse la Moughataa et dans certaines parties de la commune d'El Verae. A l'extrême Nord et Nord-ouest de la Moughataa le relief reste marqué par la présence de cordons dunaires fixés par une végétation locale graminéenne, arbustive et arborée.

Les sols, dans la Moughataa, sont de trois natures :

- Les sols à texture sableuse qui occupent les 2/3 de la superficie de la commune marqués par la présence de cordons dunaires fixes assez végétalisés comprenant les terroirs de Balawa, Tadioukel, Diandié Siranabé, Sabou Alla, Bélel Ournguel ; ce sont les zones favorables à l'élevage compte tenu de leur potentiel important en pâturages.
- Les regs (formations latéritiques) recouverts de couches de sables ponctués par des collines de faibles élévations (entre 50 à 150 m de haut) dans le centre de la commune et touchent toute la partie Nord du goudron jusqu'au contact de la zone dunaire ; cette partie comprend les terroirs de Medrassa (El Verae), El Mreiga, en descendant vers Wendou Mbaba, Kadiel Abou, Lejouad et Nouara, c'est une zone propice aux cultures de barrage, digues et diguettes compte tenu du relief accidenté fourni en collines où les eaux d'écoulement en saison de pluies pourraient, si elles sont partiellement maîtrisées, améliorer les rendements des cultures pluviales face au déficit récurrent de la pluviométrie ; les barrages de Medrassa, Mreigatt, Wendou Mbaba, etc. sont des exemples de réussite de digues à dupliquer dans toute la zone.

Figure 3: Type sols (sableux et reg) dans la commune d'El Verae



- Les sols de texture sablo limoneuse à argilo limoneuse dans les dépressions agricoles, cours d'eau et Tamourt ; ce sont les sols des cuvettes de décantation « Walo », autrement dénommés Hollaldé de texture argilo limoneuse qui sont soumises, en l'absence d'endiguement artificiel, à une submersion de longue durée au moment des crues. Ces crues annuelles, par leur apport de limon, maintiennent la fertilité des sols dans cette zone fertile et favorable aux différentes activités agricoles qui assure en plus de la production agricole essentielle à la Moughataa mais aussi un complément de pâturages verts aux animaux en période de soudure. Cette zone propice au développement du gonakier (*Acacia Nilotica*) subit une forte pression des charbonniers dans la zone qui exploitent cette espèce pour du charbon de bois destiné aux grands centres urbains du pays.

### 3.1.2 - Climat

La Moughataa de Bababé se trouve dans la zone sahélienne. Le climat est rythmé par trois saisons : une saison sèche et chaude de mars à mi-juillet, une saison pluvieuse étalée sur mi-juillet, août et septembre et une saison semi sèche et fraîche (d'octobre à février). La saison de pluie est caractérisée par la variabilité et l'irrégularité des pluies. Les écarts de températures sont considérables selon la période de l'année. Ainsi ils varient en moyenne de 18 °C en période de froid et 45°C en période de chaleur : une saison froide de très courte durée qui va de Novembre à Février et l'harmattan qui souffle pendant toute la saison sèche avec par moment, des tempêtes de sable. En ce qui concerne la pluviométrie, la moyenne

décennale (2008 à 2018) enregistrée au niveau de Bababé est de 250mm. L'évolution de la pluviométrie est marquée par une instabilité surtout durant ces trois dernières années. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. La Moughataa est soumise à deux types de vents que sont :

- L'alizé continental appelé Harmattan : vent de direction Nord à Sud - Est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude.
- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies.

### 3.1.3 - Hydrographie

L'essentiel de l'hydrologie de la Moughataa est constitué de l'aquifère alluvial du Fleuve Sénégal recouvrant en moyenne 20 km de large de part et d'autre du lit majeur. Les autres ressources hydriques sont constituées de Tamourt (Widim, Wothi, etc.) et de mares semi-permanentes.

Ces cours d'eau traversent des zones de terres fertiles (bassins versants) et constituent à cet effet un énorme potentiel agropastoral d'avenir aménageable pour les populations de la commune dans la recherche de l'autosuffisance céréalière ; ce potentiel en ressources hydriques constitue une base pour un développement d'activités agropastorales appréciables s'il est mis en valeur avec les ressources nécessaires devant servir à sortir les populations locales de la misère actuelle. Le potentiel hydraulique de la commune est bien fourni aussi bien en eaux de surface que souterraines :

- Le fleuve Sénégal au Sud-ouest
- Le cours d'eau de Tadioukel - Balawa au Nord de la Moughataa
- Les petites mares temporaires qui ont une durée de 3 à 4 mois après les pluies



**Figure 4 : Cours d'eau temporaire vers Fondé Dieri**

### 3.1.4 - Végétation et faune

La Moughataa recèle d'importantes ressources végétales qui abritent une certaine faune diversifiée :

- Au niveau de la zone dite de Diéri les principales espèces arborées sont représentées par : le balanites aegyptiaca (Mourtoode/Teichott), l'acacia Sénégal (Patouki/Irwar), le Zizyphus mauritiana (Diabi/Sder), le Boscia Senegalensis (Guidjilé/Eyzen), Acacia Raddiana ou Acacia tortilis (thilouki/talha), acacia flava ou acacia ehrenbergiana (bakanthili/Tamât), capparidées (Goumi/Iguenine) et les graminées annuelles du genre Cenchrus Biflorus (Inity/Cram-cram) et différents Aristida, du corchorus tridens, du cassia Tora essentiellement.
- Au niveau de la zone dite du walo (zone de décrue), les espèces dominantes sont le gonakier (acacia Nilotica-Gaoudi/Amour), le zizyphus mauritiana (Diabi/Sder), l'Acacia ou faidherbia Albida (Tiaski/Avrare) et l'Acacia seyal (bulbi/sadra el beidha).

Même si la commune recèle d'importantes ressources végétales parmi les mieux fournies du pays, il n'en demeure pas que si des mesures de surveillance accrues ne sont pas maintenues pour les défrichements à usage agricole, les feux de brousses et autres coupes abusives des transhumants nous assisterons à moyen et long terme à une désertification de la partie sud de la Moughataa qui frappe déjà la partie Nord. Les sécheresses successives des dernières années ont fortement affecté la végétation qui servait d'abris et de nourritures pour la faune autre fois riche et variée dans la commune (biches, outardes, autruches...).

Aujourd'hui avec la réduction des abris et l'intensification du braconnage, la faune a pratiquement disparu dans la Moughataa à l'exception des chacals, des lapins, d'oiseaux granivores, de rats palmistes et quelques reptiles.

Cette diversité de la faune s'est largement effondrée ces dernières années, du fait de la sécheresse et des pressions anthropiques. On peut citer :

- Deux espèces de batraciens et reptiles : le crapaud de Pendon *bufopentani* et le crapaud panthérin *buforegularis*, et diverses espèces de tortue.
- Comme seuls oiseaux réguliers, le cormoran, les aigrettes, les hérons, le milan.
- Des espèces plus rares apparaissent au gré des migrations (oiseaux migrateurs au niveau de la mare de Widim)
- Les cultures attirent elles aussi de forts contingents d'oiseaux granivores, tels que le mange-mil (travailleur à bec rouge, quelea). Les dégâts sont désastreux sur les cultures du sorgho et du riz.
- Les espèces de plus petite taille dont la seule diversité persiste : chez les insectivores, ce sont les hérissons, les musaraignes ; chez les rongeurs, ce sont les écureuils, les gerbilles, les souris.
- Les chauves-souris, en nombre important.

La disparition de la faune reflète une dégradation générale des ressources naturelles. Cette disparition de la faune a généralement précédé celle de ses habitats. La cause directe et déterminante a été la chasse. Le principal effet de la désertification sur la faune a été la disparition des habitats naturels nécessaires à la survie des animaux. Toutefois, la faune, avec la pression de la chasse, disparaîtra par manque d'abris et de protection.

#### **4 - IDENTIFICATION DE LA MOUGHATAA ET DONNEES GENERALES**

La Moughataa de Bababé est l'un des cinq (5) Départements que compte la Wilaya du Brakna. Sa superficie est de 930 km<sup>2</sup> représentant 2,75% de la superficie de la Wilaya qui est de 33.800 km<sup>2</sup>. Géographiquement, elle se présente comme suit : à l'Est la Moughataa de M'bagne, au sud le Fleuve Sénégal, à l'ouest la Moughataa de Boghé, au Nord la Moughataa d'Aleg. Cette position privilégiée lui confère des atouts économiques sur le plan des échanges.

Sur le plan démographique, sa population est la plus faible des cinq Moughataa. Elle est de 45.832 Habitants soit 21.967 Hommes et 23.865 Femmes.

Deux principales composantes ethniques peuplent la Moughataa dont les Maures (Beydanes et Haratines) et les Halpulaars. Ces populations partagent une passion commune qui est l'exploitation de la terre à des fins agricoles et de l'élevage.

Son agriculture se pratique sous forme de typologies diversifiée à savoir : (i) l'agriculture sous pluies (Diéri); (ii) l'agriculture de décrue (Walo) et les Palés (culture du maïs sur les berges du fleuve); (iii) l'agriculture irriguée le long du fleuve (principalement de la riziculture); (iv) les bas-fonds, les digues

et diguettes. Les activités agropastorales issues de ces deux importantes ressources, constituent les principales sources de revenus des ménages résidents même si le commerce et les transferts demeurent des sources complémentaires.

L'élevage est du type extensif dominé par les bovins, ovins et caprins. Le cheptel de la Moughataa est principalement dépendant des pâturages (terrestres et aériens) dont l'abondance est tributaire de la pluviométrie dans sa dimension spatiotemporelle.

#### 4.1 - Découpage administratif

---

Administrativement, la Moughataa de Bababé est composée de trois (3) Communes : Bababé, El Verae et Aéré Mbar.

La création de ces Commune est l'émanation d'une politique de décentralisation en Mauritanie visant à responsabiliser davantage les entités territoriales. En effet, l'ordonnance n°87-289 du 20 octobre 1987 est le texte officiel qui a planté les jalons du processus de décentralisation. Il s'agit d'amorcer et de promouvoir l'exercice de la démocratie, de catalyser le développement local et d'impulser une bonne gouvernance locale à travers une bonne gestion des affaires communautaires locales.

Dans ces circonstances, la commune devient alors une collectivité territoriale de droit public dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Les dispositions officielles contenues dans les textes réglementaires, la Commune dispose d'un budget, d'un personnel et un espace territorial qui lui est propre.

Un Hakem placé sous l'autorité du Wali est en charge de l'administration de la Moughataa. Cependant, les Maires des Communes sont eux élus au suffrage universel direct. Un Conseil Municipal taillé en fonction de la population de la Commune est élu en même temps que le Maire et il constitue l'Organe de décisions que met en œuvre le Maire.

Le Conseil Municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges et le chargent de régler "par ses délibérations les affaires de la commune". Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Il émet son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique. Le conseil exerce ses compétences en adoptant des "délibérations". Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Pour catalyser une gouvernance locale participative, les Conseils municipaux ont élaboré des Plans de Développement Communaux (PDC) où sont consignées toutes les priorités de la Commune. Ces PDC sont consécutifs à une large concertation impliquant les populations des différents villages de la Commune, les services déconcentrés de l'Etat avec l'appui des partenaires au développement. Le consensus arrêté à la suite des discussions est le socle du PDC. Pour davantage impliquer les populations dans la gestion des affaires de la Commune, il y a les Comités de Concertation Communaux (CCC)<sup>3</sup> à savoir : « une structure d'orientation, de surveillance, de coordination, de suivi et d'évaluation à mettre en place pour assurer une bonne conduite de l'action publique et des projets de développement communal ». Il est par ailleurs un espace de rencontre, d'échange à l'échelle communale ; il est composé des représentants du Conseil Municipal, des représentants des services déconcentrés de l'Etat, des autorités

---

<sup>3</sup> Article 8 de l'arrêté 680/MIDEC du 17 avril 2011

morales et/ou traditionnelles et des organisations de la société civile. Le CCC a une vocation consultative et vient en appui au conseil municipal.

La Moughataa abrite les inspections départementales de l’Etat relevant le plus souvent des Délégués et Directions régionaux implantés dans la capitale régionale, Aleg. Les principales sont : Médecin-chef relevant de la DRAS, inspecteur d’élevage et inspecteur d’agriculture, inspecteur d’éducation.

#### 4.2 - Caractéristiques démographiques de la Moughataa

Le recensement national de la population et de l’habitat en 2013 a servi de base à la projection de la population de la Moughataa de Bababé ; les résultats de cette projection sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 2 : Projection de la population de la Moughataa de Bababé en 2018**

	Nombre de localités	Population Commune 2013	Population Moughataa 2013	Population 2018	Population Moughataa 2018	Total Km <sup>2</sup>	Densité 2018
Bababé	17	12 883	37 251	14 647	42 352	930	46
El Verac	24	8 098		9 207			
Aéré Mbar	39	16 270		18 498			

Le tableau ci-dessous donne les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la Moughataa en comparaison avec les autres communes de la Wilaya de Brakna.

**Tableau 3: Caractéristiques socio-économiques des populations de la Moughataa**

		Aleg	Bababé	Boghé	Magtalahjar	M’Bagne
Sexe	Masculin	45,0%	50,6%	50,0%	43,8%	46,6%
	Féminin	55,0%	49,4%	50,0%	56,2%	53,4%
Milieu de résidence	Urbain	21,9%	16,7%	18,3%	31,5%	0,0%
	Rural	78,1%	83,3%	81,7%	68,5%	100,0%
Groupe d'âge	0-4	20,4%	19,6%	18,3%	18,9%	20,4%
	5-9	18,0%	14,5%	14,0%	16,0%	13,3%
	10-14	13,4%	14,8%	14,4%	15,4%	12,5%
	15-19	10,6%	9,1%	12,0%	10,9%	10,1%
	20-29	10,5%	14,8%	14,1%	10,2%	14,0%
	30-39	10,0%	11,0%	8,8%	7,8%	8,6%
	40-49	5,8%	6,9%	6,9%	7,1%	7,2%
	50-59	4,9%	3,0%	4,5%	4,4%	4,7%
	60 et +	6,3%	6,3%	7,1%	9,3%	9,3%
Groupe d'âge	Moins de 15 ans	51,8%	48,9%	46,7%	50,2%	46,2%
	15-64	43,8%	47,0%	48,1%	42,1%	46,9%
	65 et plus	4,4%	4,1%	5,2%	7,7%	7,0%
Groupe socio-économique du chef de ménage	Salarié du secteur public	3,9%	0,0%	4,2%	3,2%	1,7%
	Salarié du secteur privé	8,9%	9,6%	3,4%	7,6%	6,6%
	Indépendant agricole	17,0%	21,7%	18,0%	5,9%	17,6%
	Indépendant non agricole	30,0%	23,4%	34,1%	27,9%	25,7%
	Aides familiaux et autre occupés	7,2%	8,2%	9,0%	5,9%	6,1%
	Chômeurs	0,8%	7,1%	0,4%	2,5%	5,4%
	Inactifs	32,2%	30,0%	30,9%	46,9%	36,9%

**Sources : RGPH, 2013**

La lecture du tableau 3 montre qu’en terme de milieu de résidence, la population de Bababé est essentiellement rurale (83%) comme à l’instar des autres Moughataa. Elle tire sa survie donc

principalement du secteur primaire tel que l’agriculture, l’élevage et la pêche dans une moindre mesure. La population est relativement jeune puisque 49% d’entre elle à moins de 15 ans. Ce qui est une potentialité énorme à exploiter. D’où l’urgence d’améliorer le secteur éducatif, la formation professionnelle afin de tirer le meilleur profit de ce potentiel jusque-là inexploité. Par ailleurs la part de la population inactive (30%) bien que moins importante de la Wilaya reste un déterminant de sous-développement.

#### 4.2.1 - Caractéristiques des ménages

En ce qui concerne la taille moyenne des ménages, le Moughataa de Bababé occupe la deuxième place de la région de Brakna avec 8.2 personnes/ménage derrière Mbagne. Ceci peut s’expliquer par la forte présence de la polygamie dans certaines communautés. Par ailleurs la taille du ménage joue un rôle important dans les activités agricoles.

**Tableau 4: Nombre et taille moyenne des ménages**

Moughataa	Population	Nombre des ménages	Taille moyenne
Aleg	101 512	17 144	5,9
Bababé	37 251	4 524	8,2
Boghé	72 242	9 352	7,7
Magtalahjar	57 672	9 672	6,0
M’Bagne	43 600	5 161	8,4
<b>Total</b>	<b>312 277</b>	<b>45 853</b>	<b>6,8</b>

Source : Recensement Général de la Population et de l’Habitat 2013

#### 4.2.2 - L’habitat dans la Moughataa

L’habitat est précaire et est marqué par la prédominance des « maisons ordinaires » à 70% selon le tableau 5. Par ailleurs 21.6% des habitats sont constitués de cases, huttes et hangars dans la Moughataa de Bababé. Ce qui constitue un signe majeur de pauvreté.

**Tableau 5: Type d’habitat**

Type d’habitat	Pourcentage
Maison ordinaire	69,9%
Villa simple	0,9%
Villa en étage	0,1%
Appartement dans un immeuble	0,0%
Baraque	1,1%
Case, hutte, hangar	21,6%
Tente	5,8%
Autre	0,7%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>

Source : RGPH, 2013



Figure 5: Habitats ordinaires au niveau rural

## 5 - SERVICES SOCIAUX DE BASE

### 5.1 - Education

Elle est vécue dans la Moughataa à travers trois (03) niveau que sont : l’enseignement primaire, l’enseignement secondaire et la Mahadra. La Moughataa de Bababé compte à son actif un lycée d’un effectif de 2212 élèves, 05 collèges et 39 écoles primaires d’un effectif de 9400 élèves.

#### 5.1.1 - Education primaire

La Moughataa compte un effectif de 39 écoles primaires pour un total de 9400 élèves dont 4794 filles soit 51% et 4606 garçons soit 41%, 106 enseignants dont 24 francisant, 45 arabisants et 37 bilingues (IDEN Bababé 2018).

L’IDEN chargée de la gestion et du suivi de ces écoles au niveau de la Moughataa dispose de locaux construits en dur en bon état et équipé en unité informatique ; cependant il ne dispose pas de véhicule pour les différentes inspections attendues.

Le rapport statistique de l’IDEN de la Moughataa de Bababé (2017/2018) indique un effectif de trente-neuf (39) écoles primaires réparties, par commune, dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Situation des écoles de la Moughataa de Bababé répartie par Commune

COMMUNE D’AERE MBARE			
N°	LOCALITES	NOMBRE ENSEIGNANTS	SITUATION ECOLE
01	Aéré Golléré	05	Cycle complet
02	Aéré Mbare	05	Cycle complet
03	Beder	01	Cycle incomplet
04	Bellamy	01	Cycle incomplet
05	Belel ourguel	01	Cycle incomplet
06	Bolol doggo	04	Cycle complet
07	Dounguel rewo	01	Cycle incomplet
08	Lejwad	03	Cycle complet
09	Medine	02	Cycle complet
10	El Menseh	01	Cycle incomplet
11	Nouarra	02	Cycle complet
12	Sabouallah	03	Cycle complet
13	Seno bousso	06	Cycle complet
14	Tejala	02	Cycle complet
15	Walalde	05	Cycle complet

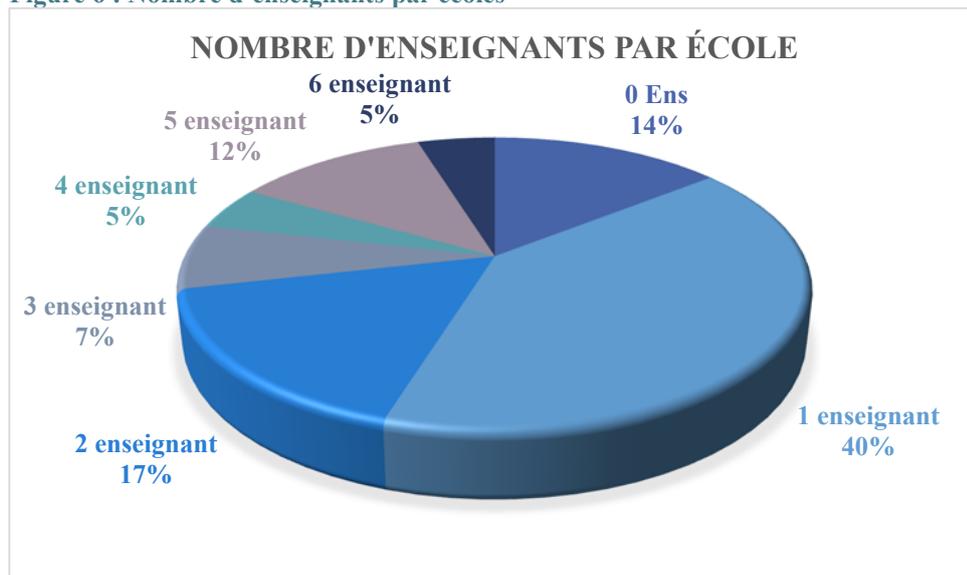
**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

16	Diandjia	00	Néant
17	Windi Niaworé	00	Néant
18	Kadiel Abou	00	Néant
19	Wendou Idi	00	Néant
20	Sarasouki	01	Cycle incomplet
<b>COMMUNE DE D'ELVORA</b>			
01	Abdallah Diery	03	Cycle complet
02	Ballawa1	01	Cycle incomplet
03	Ballawa2	01	Cycle incomplet
04	Dar El-Beida	01	Cycle incomplet
05	Darto Abdallah	01	Cycle incomplet
06	El Melzem	Néant	
07	Medrassa	02	Cycle complet
08	El Bir	01	Cycle incomplet
09	Saada	01	Cycle incomplet
10	Kraleghnem	02	Cycle incomplet
11	Mreigatt	02	Cycle complet
12	Rgueygh	02	Cycle complet
13	Tewvigh	01	Cycle incomplet
14	Hey Salam		
<b>COMMUNE BABABE</b>			
01	Bababe 1	06	Cycle complet
02	Bababe 2	05	Cycle complet
03	Bababe 3	04	Cycle complet
04	Abary	01	Cycle incomplet
05	Dioudé dande mayo	01	Cycle incomplet
06	Darto thioubalel	01	Cycle incomplet
07	Dioudé diery	05	Cycle complet
08	Naime	01	Cycle incomplet
09	Thioubalel	03	Cycle complet
10	Bababe 4	Néant à déterminer	à déterminer

Source : IDEN : Bababé

Le tableau 6 ci-dessus dresse la situation actuelle des écoles au niveau de la Moughataa. En effet dans toute la Moughataa, seul 49% des écoles proposent un cycle complet. Ce qui se déteint indubitablement sur la qualité de l'enseignement. Par ailleurs ce tableau révèle le manque criard d'enseignants dans les écoles de la Moughataa. La figure 6 ci-dessous nous donne le nombre d'enseignants dans les différentes écoles.

Figure 6 : Nombre d’enseignants par écoles



Le constat majeur de ce graphe est que 40% des écoles présentes dans la Moughataa n’ont qu’un seul enseignant en service. Ce déficit d’enseignement constitue un véritable problème pour l’amélioration du système éducatif de la Moughataa. Pire encore, 14% des écoles n’ont pas d’enseignants. Il s’agit des écoles de Djandié, Kadiel Abou, Windi Niaworé, Wendou Idi, El Melzem et Bababé 4 qui sont fermées à cause du manque d’enseignants.

Les causes du manque d’enseignants sont diversement interprétées par les communautés mais la plus saillante demeure l’insuffisance du recrutement. En effet le recrutement se fait au compte-goutte alors que la demande croît d’année en année. Parmi les causes il faut considérer aussi le taux d’absentéisme élevé des enseignants recrutés qui perçoivent leur salaire mais gagnent leur vie dans d’autres secteurs d’activités. Un travail de suivi régulier des enseignants par l’IDEN devient donc une nécessité afin de résoudre ce fléau. Parmi les causes relatées par les populations, il faut noter que lors du recasement des réfugiés le HCR avait construit des salles de classe et recruté des enseignants afin de les accompagner dans la scolarisation de leurs enfants. A la fin du programme d’accompagnement les enseignants ont arrêté. D’après l’IDEN, le déficit d’enseignants s’élève au nombre de 68 répartis suivant le tableau 8 ci-après :

Tableau 7: Besoins en enseignants dans les écoles de la Moughataa

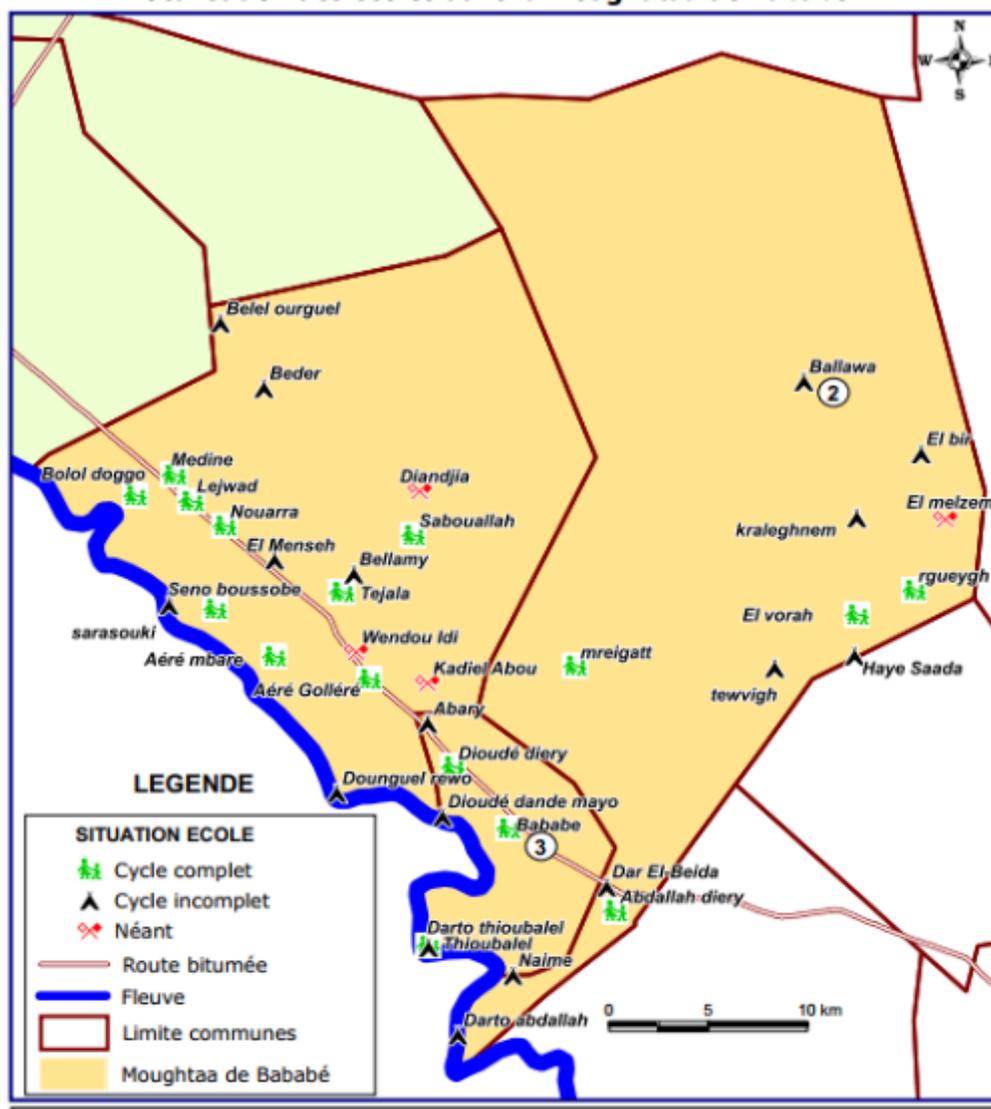
Commune d’Aéré Mbar		
Walalde	4	Arabisans
Sabouallah	3	Arabisans
Bellamy	3	Arabisans
Tejala	2	Arabisans
Menjeh	3	Arabisans
Medine	3	Arabisans
Nouarra	1	Francisant
Aéré M’bar	3	Arabisans
Seno Bousso	3	Arabisans
Doggo	2	Arabisans
Aéré Gollere	3	Arabisans
Commune de Bababé		
Bababé1	4	Arabisans

Bababé2	3	Arabisans
Bababé3	4	Arabisans
Thioubalel	3	Arabisans
Dioudé Diery	2	Arabisans
<b>Commune d’Elvra</b>		
Elvorah	3	Arabisans
Arghueigatt	3	Arabisans
Abdallah	2	Arabisans
Mreigatt	3	Arabisans
Melzem	1	Francisant
Melzem	2	Arabisant

Source : IDEN : Bababé

La carte ci-dessous nous donne la distribution géographique des écoles au sein de la Moughataa ainsi que leurs situations actuelles. Elle révèle l’insuffisance des infrastructures scolaires dans la moughataa ainsi que le manque d’enseignants surtout à El Verea qui demeure la zone la moins desservie.

Figure 7: Carte de distribution des écoles et leur situation



Les autres préoccupations décrites dans le secteur de l'éducation par les populations lors de la visite des écoles sont confinées dans le tableau 7 suivant :

**Tableau 8 : Principales préoccupations des populations dans le secteur de l'éducation**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Sêno Kouna	Construction extensive de 2 nouvelles salles dans l'enceinte de l'école du village
	Aéré Mbar	Réhabilitation de 3 salles de classe dans l'enceinte de l'école du village
	Wothie	Réhabilitation de 4 salles de classe, construction du bureau du Directeur d'école et équipement de l'école en table-bancs
	Sêno Boussobé	Clôture de l'école et équipement en table-bancs / insuffisance d'enseignants
	Bélel Ournguel	Construction extensive de 2 nouvelles salles dans l'enceinte de l'école du village et clôture
	Wouro Amadou Hawa Dia	Ouverture de l'école fermée par l'affectation d'enseignants
	Sabou Alla	Ouverture d'un collège au village
	Béli Lami	Construction extensive de 2 nouvelles salles dans l'enceinte de l'école du village et équipement en table-bancs
	Tjala	Réhabilitation des locaux de l'école
	Wendou Edi	Ouverture de l'école par l'affectation d'enseignant pour des locaux qui existent déjà
	Hairé Golléré	Réhabilitation des locaux de l'école (4 pièces en zinc et mur de clôture) et équipement en table bancs
	Kadiel Abou	Affecter des enseignants pour l'école qui est fermée
<b>BABABE</b>	Dioudé Walo	Clôture de l'école
	Fondé Elimane	Réhabilitation de 2 salles de classe au sein de l'école et fourniture de table-bancs
	Wouro Foulbé	Formation professionnelle des jeunes en chômage
	Ecole 3	Réparation du toiture, dotation en table-banc et recrutement de gardien
	Ecole 2	Réhabilitation de huit salles de classe plus équipement
	Windé Niaworé 1	Ouverture de l'école fermée par absence d'enseignants
	Abari	Construction de 2 nouvelles salles de classe au sein de l'école
	Dioudé Diéri	Construction de 4 nouvelles salles de classe au sein de l'école
<b>ELVREA</b>	Abdalla Diéri	Construction d'un collège pour réduire les abandons scolaires
	Elmreiga	Réhabilitation des locaux de l'école
	Towvigh	Réhabilitation des locaux de l'école (salles construites en zinc en état de détérioration)
	Hay Salam	Construction de 2 nouvelles salles de classe au sein de l'école

Le constat dans le secteur est marqué par une forte demande des populations dans ce domaine vital pour l'avenir de leurs enfants. 86% des sites visités ont intégré les problèmes du secteur de l'enseignement dans les leurs préoccupations majeures. Le tableau ci-dessus indique les principales priorités des populations dans le secteur de l'éducation :

- Construction de 14 nouvelles salles de classes extensives d'anciennes écoles ; ce qui explique une arrivée importante de nouveaux enfants à scolariser dans les villages
- Une réhabilitation de 23 salles de classes actuellement en état de délabrement (toiture en béton en début d'effritement ou en zinc en état de détérioration avancée) ; leur réhabilitation est indispensable pour réduire les risques qui pèsent sur les apprenants au quotidien

- De manque de locaux consistants ; plus d’une dizaine d’écoles logent dans des bâtiments en banco ou en zinc ne sont pas à l’abri des effets destructeurs des tempêtes ou des pluies torrentielles ;
- D’absence de clôture pour certaines écoles devant formaliser une cour dans laquelle les élèves peuvent apprendre à réaliser des activités maraichères, de plantation d’arbres, des différents sports, etc.)



**Figure 8: Salle de classe délabrée**

D’autres soucis des enseignants et parents d’élèves rencontrés sont également émis :

- Insuffisance de tables-bancs au niveau de toutes les écoles de la Moughataa : 300 table-bancs en déficit ont été signifiées par l’IDEN (les élèves de plusieurs salles de classes sont assis à même le sol pour suivre les cours)
- Manque de budget pour l’entretien des infrastructures (fenêtres et portes détruites au niveau de plusieurs écoles, des toitures à la limite de l’écroulement)
- Insuffisance de latrines ; ce qui influencera négativement l’environnement des scolaires obligés de parcourir de longues distances pour se soulager ;
- De manque d’eau dans la majeure partie des écoles – les enfants repartent chez eux pour boire et reviennent en classe s’ils n’ont pas sur eux la petite gourde d’eau ;

### 5.1.2 - Enseignement secondaire

Les infrastructures scolaires répertoriés dans la Moughataa dans le secteur secondaire se présentent ainsi :

- Un lycée à Bababé comptant un effectif de 2212 élèves, dont 60% de filles soit 1327 élèves ; 30 professeurs dont 1 femme.
- Quatre collèges : à Wothi, Aéré Mbar, Aéré Golléré, El Verae.
- Un collège dit Nouvelle création de Bababé (427 élèves). Ce collège est plutôt fictif car logé dans une école primaire. Le manque d’infrastructure a amené les autorités à transférer un effectif de 427 élèves provisoirement dans une école primaire afin qu’ils puissent faire cours pendant les heures creuses.

Les contraintes vécues au niveau de ces établissements comprennent, entre autres :

- Une insuffisance des infrastructures scolaires qui ne peut plus contenir la demande actuelle. En effet le nombre d'élèves continue à croître de manière exponentielle alors que le nombre d'infrastructures scolaire est stagnant.
- Une absence de connexion au réseau électrique du Lycée de Bababé
- Salle de professeurs non équipée au lycée et une insuffisance de table-bancs et de documents pédagogiques
- Un bloc de 6 salles délabrées au lycée avec toutes les toilettes à réhabiliter
- Trois salles en zinc à reconstruire et la réfection du logement du Directeur du Lycée
- Construction d'un bloc de cinq salles de classe au collège d'Aéré Mbar pour résoudre l'effectif pléthorique dans les salles de classe (80 élèves) ainsi que le recrutement de professeurs et de gardien.

Par ailleurs, au cours du diagnostic, une demande d'ouverture de collèges au niveau de deux grands villages de la Moughataa (Abdalla Diéri et Sabou Alla) s'est manifestée et s'explique par la présence d'un grand nombre d'admis qui se déplacent vers d'autres localités pour poursuivre le secondaire. A défaut d'avoir une famille d'accueil et des moyens conséquents pour subvenir aux besoins des élèves migrants, la plupart d'entre eux abandonne l'école.

### 5.1.3 - Formation professionnelle

Aucun établissement de formation professionnelle n'est présent dans la Moughata de Bababé. Dans toute la wilaya du Brakna existent deux établissements dont un lycée d'enseignement technique secondaire localisé à Boghé (LFTP) et un centre de formation et de perfectionnement professionnel (CFPP) à Aleg. Tout récemment l'Ecole Nationale de Travaux Publics a ouvert des nouvelles installations à Aleg pour la dispenser différentes formations en BTS.

Par ailleurs, il y a 2 centres de formation féminins localisés respectivement à Aleg et Boghé, un centre de Formation de Producteurs Ruraux (CFPR) à Boghé, et le Centre de Démonstration des Techniques Agricoles (CDTA) à Mbagne.

Le manque de communication sur les dates de concours reste un frein majeur pour l'insertion des jeunes de Bababé dans ces différents centres de formation. Il urge donc pour la mairie et la société civile de mettre en œuvre un plan de communication et de plaidoirie afin d'informer les jeunes de Bababé sur les dates de concours et toutes informations utiles qui pourraient les orienter vers ces centres de formation.

Il est important de souligner que plusieurs acteurs de l'enseignement ont décrié le programme trop théorique de ces centres de formation qui ne permet pas aux jeunes sortants de s'insérer rapidement dans le milieu professionnel à la fin de leur formation.

Par ailleurs une réflexion devrait être menée afin de recenser les jeunes chômeurs et les aider à intégrer des filières porteuses et accessibles telles que la soudure métallique, l'apiculture, la pisciculture, l'aide-vétérinaire... Par exemple certains services déconcentrés de l'état comme l'élevage pourraient former de manière pratique des jeunes à la vaccination du bétail.

### 5.1.4 - Enseignement originel (Mahadara)

La Moughataa recèle d'importantes structures religieuses. En effet tous les villages visités disposent d'une mosquée soit en banco, en semi dur avec toiture en zinc, en dur ou en mbar paillote. Les contraintes

posées sont au niveau de la réhabilitation en ciment des mosquées construites en banco et de leur équipement (nattes, éclairage et sonorisation).

Tout comme les mosquées, il existe dans chaque village une Mahadra (point d'enseignement religieux) et toutes les Mahadras sont situées dans des concessions familiales habitées.

Il est important de promouvoir l'enseignement religieux par la construction de locaux décents pour les mahadras. Elle permettra de répondre à l'accroissement de la capacité d'accueil de cet enseignement de plus en plus sollicité par les populations et à encourager au niveau local un meilleur accueil des enfants qui n'ont pu se scolariser à l'école dite moderne.

### 5.1.5 - Enseignement préscolaire

D'après les enquêtes menées sur le terrain, aucun enseignement préscolaire n'est répertorié dans la Moughataa. Par contre on note l'existence d'un Centre de Développement Communautaire au niveau de Dioude Diéri. Le personnel du CDC est composé de trois monitrices qui travaillent sans soutien. Ce CDC bénéficiait d'un appui financier significatif de l'ONG World Vision et permettait d'assurer le goûter aux enfants, ce qui était une grande source de motivation pour l'effectif qui était de 300 enfants. Cependant, depuis que le World Vision a arrêté son appui, le CDC ne peut plus assurer la ration alimentaire aux enfants. Ces derniers ne sont plus motivés et actuellement l'effectif des apprenants est passé de 300 à 120.

### 5.1.6 - Alphabétisation

L'analphabétisme demeure fortement signalé chez les personnes adultes dans la Moughataa. Ce secteur devra trouver un appui indispensable particulièrement ressenti au niveau des groupements et coopératives agricoles où il est impossible de trouver des bilans de production ou autres statistiques de l'organisation par le fait d'analphabétisme de ses membres. Le taux d'analphabétisme indiqué par le PRLP de 2010-2015 de la Wilaya du Brakna montre un taux de 52,5% dans la Moughataa de Bababé dont 59% de femmes.

Une alphabétisation et post alphabétisation fonctionnelles et adaptées, faites dans les langues nationales sont des éléments indispensables au processus de transferts de compétences et de connaissances. Elle doit s'intégrer dans la stratégie nationale et exploiter au mieux les méthodes et le matériel disponible. Ces interventions devraient cibler particulièrement les groupes vulnérables.

Dans la Moughataa de Bababé, le vrai problème de l'éducation est la pauvreté et ses séquelles. Les personnes rencontrées au cours du diagnostic (surtout parents d'élèves et enseignants) estiment que la non scolarisation et /ou la déscolarisation a pour origine :

- La pauvreté des parents,
- Le travail des enfants dû à la pauvreté des parents,
- Le manque de moyens financiers pour l'achat de fournitures scolaires et l'habillement adéquat,
- Le peu de moyens pour se déplacer vers les écoles (pour les populations enclavées ou nomades).

La demande d'éducation est fortement exprimée. Elle porte surtout sur la scolarisation des enfants et la création d'écoles. A l'insuffisance des infrastructures scolaires s'ajoutent d'autres préoccupations telles que le manque d'enseignants et leur fréquent absentéisme, le manque d'équipements et de matériels, un calendrier scolaire inadapté, le taux important d'abandon scolaire. Enfin les communautés citent les coûts de l'éducation trop élevés eu égard à leurs revenus monétaires limités. L'alphabétisation des jeunes et des adultes est peu citée parmi les préoccupations majeures, les populations expriment surtout un besoin de formation technique pour améliorer leurs activités de production. Le tableau résume le niveau d'instruction de la population âgée de plus de six ans au niveau de la Moughataa.

**Tableau 9: Niveau d'instruction de la population de Bababé (+ 6 ans)**

Niveau	Aucun niveau	Coranique/ Mahdara	Primaire	Secondaire général	Université	Secondaire Tech/Pro	Supérieur Tech/Pro
%	43.9	13.3	30.3	10.9	0.9	0.3	0.0

Source : RGPB 2013

L'analyse du tableau 9 vient conforter le constat fait sur le terrain et montre le taux d'analphabétisme élevé au niveau de la Moughataa qui est de 44% et qui est le plus grand de la région du Brakna après Mbagne (50.3%).

## 5.2 - Santé

Le secteur de la santé est marqué par l'existence d'un centre de santé à Bababé et de 13 postes de santé répartis au niveau des trois communes de la Moughataa.

### 5.2.1 - Infrastructures sanitaires

La Moughataa de Bababé compte un centre de santé et 13 postes de santé. Le centre de santé est un bâtiment qui abrite un service de laboratoire ; 2 pièces d'hospitalisation avec un total de 6 lits, et les services de consultation et soins des patients. Cette infrastructure présente des défaillances qui handicapent, en saison de pluies, la fréquentation des locaux : il s'agit de la toiture du bâtiment qui suinte en période de pluies mettant en insécurité les documents et matériel de soins disposés dans les différentes pièces. Les ressources humaines du centre de santé de Bababé comprennent :

- 1 médecin
- 1 sagefemme
- 1 technicien Labo
- 1 infirmière
- 6 Auxiliaires-accoucheuses
- 6 volontaires femmes
- 1 ambulance en bon état
- 2 pièces d'hospitalisation avec 6 lits

Quant aux postes de santé, au nombre de 13 et sont répartis entre les trois communes comme suit :

**Tableau 10: Répartition des postes de santé dans la Moughataa**

Commune	Localisation poste de Santé	Etat de l'infrastructure	Personnel de santé
Aéré Mbar	Sabou Alla	Bon état	01 infirmier et une accoucheuse
	Aéré Golléré	Bon état	01 infirmier et une accoucheuse
	Airé Mbar	Bon état	01 infirmier et une accoucheuse
	Sêno Boussobé	Bon état	01 accoucheuse
	Wothi	A réhabiliter	01 infirmier et une accoucheuse
	Nouara	Bon état	01 infirmier
	Bolol Dogo	Fermé	Fermé
El Vereá	Abdalla Diéri	En cours de réhabilitation	01 infirmier et une accoucheuse
	Tenzagh		1 Accoucheuse
	Tadioukel	A réhabiliter normes	01 infirmier et une accoucheuse
	El Vereá	A réhabiliter normes	01 infirmier et deux accoucheuse
Bababé	Dioudé Diéri	En cours de construction	01 accoucheuse

	Fondé Elimane	A déplacer	01 accoucheuse
--	---------------	------------	----------------

Le tableau 10 révèle la préoccupation majeure de la Moughataa dans le secteur de la santé qui est l’insuffisance des infrastructures sanitaire. Sur les 72 localités que compte la Moughataa, il n’y a que 14 infrastructures de santé. L’accès aux soins de santé figure parmi les préoccupations citées par les populations. Elles énumèrent de nombreuses contraintes : la manque de personnel, l’éloignement des structures de santé, le coût des services, le manque de qualification, l’attitude et l’assiduité du personnel, la rupture fréquente des médicaments et leur coût élevé, les difficultés d’évacuation en cas d’urgence. Les femmes expriment des besoins spécifiques concernant la santé maternelle et infantile.

**Il est crucial de souligner que le poste de santé de Fondé Elimane qui se trouve au sein de l’enceinte de l’école doit être transféré à un autre endroit pour éviter des contagions d’élèves en cas d’apparition de maladies contagieuses à traiter au poste.**

**L’autre problème majeur au niveau de la santé c’est le manque de véhicule pour l’évacuation des malades. En effet il existe une seule ambulance pour toute la Moughataa.**

Les autres préoccupations des populations visitées sont indiquées dans le tableau 11 ci-dessous :

**Tableau 11 : Préoccupations des populations en matière de santé**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Sêno Kouna	Ouverture d’un poste de santé
	Wendou Mbaba 2	Ouverture d’un poste de santé
	Aéré Mbar (chef-lieu de la commune)	Extension de 2 nouvelles pièces dans l’enceinte du poste de santé
	Sêno Bousobé	Réhabilitation des locaux du poste de santé et affectation d’un infirmier
	Bélel Ournguel	Dotation en poste de santé
	Wouro Amadou Hawa Dia	Dotation d’un poste de santé
	Awoirat	Dotation d’un poste de santé et d’une école
	Diandjié	Absence d’un poste de santé
	Hairé Golléré	Réhabilitation des locaux du poste de santé
	Kadiel Abou	Dotation d’un poste de santé
<b>BABABE</b>	Dioudé Walo	Dotation d’un poste de santé
	Fondé Elimane	Réhabilitation du poste de santé
<b>ELVREA</b>	Abdalla Diéri	Formation d’une accoucheuse pour le poste de santé
	Elmreiga	Dotation d’un poste de santé
	Medrassa (chef-lieu de la commune)	Réhabilitation des locaux du poste de santé

Ainsi sur 39 Villages enquêtés, 9 villages ont demandé l’ouverture de postes de santé dans leurs localités.

Les principales maladies relevées au niveau local sont essentiellement constituées de :

- Paludisme
- Infection respiratoire aigue
- Diarrhées
- Anémies

### 5.2.2 - Pathologies et indicateurs socio-sanitaires

La situation sanitaire des populations de la Moughataa de Bababé se caractérise par une prédominance des maladies suivantes : paludismes, conjonctivites, diarrhées, parasitoses, anémies résultant d’un

manque d'hygiène, de la malnutrition et d'un système de santé insuffisant et surtout mal réparti. L'offre sanitaire doit être améliorée notamment en personnel soignant et en infrastructures sanitaires.

### 5.2.3 - Prise en charge de la malnutrition

A l'image des autres Moughataas de la Vallée, la malnutrition y est une préoccupation majeure et ce malgré un potentiel réel de production agropastorale. En effet, aussi bien en période post récoltes qu'en soudure, les taux de la malnutrition aigüe globale, chez les enfants de 6 à 59 mois, sont généralement élevés par rapport aux normes requises par communauté internationale. Pour 2018, le Brakna enregistre un taux de la MAG>15 plaçant la Wilaya en situation critique. Malgré le potentiel de production agricole, la situation présente toujours un dilemme. D'autres aspects sont à élucider en dehors de la production purement végétale. Il est important de coupler ce potentiel de production agropastorale avec des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) vulgarisées par des organisations comme l'UNICEF.

Par ailleurs l'ONG Medicus Mundi basée à Aleg (capital régionale du Brakna) a démarré en 2014 le projet d'appui à la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère dans les CRENAS/CRENI. C'est ainsi qu'au niveau de Bababé les CRENAS furent installés progressivement d'abord au niveau du CS de Bababé et ensuite étendu à tous les PS qui sont actuellement au nombre de 13. Le CRENI de référencement pour le département de Bababé et de Mbagne se trouve à Boghé (45 km de Bababé). La prise en charge et le transport sont gratuits et supportés par l'ONG Medicus Mundi sous financement de ECHO.

La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle reste inchangée par rapport aux prévisions de l'année dernière qui n'étaient pas très favorable aux vues de la faible pluviométrie des deux dernières années. Force est de reconnaître malgré l'appui des ONG et les multitudes initiatives du gouvernement et du cluster nutrition sous le lead de l'UNICEF, les différentes parties prenantes n'arrivent pas à mettre sur pied une stratégie à haut impact visant la réduction de la morbi mortalité nutritionnelle. L'approche santé communautaire basée sur une sensibilisation active de la population et de leur participation dans la recherche de solutions locales serait une réelle alternative complémentaire aux différentes approches (verticales) prônées par les organisations.

## 5.3 - Eau potable et assainissement

---

### 5.3.1 - Accès à l'eau potable

Selon les PCHA des communes de Bababé et de Aeré Mbar, le taux d'accès à l'eau potable respectivement dans ces deux communes est de 89% et 72%. La commune de El Verea est celle qui est la moins desservie en ouvrage d'AEP mais aucune donnée n'est disponible sur le taux d'accès à l'eau potable dans cette commune.

### 5.3.2 - Infrastructures hydrauliques

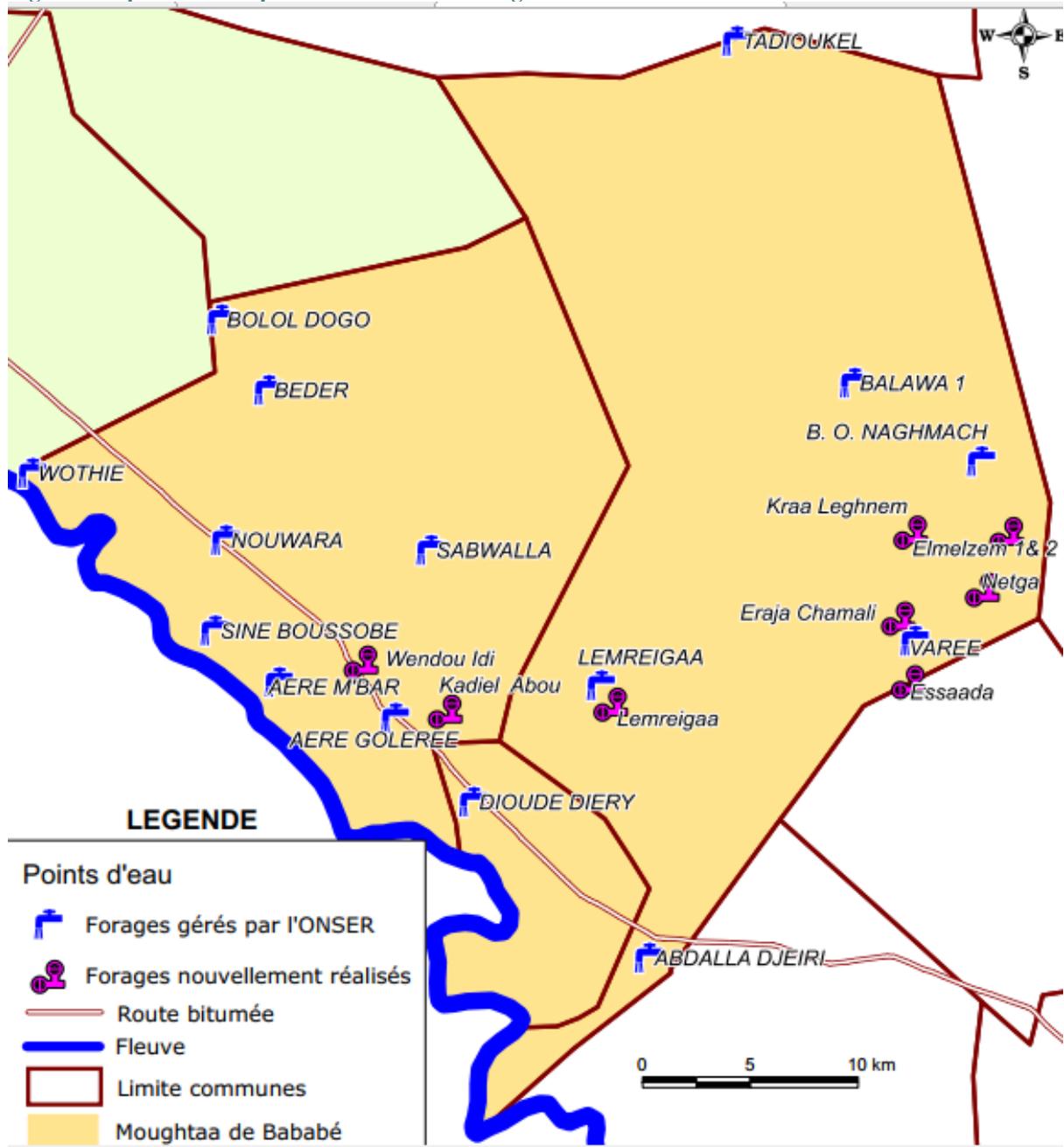
En Mauritanie de façon générale et au Brakna de façon spécifique, le système d'approvisionnement en eau potable peut être classé sous quatre formes :

- Points d'eau modernes (PEM) qui sont des puits cimentés ou forages. Ces puits modernes sont des ouvrages maçonnés en béton armé de diamètre variant de 1,5 à 2 mètres équipés de margelles ainsi que d'autres aménagements de surface limitant la pollution de l'eau. Les forages, de diamètre plus réduit, sont le plus souvent tubés en acier ou PVC ;
- Points d'Eau Modernes équipés d'une pompe à motricité humaine (PMH) généralement prévues pour des localités de moins de 150 habitants ;
- Points d'eau modernes équipés d'un système de pompage mécanisé (thermique, solaire ou éolien), station de pompage motorisé (SPM) ;

- Adduction d’eau potable (AEP) : il s’agit d’une SPM distribuant l’eau par un réseau de conduites auquel sont connectés des bornes-fontaines (BF) et des branchements particuliers (BP).

La carte suivante nous donne la répartition des points d’eau dans la Moughataa. Elle met en exergue les points d’eau gérés par l’ONSER et ceux nouvellement réalisés.

**Figure 9: répartition des points d’eau dans la Moughataa**



Le tableau suivant donne les caractéristiques techniques des points d’eau gérés par l’ONSER :

Commune	Localités	Nbre Forage	Débit (m <sup>3</sup> /h)	Nbre CE	Capacité Stockage (m <sup>3</sup> )	Energie
Bababé	Dioude Diery	1	3	1	30	GE
El Verea	Abdalla Djeiri	1	6	1	20	SOL

	B. O. Naghmach	1	4	1	20	SOL
	Balawa 1	1	20	1	20	GE
	Lemreigaa	1	4	1	25	SOL
	Tadioukel	1	11	1	48	GE
	Varee	1	12	1	20	GE
Aire M'bar	Aere Goleree	1	13,7	2	67	GE
	Aere M'bar	1	10	1	40	GE
	Beder	1	8	1	15	GE
	Bolol Dogo	1	4	1	20	GE
	Nouwara	1	16	1	30	GE
	Sabwalla	1	12	1	48	GE
	Sine Boussobe	1		1	12	GE
	Wothie	1	11	1	40	GE

**Tableau 12: Points d'eau gérés par l'ONSER**

En plus de ces infrastructures listées nous avons d'autres systèmes d'approvisionnement en eau potable dans la Moughataa. Il s'agit :

#### **Commune de Bababé**

- Les systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-village qui regroupent :
  - Le groupement Bababé (Bababé, Maghame Ibrahim, Medina Bababé, Winde Niawore 1 et Winde Niawore 2)
  - Le groupement Fondé (Fondé, Thioubalel, Wane Wane et Wouro Diallow)
- Le système d'Approvisionnement en Eau Potable mono-village au niveau de Dioude Diery et Dioude walo.
- Les postes d'eau à Abari, Darto, Matigoum et Naim

#### **Commune d'Aéré Mbar**

- Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-village :
  - Groupement Aéré Gollere (Aéré Gollere et Wendou Edy) ;
  - Groupement Nouara (Nouara, Wendou M'babba2).
  - Groupement Medina (Medina, Senou Kouna).
  - Groupement Wouro Mamadou Hawa (Wouro Mamadou Hawa, Hay Mansour).
  - Groupement Beillami (Beillami, Tejala).
- Système d'Approvisionnement en Eau Potable mono-village : Aéré M'Bar, Bolol Doggo, Kadiel Abou, Saboualla, Seno Boussobe, Lejwad, Wothie, Belel Ournguel et Djandia.
- Poste d'eau : Hassi Beder, El Menzah, Dounguel, Samana et Saré Souky.

L'insuffisance du débit et la rareté des infrastructures dans certaines zones telles que El Verea contraignent plusieurs villages, au moment du diagnostic, à s'alimenter à partir des mares et retenues d'eau (Balawa, Saada, Elmreiga, Diandjié...).



Figure 10: Puits traditionnel dans la commune de El Vrae

Pour répondre aux nombreuses sollicitations des populations pour ce secteur indispensable à leur survie les priorités au niveau du tableau 1 ci-après ont été retenues :

**Tableau 13: Priorités de la Moughataa en matière d'eau potable**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Sêno Kouna	Réaliser un forage équipé
	Aéré Mbar (chef-lieu de la commune)	Acquisition d'un 2 <sup>e</sup> forage équipé en vue de satisfaire les besoins en eau du village qui s'accroît en population
		Renforcement des panneaux solaires de la pompe du forage du village
	Hay Mansour	Equipement du forage en pompage solaire en remplacement de l'actuelle pompe défectueuse
	Sêno Boussobé	Equipement du forage en pompage solaire en remplacement de l'actuelle pompe défectueuse
	Bélel Ournguel	Equipement du forage en pompage solaire en remplacement de l'actuelle pompe défectueuse
	Médina	Acquisition d'un forage équipé de moyen d'exhaure
	Wouro Amadou Hawa Dia	Fourniture d'un groupe électrogène de pompage pour le forage du village
	Bolol Dogo	Réhabilitation du forage (approfondissement, équipement d'un moyen d'exhaure adapté)
	Lejouad	Branchement à l'électricité du pompage du forage
	Awoirat	Forage d'un puits équipé d'exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Diandjié	Equipement du forage en pompage adéquat
		Forage d'un puits équipé d'exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Sabou Alla	Construction d'un 2 <sup>e</sup> château d'eau et extension du réseau d'adduction d'eau du village
	Wendou Edi	Forage d'un puits équipé de pompage solaire pour l'alimentation en eau potable et pour le maraichage
Hairé Golléré	Réhabilitation du réseau d'adduction d'eau	
<b>BABABE</b>	Fondé Elimane	Réhabilitation du forage (approfondissement, équipement d'un moyen d'exhaure adapté).la pompe est insuffisante pour satisfaire au besoin des 5 agglomération
	Maghama Ibrahima	Réalisation d'un forage équipé avec adduction dans le village
		Extension du réseau d'adduction d'eau pour le village qui est un quartier de Bababé et connexion au réseau électrique.
	Dioudé Diéri	Réhabilitation du forage à pédale en un forage équipé de pompage solaire pour les besoins supplémentaires en eau potable des populations et construction d'un nouveau château d'eau
	Windé Niaworé	Extension du réseau d'adduction d'eau pour le village qui est un quartier de Bababé
Medinett Bababé	Equipement du forage existant	
<b>ELVREA</b>	Tadjoukel	Equiper le Forage d'une pompe solaire adéquate pour soutenir le GMP qui commence à être défaillant
	Abdalla Diéri	Réhabilitation du puits villageois et l'équiper en pompage solaire pour les besoins en eau potable
	Towvigh	Réhabilitation du puits du village (approfondissement et réfection de la margelle)
		Réhabilitation du puits du village de Boundou Boudou (approfondissement et réfection de la margelle)
	Medrassa (chef-lieu de la commune)	Réhabilitation du 2 <sup>e</sup> forage : réparation du pompage solaire et la construction d'un château d'eau pour renforcer la capacité de fourniture d'eau potable
Krae Leghnm	Approfondissement du puits existant pour arriver à la nappe. Puits de 28.5 mètres de profondeur, 1 mètre de lame d'eau.	

L'approvisionnement en eau se présente comme une demande existentielle vue son acuité. Les problèmes d'accès à l'eau potable sont vécus avec angoisse chez les communautés : éloignement des points d'eau pour les besoins vitaux, absence de moyens d'exhaure qui accroît la pénibilité des tâches notamment celles des femmes, insuffisance des ressources en eau pour entreprendre ou étendre les

activités de production (maraîchage, élevage, artisanat), fréquence des maladies hydriques (maladies diarrhéiques), manque de moyens matériels et financiers pour construire des ouvrages hydro-agricoles afin d’augmenter les superficies cultivées et introduire les cultures irriguées et autres activités (pisciculture).

### 5.3.3 - Assainissement et hygiène

La Moughataa n’est dotée d’aucun réseau d’assainissement collectif, ni de système d’évacuation des eaux usées, ni de système de ramassage des ordures ménagères, ni de centre d’enfouissement. Les populations déversent les déchets issus de leurs différentes activités dans la nature et les points d’eau temporaires en hivernage sont souvent souillés de ces poubelles visibles auprès des habitations dans la Moughataa ; ce qui contribue à affecter les enfants en particulier qui en font leurs zones de divertissements.

Par ailleurs, 119 Femmes relais ont été formées sur l’initiative A.T.P.C axée sur l’importance de l’hygiène sur la santé des individus en général et de la femme en particulier qui fait office de ménage et d’entretien des enfants. Selon le Rapport MISC 2015, seuls 16% des ménages du monde rural utilisent des toilettes améliorées non partagées.

## 5.4 - Secteurs économiques

---

Les secteurs économiques dans la Moughataa sont constitués de l’Agriculture, l’Elevage, de la pêche et des AGR.

### 5.4.1 - L’agriculture

L’agriculture dans la Moughataa est constituée de cultures sous pluies, de décrue et de riziculture. Les outils agricoles utilisés restent empiriques : la daba, la hache, le pilon pointu, etc. ; ce qui limite une exploitation de superficies plus grandes et des récoltes plus importantes pour faire face à la croissance démographique et aux besoins croissants des populations en proie au modèle de développement qui n’était pas le leur il y a un peu plus d’une vingtaine d’années (constructions en ciment, voyages en voitures, achats soins de santé humaine et animale, équipements des enfants scolarisés, la télévision, le téléphone, etc.).

Le secteur agricole bénéficie cependant d’un environnement propice favorable au développement des filières végétales porteuses :

- Existence de terres fertiles et en abondance ;
- Possibilité de la maîtrise d’eau avec la proximité du Fleuve Sénégal,
- Existence d’une main d’œuvre abondante,
- Facilité d’écoulement des productions agricoles avec l’existence d’axes d’écoulement des différentes productions (Nouakchott, Boghé, Aleg et Kaedi)
- Potentiel de bétail important (ânes et chevaux surtout) pour la culture attelée éventuelle
- Abondance de la fumure animale pouvant améliorer durablement la qualité des terres agricoles ; cette fumure, en abondance dans tous les villages reste inutilisée dans les productions céréalières ;
- Présence de partenaires intervenant dans le secteur agricole.

Malgré ces potentialités importantes, l’agriculture dans la commune reste handicapée par plusieurs contraintes dont la levée reste vitale pour relancer cette activité.

#### 5.4.1.1 - Les cultures pluviales

Compte tenu de l’irrégularité des pluies et de leur mauvaise répartition dans le temps et dans l’espace, les paysans cultivent le plus souvent dans des dépressions sensées collecter un minimum d’eau de pluie pouvant garantir, après infiltration, la réussite des cultures. Les spéculations cultivées sont le sorgho, le mil, le niébé, le maïs et les pastèques. Il existe un potentiel de terres agricoles extrêmement important en cultures pluviales dans la Moughataa :

**Tableau 14: Répartition du potentiel en terre agricole sous pluies estimé lors du Diagnostic**

Commune	Village	Potentiel (ha) en terre estimé
<b>AERE MBAR</b>	Wendou Mbaba 2	50 ha
	Aéré Mbar	400 ha
	Hay Mansour	100 ha
	Bélel Ournguel	50 ha
	Médina	50 ha
	Sabou Alla	150 ha
	Béli Lami	150 ha
	Hairé Golléré	150 ha
<b>BABABE</b>	Fondé Elimane	130 ha
	Windé Niaworé 1	50 ha
	Abari	50 ha
	Dioudé Diéri	130 ha
<b>ELVREA</b>	Tadjoukel	110 ha
	Dar El Beidha	50 ha
	Abdalla Diéri	
	Elmreiga	60 ha
	Towvigh	80 ha
	Hay Salam	80 ha
	Medrassa	170 ha
	Rgueigue	130 ha
	Netga	100 ha
	Hay Saada	80 ha
	<b>Total</b>	<b>2.280</b>

En l'absence de données statistiques disponibles au niveau des services de l'agriculture de la Moughataa, ces informations en potentiel de terres obtenues auprès des populations enquêtées et recoupées à travers un forte demande en protection grillagée des zones agricoles sous pression de la divagation animale nous permettent d'avoir une idée sur l'importance du potentiel valorisable dans cette Moughataa.

Aussi, la forte demande dans le secteur des cultures pluviales est essentiellement orientée dans la sécurisation des cultures par la fourniture de grillage de protection pour une quantité totale estimée à 142 000 ml devant protéger environ 3000 ha de cultures pluviales. Sur les 39 Villages enquêtés, 22 villages (soit 85%) ont sollicité une fourniture de grillage pour sécuriser leurs cultures face à une divagation animale devenue incontrôlable dans la zone. Le tableau ci-dessous résume la demande en clôture agricole dans la majorité des villages visités.

**Tableau 15 : Besoins en grillage de sécurisation des cultures**

Commune	Village	Besoins exprimés en grillage de protection des cultures
<b>AERE MBAR</b>	Wendou Mbaba 2	Fourniture de 3000 ml de grillage pour la clôture de 50 ha
	Aéré Mbar	Fourniture de 8000 ml (2km x 2km) de grillage pour la clôture des cultures de Diéri
	Hay Mansour	Fourniture de 4000 ml de grillage pour la clôture des cultures de Diéri (100 ha)
	Bélel Ournguel	Fourniture de 3000 ml de grillage pour la clôture des cultures de Diéri (50 ha)
	Médina	Fourniture de 3000 ml de grillage pour la clôture des cultures de Diéri (50 ha)
	Sabou Alla	Clôture de la zone agricole pluviale pour 6000 ml (150 ha)
	Béli Lamî	Fourniture de 10.000 ml pour la protection des cultures pluviales
	Hairé Golléré	Protection, en grillage, des cultures contre la divagation animale : 10.000 ml pour les cultures sous pluies
<b>BABABE</b>	Fondé Elimane	Protection, en grillage, des cultures contre la divagation animale : 12.000 ml pour les cultures sous pluies
	Windé Niaworé 1	Fourniture de 3000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales
	Abari	Fourniture de 3000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales
	Dioudé Diéri	Fourniture de 12000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales
<b>ELVREA</b>	Tadjoukel	Fourniture de 8000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales
	Dar El Beidha	Fourniture de 3000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales
	Abdalla Diéri	Lutter efficacement contre la sésamie
	Elmreiga	Protection de la cuvette du barrage pour 4000 ml de grillage
	Towvigh	Fourniture de 6000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales (100 ha environ)
	Hay Salam	Fourniture de 8000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales (150 ha environ)
	Medrassa	Fourniture de 6000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales (100 ha environ)
	Rgueigue	Fourniture de 6000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales (130 ha environ)
	Netga	Fourniture de 6000 ml de grillage pour la protection des cultures pluviales (100 ha environ)
	Hay Saada	Réparation du barrage du village et clôture de la cuvette pour 8000 ml de grillage

Même si le problème de divagation animale constitue la principale demande en milieu rural dans le secteur des cultures pluviales, d'autres contraintes essentielles sont également évoquées. Il s'agit de l'absence de moyens de labours des sols où la houe traditionnelle ne permet plus de cultiver davantage de terres et de labour profond devant améliorer la capacité des sols à infiltrer les rares eaux de pluies qui tombent en hivernage. A cela s'ajoute le manque d'encadrement, la cherté des intrants agricoles, les maladies végétales... Hormis les besoins en clôtures, d'autres demandes ont été formulées par certains agriculteurs :

**Tableau 16 : Autres besoins en matière d'agriculture**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Nouara	Dotation d'un tracteur pour le labour des champs
<b>BABABE</b>	Wouro Foulbé	Formation professionnelle des jeunes en chômage
	Dioudé Diéri	Dotation d'un tracteur pour les labours
<b>ELVREA</b>	Abdalla Diéri	Fourniture d'un tracteur pour le labour des différentes cultures
	Medrassa (chef-lieu de la commune)	Réparation du barrage du village (ouvrage de vidange et une partie de la digue cassés)
	Hay Saada	Réparation du barrage du village et clôture de la cuvette pour 8000 ml de grillage

La faiblesse des moyens de production (absence d'outils et de technologies, matériel inadéquat et obsolète) caractérise les activités productives dans l'ensemble des secteurs (agriculture, élevage, artisanat) limitant ainsi leur rentabilité et leur rendement. L'octroi de matériel se pose comme une demande majeure des populations rencontrées.

La possession de matériel de production permet l'accroissement des revenus (augmentation de la production, location du matériel).

#### 5.4.1.2 - Les cultures de décrue

Les cultures de décrue concernent les zones inondables par le fleuve Sénégal. On y cultive le sorgho, le maïs, le niébé, les pastèques, la patate douce et les courges.

Tout comme les cultures pluviales, les demandes de sécurisation des cultures et lutte contre la sésamie sont au cœur des préoccupations des populations visitées. La forte demande en grillage témoigne l'étendu des aménagements dans ce secteur. Le tableau donne une idée des terres exploitées en décrue.

**Tableau 17: Potentiel en terre des cultures de décrue**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Bolol Dogo	Fourniture de 10.000 ml de grillage pour la protection des cultures de décrue
	Hairé Golléré	Protection, en grillage, des cultures contre la divagation animale : 4.000 ml pour les cultures de décrue
<b>BABABE</b>	Fondé Elimane	Protection, en grillage, des cultures contre la divagation animale : 6.000 ml pour les cultures de décrue
	Dioudé Diéri	Fourniture de 7000 ml de grillage pour la protection des cultures de décrue

Par expérience, déclarent les agriculteurs, seules les clôtures en grillage doublées de leur gardiennage permettront de sécuriser les cultures établies.

L'autre handicap aux cultures de décrue mais aussi sous pluies est la sésamie qui fait avorter toutes les plantes de sorgho en période de nouaison. Le ministère de l'agriculture qui fournissait du produit Bulldog n'en fournit plus que de petites quantités sans explication. Les paysans peuvent, en l'absence de traitement, perdre toute culture de sorgho soit en hivernage ou en décrue. La prolifération de la sésamie

au niveau de toutes les zones agricoles de la Moughataa est devenue endémique dans la wilaya. D’après les populations, toutes les zones agricoles en sont infestées. Le peu de produits phytosanitaires qui arrive ne couvre pas les besoins requis de la Moughataa.

#### 5.4.1.3 - Les cultures irriguées (maraichage et riziculture)

##### i) Le maraichage

Le maraichage, spécialité des coopératives féminines, s’est développé ces dernières années dans plusieurs localités au niveau de la Moughataa et occupe une grande place dans le revenu des ménages.

En l’absence de statistiques sur l’effectif des coopératives agricoles dans la Moughataa, nous pouvons constater avec force que dans toutes les localités visitées les femmes en groupements coopératifs reconnus ou non pratiquent des activités maraichères ; le tableau ci-dessous témoigne de la forte demande formulée par les maraichers, dans la Moughataa, lors de nos visites des terroirs :

**Tableau 18: Priorités de la Moughataa en matière de maraichage**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Sêno Kouna	Forage d’un puits équipé d’exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Wendou Mbaba	Fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Aéré Mbar	Fourniture de 1600 ml de grillage pour les 2 jardins des femmes (8ha et 2ha)
	Wothi	Réhabilitation du périmètre maraicher des femmes pour 10 ha et son équipement en GMP de 2 cylindres
	Hay Mansour	Forage d’un puits équipé d’exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Sêno Boussobé	Réhabilitation du périmètre maraicher des femmes pour 6 ha, son équipement en GMP de 2 cylindres et fourniture de 1000 ml pour la clôture
	Bélel Ournguel	Réhabilitation de l’ancien puits colonial et son équipement en exhaure solaire pour le périmètre maraicher des femmes et fourniture de 400 ml de grillage de clôture
	Médina	Fourniture d’un GMP de 2 cylindres et 600 ml pour la clôture du périmètre maraicher des femmes
	Wouro Amadou Hawa Dia	Forage d’un puits équipé d’exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Bolol Dogo	Réhabilitation du périmètre maraicher des femmes pour 5 ha, son équipement en GMP de 2 cylindres et fourniture de 800 ml de grillage pour la clôture
	Lejouad	Fournir une pompe solaire pour le puits maraicher des femmes
	Nouara	Fournir une pompe solaire pour le puits maraicher des femmes
	Awoirat	Forage d’un puits équipé d’exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Diandjié	Forage d’un puits équipé d’exhaure solaire et fourniture de 400 ml de grillage pour le jardin maraicher des femmes
	Sabou Alla	Forage de 2 puits équipés d’exhaure solaire et fourniture de 800 ml de grillage pour les 2 jardins maraicher des femmes
	Béli Lami	Equiper le puits maraicher par une pompe solaire pour exhaure
	Tjala	Forage de 2 puits équipés de pompage solaire pour les 2 périmètres maraichers
	Wendou Edi	Forage d’un puits équipé de pompage solaire pour l’alimentation en eau potable et pour le maraichage
	Hairé Golléré	Forage d’un puits équipé de pompage solaire pour le premier périmètre maraicher Doter le périmètre maraicher du fleuve d’un GMP de 2 cylindres et 800 ml de grillage pour la clôture du jardin maraicher
	Kadiel Abou	Forage d’un puits équipé de pompage solaire pour le premier périmètre maraicher des femmes
<b>BABABE</b>	Dioudé Walo	Fourniture de 600 ml de grillage et d’un GMP de 2 cylindres pour le périmètre maraicher
	Fondé Elimane	Equiper 7 périmètres maraichers dont : 2 en pompage solaire, 2 pour GMP de 2 cylindres chaque et 3 à doter chacun d’un puits équipé de pompage solaire

Commune	Village	Priorités
	Maghama Ibrahima	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes
	Wouro Foulbé	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Médina Bababé	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 800 ml
	Windé Niaworé 2	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Windé Niaworé 1	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Abari	Réparation de la pompe solaire du puits maraicher et clôture du périmètre pour 600 ml de grillage et construction de 2 bassins de réception d'eau
	Dioudé Diéri	Réhabilitation du périmètre maraicher des femmes (6,5 ha), forage d'un puits équipé de pompage solaire et fourniture de 800 ml de grillage pour clôture
<b>ELVREA</b>	Tadjoukel	Réhabilitation du 2 <sup>e</sup> puits et l'équiper en pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et fourniture de 400 ml de grillage pour clôture
	Dar El Beidha	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Abdalla Diéri	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 600 ml
		Fourniture d'un tracteur pour le labour des différentes cultures
	Elmreiga	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 600 ml
	Towvigh	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Hay Salam	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Medrassa	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Rgueigue	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
	Netga	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml
Hay Saada	Forage d'un puits équipé d'un pompage solaire pour le périmètre maraicher des femmes et clôture en grillage pour 400 ml	

La demande en eau et le grillage de protection restent les principales préoccupations des maraichers dans la Moughataa. Tandis que l'insuffisance d'encadrement technique, les traitements de cultures et les semences améliorées constituent en seconde étape des soucis dans le secteur.

### ii) L'arboriculture fruitière

Ce secteur d'activité est encore très timidement pratiqué et s'associe souvent au maraîchage. Dans la Moughataa nous comptons au moins deux grands vergers à Darto Thioubalel et à Bolol Doggo.

### iii) La riziculture

C'est une activité pratiquée dans la zone du fleuve compte tenu de la présence pérenne de l'eau du fleuve et de la qualité des sols favorables à ce type de cultures.

Le potentiel en périmètres rizicoles reste marqué par certaines contraintes d'aménagement ou de réhabilitation, d'équipement en motopompes GMP et de grillage de sécurisation des cultures. Les contraintes soulevées par les riziculteurs s'annoncent comme suit :

**Tableau 19 : Priorités en matière de riziculture**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Aéré Mbar	Réhabilitation du périmètre rizicole de 436 ha
	Wothi	Réhabilitation du périmètre rizicole de 40 ha, sa clôture pour 3000 ml et son équipement en GMP de 3 cylindres
	Sêno Boussobé	Réhabilitation du périmètre rizicole de 50 ha, sa clôture pour 3000 ml et son équipement en GMP de 3 cylindres Aménagement d'un nouveau périmètre rizicole de 150 ha de terres disponibles pour le village
	Hairé Golléré	Protection, en grillage, des cultures contre la divagation animale : 2.000 ml pour le périmètre rizicole de 20 ha
<b>BABABE</b>	Dioudé Walo	Réhabilitation du périmètre rizicole (45 ha), fourniture de 3000 ml de grillage et un GMP de 2 cylindres pour l'irrigation
	Dioudé Diéri	Dotation d'un tracteur pour les labours
		Réhabilitation du périmètre rizicole de 40 ha
<b>ELVREA</b>	Abdalla Diéri	Fourniture d'un tracteur pour le labour des différentes cultures

En dehors de la demande d'aménagement et des moyens d'irrigation, les riziculteurs souhaitent acquérir de petits tracteurs agricoles pour les labours des parcelles de riz mais surtout pour les parcelles maraichères contiguës aux parcelles de riz au bord du fleuve. La possession de matériel de production permet l'accroissement des revenus (augmentation de la production, location du matériel).

Il est notable de constater l'aménagement hydro-agricole de 150 ha sis à Aéré Mbar qui n'a jamais réellement fonctionné à cause d'un mauvais dimensionnement et par ricochet une mauvaise réalisation des travaux.

Par ailleurs les populations de Medressa (El Verea) ont demandé à l'unanimité la réhabilitation de la grande digue qui est leur principale source de production agricole. Cette dernière est déchiquetée au niveau du point de jonction entre l'ouvrage de vidange et le corps de la digue et ne garde plus d'eau. La réhabilitation de cette infrastructure est d'une importance capitale pour la sécurité alimentaire de la population et la lutte contre la pauvreté.

**Figure 11 : Brèche au niveau de la digue de Medressa**



Les populations de Medressa ont soulevé la même préoccupation à propos de la digue de même nom. Elle demeure à ce jour un potentiel énorme pour le développement de l’agriculture et la sécurité alimentaire mais les nombreuses brèches constatées sur le corps de la digue ne permettent plus à celle-ci de retenir l’eau pour les besoins agricoles.

Figure 12: Digue de Medressa



#### 5.4.2 - L'élevage

L'élevage contribue largement à l'économie de la Moughataa de Bababé et joue un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire des populations en apportant incontestablement une forte valeur ajoutée. Le caractère redistributeur de la contribution du sous-secteur, son rôle social et son mécanisme de solidarité aide la Moughataa à améliorer les revenus des ménages en milieu rural (salaires des bergers, des puisatiers et des artisans du cuir, dons des produits et des sous-produits de l'élevage).

Les animaux élevés sont constitués de bovins, de camelins, d'ovins et caprins d'ânes et de chevaux et accessoirement de volaille. A ce jour il n'existe pas de statistique disponible pour l'effectif des différents animaux disponibles dans la Moughataa.

De façon spécifique, les potentialités du secteur de l'élevage dans la Moughataa résident dans :

- L'existence d'une vieille tradition d'éleveurs
- De la diversité des types d'élevage
- Des habitudes alimentaires à base de lait et de viande ;
- Effectifs importants de cheptel (bovins, ovins, petits ruminants et la volaille) ;
- Existence d'aliments de bétail à bon marché.
- 4 auxiliaires vétérinaires formés par Oxfam
- Le bureau départemental de la fédération des éleveurs où adhèrent plus de 200 membres

En ce qui concerne les infrastructures pastorales nous avons, entre autres :

- 11 parcs de vaccination (Bélel Ournguel, Wouro Amadou, Wendou Mbaba, Sabou Alla, Dioudé Djiéri, Bababé, Fondé Diéri, El Vereá , Balawa, Tadioukel, Wendou Edi) dont cinq doivent être réhabilités. Il s'agit des postes de El Vereá, Bélel Ournguel, Sabou Alla, Tadioukel et Bababé.

- 80 km de pares-feux traversant la Moughataa de Bababé suivant les 3 axes : (i) El Verea - Balawa - Bélel Ournguel – Tadioukel ; (ii) Balawa – Diellewar (vers Aleg) ; (iii) Balawa - Saboualla
- 1 boutique pharmacie à Bababé

Les principales maladies animales connues dans la Moughataa sont : la dermatose, la fièvre aphteuse et le charbon symptomatique. Ce dernier fait des ravages importants au niveau des veaux.

Les principales préoccupations des éleveurs rencontrés au cours du diagnostic s'articulent autour de :

**Tableau 20 : Préoccupations des éleveurs exprimés lors du Diagnostic**

Commune	Village	Priorités
<b>BABABE</b>	Windé Niaworé 2	Dotation d'un fonds de roulement pour l'établissement d'une boutique communautaire et autres AGR (engraissement de petits ruminants, couture et teinture)
	Dioudé Diéri	Création d'une réserve fourragère par la mise en défens de 50 ha pour 3000 ml de grillage
<b>AERE MBAR</b>	Sêno Kouna	Dotation d'un parc de vaccination
	Wendou Mbaba 2	Dotation d'AGR pour soutenir les activités féminines : engraissement de petits ruminants, couture et teinture.
	Aéré Mbar	Dotation d'un parc de vaccination
	Bélel Ournguel	Aménagement de la mare de Bélel Ournguel
	Médina	Dotation d'un parc de vaccination
	Wouro Amadou Hawa Dia	Dotation d'AGR pour lutter contre la pauvreté du village : Boutique communautaire, courtage, engraissement petit ruminant, congélateurs solaires pour les femmes
	Lejouad	Financement d'une pharmacie vétérinaire Financement d'une boutique d'aliment bétail
	Awoirat	Dotation d'un parc de vaccination
	Kadiel Abou	Dotation d'un parc de vaccination
<b>ELVREA</b>	Abdalla Diéri	Dotation d'un parc de vaccination
	Hay Salam	Création d'une réserve fourragère par la mise en défens de 100 ha pour 6000 ml de grillage

Les principales contraintes au développement du secteur sont :

- L'insuffisance des infrastructures (parcs de vaccination, puits pastoraux, pharmacies vétérinaires)
- L'insuffisance des moyens humains, matériels et logistiques des services régionaux et départementaux en charge de l'encadrement en matière d'élevage
- La faiblesse des prestations vétérinaires
- Les situations conflictuelles pouvant résulter de la concurrence entre cultivateurs et éleveurs suite à la pression sur les terres et les menaces de destruction des cultures.
- Maladie inconnue des veaux inquiétantes pour les éleveurs
- La surcharge des pâturages avec la transhumance de troupeaux en provenance du Trarza, du Tagant et d'ailleurs,
- L'insuffisance des pâturages en période de soudure où les mises en défens pour réserves fourragères ont été proposées comme solution alternative
- Insuffisance de personnel ; 1 seul agent infirmier et inspecteur en même temps ; aucun moyen de transport, bâtiment en réhabilitation par le PRAPS

Parmi les atouts de la Moughataa dans le domaine de l'élevage, nous pouvons citer :

- L’abondance de terres se prêtant à l’exploitation agro-pastorale et, notamment, des terres aptes à l’élevage extensif de type transhumant ;
- La possibilité de développer les cultures fourragères partout au bord du fleuve
- Un cheptel important et diversifié, représentant un potentiel d’intensification et de valorisation considérable

Partant des paramètres zootechniques fournis par les services techniques du secteur, on enregistre un potentiel élevé des produits dérivés de l’élevage comme le lait, de la viande et des peaux issues de l’abattage des animaux. Ces produits sont en partie consommés (lait et viande), commercialisés ou redistribués sous forme de don, aide ou solidarité communautaire.

Dans les conditions actuelles, l’**aviculture** familiale est peu valorisée et extrêmement fragile, mais elle comporte des potentialités importantes pour améliorer la ration alimentaire des ménages les plus pauvres. L’autoconsommation, bien que modeste, est appréciable pour une famille démunie.

### 5.4.3 - La gestion des ressources naturelles

La végétation de la Moughataa est composée de 2 types : végétation ligneuse et végétation herbacée. La végétation ligneuse n’a jamais été sujette à des estimations de productivité en raison de la faible densité et surtout de l’étendue des espèces. Les principales espèces caractérisant cette végétation sont : Acacias, Balanites, Capparis decudea, Leptadenia, Boscia.

On peut noter l’existence de la mare de Widim qui couvre une superficie moyenne de 1300 ha entièrement boisée en acacia Nilotica. C’est une zone humide inondée en saison de pluies et constitue un excellent lieu d’arrêt pour les oiseaux migrateurs du paléarctique occidental. La chasse de ces oiseaux commence à raréfier leur escale sur Widim .

Les eaux de cette mare assez poissonneuses attirent plusieurs groupes de pêcheurs en saison sèche (Abdalla, Fondé, Darto Abdalla).

L’exploitation forestière est marquée par le charbonnage clandestin au niveau des zones boisées. Le ramassage du bois mort pour la cuisson des repas et la cueillette des produits forestiers non ligneux (PFNL) qui procurent des revenus non négligeables aux cueilleurs dans le milieu rural comme en témoignent les produits vendus (jujubes, Mureaux blancs, gousses de gonakiens, etc.) au niveau des étals des marchés des principales agglomérations de la Moughataa (Bababé, El Vrea, Aéré Mbar, Aéré Golléré, Wothi, etc.).

L’effet conjugué de la désertification et de l’action humaine sur ces ressources naturelles a fait que les espaces forestières jadis considérées comme classées, ont été en grande partie détruites. Par conséquent, il s’avère indispensable de mettre en place une stratégie efficace et adaptée qui vise la sauvegarde et l’amélioration du potentiel environnemental de la Moughataa.

Les principales préoccupations des populations en matière de ressources naturelles s’articulent autour des points suivants :

- Désertification, ensablement et dégradation des sols très accentuée,
- Diminution du couvert végétal et assèchement des cours d’eau,
- Baisse des nappes phréatiques,
- Surexploitation du bois, carbonisation,
- Forte pression et constante sur les ressources naturelles, pression qui engendre leur dégradation progressive et généralisée
- Surpâturages (zone de transhumance du nord vers le sud),

- Manque de moyens logistiques pour mener les actions nécessaires à la protection de l’environnement,
- Manque de personnel qualifié (cadres et techniciens), pour couvrir l’ensemble de la Wilaya,
- Plusieurs intervenants dans la Wilaya dans le domaine environnemental sans concertation ni coordination avec l’inspection départementale de l’Environnement

Ainsi, la protection et la mise en valeur des ressources naturelles se présentent comme une préoccupation des communautés surtout pour celles qui perçoivent la forte détérioration de leur environnement : dégradation des sols et des pâturages, disparition de certaines espèces, ensablement et avancée des dunes, sont autant de contraintes que rencontrent les communautés.

#### 5.4.4 - La pêche fluviale

La pratique de la pêche est courante avec la proximité du fleuve Sénégal au sud de la Moughataa. Les pêcheurs sont souvent affectés par la mauvaise production des pêcheries réalisées. La vétusté du matériel de pêche conjuguée avec les technologies primitives pratiquées fait que ce secteur est peu rentable et n’occupe qu’une petite frange de la population.

Il faut noter l’existence d’une association de pêcheurs communale à Bababé (agrée par Ministère de la Pêche) composée de 45 personnes. Cette association avait bénéficié d’un appui World Vision en dotation de matériels de pêche en 2006 mais leur manque d’organisation et de formation a freiné toute leur velléité de développement.

Certaines préoccupations ont été soulignées par les acteurs lors du diagnostic. Il s’agit :

**Tableau 21 : Priorités des groupes de pêcheurs exprimés lors du diagnostic**

Commune	Village	Priorités
<b>AERE MBAR</b>	Aéré Mbar	Appui en filets et pirogues pour le groupe de pêcheurs
	Wothi	Appui en filets et pirogues pour le groupe de pêcheurs
	Sêno Boussobé	Appui en filets et pirogues pour le groupe de pêcheurs
<b>BABABE</b>	Dioudé Walo	Appui en filets et pirogues pour le groupe de pêcheurs
	Fondé Elimane	Appui en filets et pirogues pour le groupe de pêcheurs
	Dioudé Diéri	Appui en filets et pirogues pour le groupe de pêcheurs

Les pêcheurs appartiennent à un groupe ethnique particulier formant une catégorie sociale spécifique avec ses propres traditions, habitudes et coutumes. Ils sont redoutés pour les pouvoirs de l’eau qu’ils détiennent.

Le groupe socio professionnel des pêcheurs hors des zones maritimes a été très peu pris en compte par les projets. Les activités de pêche artisanale fluviale se sont fortement réduites du fait de la concurrence avec la pêche maritime (camions frigorifiques), de la création de barrages (Manantali) qui ont perturbé la crue des fleuves. Ces groupes de pêcheurs vivent dans des conditions particulièrement vulnérables : faibles revenus, maladies hydriques très fréquentes (paludisme, diarrhée, schistosomiase), mauvaises conditions de travail, habitat très précaire et faible accès aux services de base (santé, éducation) pour ces populations itinérantes, moyens de production très vétustes, peu d’accès au crédit et à la formation. Les femmes effectuent la transformation du poisson (poisson séché, fumé) mais compte tenu des faibles gains obtenus, elles s’adonnent aussi au maraîchage ou aux autres activités de production. Les pêcheurs se regroupent sur des liens de parenté et d’alliance. Dans l’accompagnement de ce groupe de pêcheurs il est préconisé :

- Équiper les pêcheurs de pirogues et de filets adéquats aptes à améliorer leurs conditions de pêcheries

- Valoriser les activités de pêche (appui à la production, transformation, commercialisation).
- Développer d’autres activités génératrices de revenus si besoin notamment pour les femmes de pêcheurs.
- Renforcer les actions d’information, éducation, formation, communication en direction de ce groupe (IEC en santé).
- Faciliter l’accès des pêcheurs et de leur famille aux infrastructures communautaires et communales.

En plus de l'agriculture et l'élevage, la pêche qui constituait une activité de base traditionnelle pour les populations du sud de la Moughataa, représente, aujourd'hui, une activité économique quasi-délaissée. Jadis, elle se pratiquait avec passion par des pêcheurs professionnels le long du fleuve Sénégal, dans les affluents et dans les mares semi permanentes. Malheureusement, depuis le début de la sécheresse et surtout en l'absence d'une politique adéquate de pêche fluviale, la production halieutique a progressivement baissé. L'activité a été, de ce fait, reléguée au second plan. Beaucoup de pêcheurs professionnels ont abandonné leur travail, ou se sont rabattus sur d'autres activités plus payantes (négociation de poisson de mer, maraîchage, commerce, etc.) et/ou ont préféré émigrer. La demande de poisson reste élevée dans la Moughataa et n'est satisfaite que grâce aux poissons importés de Nouakchott et vendus sur les marchés des villes et villages du fleuve.



Figure 13: Pêcheurs au niveau de Fondé Diéri

#### 5.4.5 - Le commerce

Les marchés de la Moughataa sont régulièrement fournis en denrées de première nécessité à des prix abordables et provenant de Nouakchott. Dans tous les villages, il existe des boutiques de proximité où sont vendus les denrées nécessaires en milieu rural (riz, huile, thé et sucre surtout). Le secteur est souvent handicapé par l'enclavement en saison de pluies qui contraint les populations des deux rives du fleuve à pratiquer un commerce d'échange où le sucre, la farine et l'huile provenant de la Mauritanie sont vendus au Sénégal et le riz et ciment du Sénégal vendus en Mauritanie.

Les villages enclavés par les eaux devront pouvoir bénéficier de pirogues motorisées pour améliorer leurs conditions d'approvisionnement en denrées de première nécessité à cette période difficile de l'année.

Par ailleurs il faut noter l'existence de boutiques communautaires au niveau de Bababé. Il s'agit des boutiques de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) qui sont au nombre de quatre et les boutiques « EMEL » qui sont au nombre de deux.

Les commerçants de la wilaya pratiquent depuis longtemps les échanges commerciaux transfrontaliers avec le Sénégal. Ces flux se traduisent par la présence régulière de centaines de commerçants mauritaniens aux marchés hebdomadaires des villes et villages sénégalais. Les produits acheminés vers le Sénégal sont généralement composés de sucre, du thé, de biscuits, des pâtes, de l’huile, des matelas, des couvertures et des ustensiles de cuisine en contrepartie des produits maraichers et conserve (légumineuse, tomate concentrée...).

#### 5.4.6 - Artisanat

L’artisanat reste traditionnel et pratiqué par des coopératives féminines sans équipements évolutifs. Le secteur informel de l’économie rurale est très mal connu, faute d’informations statistiques fiables et cohérentes. Néanmoins les investigations conduites soulignent que ce secteur constitue une source de revenus appréciables et un créneau alternatif pour le développement local.

Le petit commerce (alimentation, vêtements) se présente comme l’activité principale, suivi de l’artisanat et du bâtiment. Ce secteur permet l’emploi de main d’œuvre, la création de revenus complémentaires, l’amélioration du cadre des conditions de vie. Certaines activités traditionnelles se trouvent être en déclin du fait de la modernisation des styles de vie, de la sédentarisation, de la détérioration de certaines plantes ou espèces (vannerie, tissage). Parallèlement naissent d’autres créneaux et marchés porteurs (fabrication de grillage, transformation des produits alimentaires...). L’artisanat doit s’adapter aux conditions nouvelles notamment en termes d’approvisionnement en matières premières et surtout pour l’écoulement et la commercialisation des produits. Un besoin de formation en gestion et techniques de production se fait aussi ressentir. Quelques coopératives de femmes dans le secteur de l’artisanat et du secteur informel ont vu le jour mais nécessiteraient de recevoir un appui en organisation.

Renforcer les capacités des coopératives féminines dans les domaines de l’artisanat, de la transformation et de la conservation (lait, légumes ; peaux et cuirs) et de la commercialisation, échange d’expériences. Les mesures d’accompagnement préconisées incluent :

- Collaborer étroitement avec les ministères concernés (artisanat, commerce, tourisme.)
- Conduire des études sur le secteur informel rural, profil et vulnérabilité des artisans, créneaux porteurs, organisations existantes.
- Soutenir les activités d’artisanat et du secteur informel existantes et encourager les nouvelles initiatives privées (Approvisionnement en matières premières, accès facilité aux crédits, stratégies d’écoulement des produits, formation technique et en gestion, appui en organisation)
- Faciliter l’organisation du secteur informel
- Inciter la représentativité du secteur informel dans les instances communautaires et communales.

Les autres activités (artisanat, Boulangerie, soudure, garage de réparation etc.) s’installent de plus en plus dans toutes les localités à la faveur de l’électrification de la Moughataa.

#### 5.4.7 - Le tourisme

Dans le domaine du tourisme, la Moughataa compte plusieurs sites touristiques :

- Le site de Widim, d’une superficie globale de 1300 ha environ, le site est situé dans la commune d’El Vrae de la Moughataa de Bababé et présente une triple vocation :
  - Agro-sylvo-pastorale pour ses zones exondées et inondables,
  - Piscicole pour sa mare permanente appelée localement « Wenndu Widim »,

- Touristique par son caractère de zone humide et son paysage de Gonakiers, abris de nombreux oiseaux, sa richesse floristique et son avifaune variée.
  - o La mare de Balawa et ses espaces pastorales riches en biodiversité en saison de pluies.

Les principaux problèmes ou contraintes du secteur résident dans :

- o La faiblesse des infrastructures d'accueil (hôtels, auberges) ;
- o Faible valorisation et aménagement des sites touristiques ;
- o Difficultés d'accès dans certaines zones d'attraction en saison de pluies ;
- o Le renforcement des capacités des promoteurs dans les domaines de l'artisanat et du tourisme (hôtellerie, marketing, gestion, guides...) ;

Les principales recommandations portent sur :

- o L'amélioration de l'accès et l'organisation des sites touristiques ;
- o Le renforcement des capacités des promoteurs dans les domaines de l'artisanat et du tourisme (hôtellerie, marketing, gestion, guides.) ;
- o La sensibilisation des promoteurs privés sur le potentiel touristique et artisanal de la Moughataa;
- o Le renforcement des capacités des coopératives féminines dans les domaines de l'artisanat, de la transformation et de la conservation (lait, légumes ; peaux et cuirs) et de la commercialisation, échange d'expériences.

#### 5.4.8 - Industrie

Le département ne compte aucune structure industrielle, néanmoins, on recense des initiatives qui sont restées à l'état de projet. Il s'agit tout particulièrement du projet de l'exploitation des phosphates de Bofal, dans la commune d'El Verae, et la mise en place d'une unité de production d'aliments à partir de sous-produits de riz et des tiges de sorgho.

Ces projets industriels peuvent constituer de véritables chantiers à Haute Intensité de main d'œuvre (HIMO) et pourraient contribuer à l'absorption de main d'œuvre non qualifié.

#### 5.4.9 - L'emploi

Les emplois et les revenus ruraux sont largement dominés par les secteurs de l'élevage et de l'agriculture qui représentent respectivement 25% et 22 % des activités de la Moughataa (tableau 22). Le commerce (18%) occupe une part importante dans le secteur informel (boutiques, fours à pain, ateliers de coutures, moulin à grains, boucheries, menuiserie, les restaurants, etc..) et absorbe une partie non négligeable de la main d'œuvre locale et constitue à ce titre l'une des sources les plus importantes d'emploi pour les jeunes dans la Moughataa.

L'agriculture et l'élevage se caractérisent par une très faible productivité qui limite la génération de revenus. Les facteurs limitant de la production sont entre autres la faible disponibilité en eau, l'accès à la terre caractérisé par l'exiguïté des parcelles et l'insécurité foncière, la couverture limitée des organismes de crédits, le déficit d'infrastructures et l'enclavement qui augmentent les coûts de production et rendent plus difficiles l'écoulement et la transformation des produits, l'insuffisante opérationnalité des services de recherche, de formation et de vulgarisation agricole, l'exiguïté du marché intérieur.

**Tableau 22: Effectif de la population active dans la Moughataa selon les branches d'activité**

<b>Branches d'activités économiques</b>	<b>Bababé</b>	<b>Pourcentage</b>
Agriculture	791	20%
Elevage	986	25%
Activités annexes	4	0%
Chasse	1	0%
Sylviculture	4	0%
Pêche	34	1%
Industrie Extractive	18	0%
Industrie manufacturée	217	6%
Eau-Gaz-Electricité	25	1%
BTP	375	10%
Commerce	700	18%
Transport/com	209	5%
Banque/assurance	8	0%
Administration services sociaux	525	13%
ND	2	0%
<b>Total</b>	<b>3898</b>	<b>100%</b>

Source : RGPH, 2013

#### 5.4.10 - Les institutions financières et de microfinance

Il n'y a pas de banques dans le département. Les plus proches se trouvent à Boghé et Kaédi.

NISSA banque : institution de micro finance dédiée aux femmes surtout les femmes en milieu rurale.

CAPEC : localisé dans les chefs-lieux de moughataa, n'offre les prestations que ceux habitant la localité. Cette institution enregistre une forte adhésion des jeunes opérant dans le commerce, le transport, vente de portables et des cartes de recharges téléphoniques.

BCE Mutuelle de Crédit et Epargne – Femmes Bababoises : constitué par 500 femmes bababoises de tout le monde, elles viennent d'ouvrir en décembre 2018 un bureau à Nouakchott et un bureau à Bababé. Son but est de faciliter le crédit aux femmes avec des initiatives économiques porteuses.

#### 5.5 - Réseaux routiers et désenclavement

La Moughataa de Bababé est traversée d'Est en Ouest par le réseau routier bitumé qui relie Aleg-Boghé -Bababé-Kaédi tout au long du fleuve et permet d'améliorer l'accès aux grandes zones de production agropastorales de la zone.

Cependant, en période de pluies, certains axes ou pistes rurales sont difficiles de passage pour arriver au chef-lieu de la Moughataa. Deux types d'enclavement ont été identifiés lors du diagnostic en période de pluies :

**(i) les axes ou pistes rurales présentant des points de passage difficile après une pluie :**

- Aéré Mbar – Goudron (piste de 3 km environ sur terrain argilo-limoneux et glissant après une pluie/patinage des véhicules et charrettes) ;
- Tadioukel – Medersa – El Mreigatt – Bababé sur quelques point critiques difficiles dus à plusieurs ruisseaux traversés par cet axe en saison de pluies ;

- Abdalla Diéri – Goudron (piste de 3 km environ sur terrain argilo-limoneux et glissant après une pluie/patinage des véhicules et charrettes) ;
- Médersa – Hay Saada – Rgueigue – Bababé sur quelques passages difficiles au niveau des ruisseaux qui traversent la piste en saison de pluies

Sur ces axes, il faudra réaliser des études techniques approfondies au niveau des points singuliers afin de mieux apprécier le type d'ouvrage de franchissement et son envergure. Ces activités doivent s'inscrire dans un programme de désenclavement global de la Moughataa afin d'améliorer la mobilité des personnes et des biens.

**(ii) les villages enclavés du fait de la montée des eaux du fleuve en saison de pluies (zone du Walo)**

En plus de ces points critiques en saison des pluies où les passages des véhicules ou charrettes sont souvent aléatoires pendant plusieurs jours, d'autres localités mitoyennes du fleuve Sénégal restent totalement coupées des autres villages de la Moughataa du fait de la montée des eaux de crue qui inondent les terres du Walo où sont pratiquées les cultures de décrue. La seule solution au problème d'enclavement de ces localités reste les pirogues. Les localités enclavées couvrent :

- La commune de Bababé : Gourel Die Seidy – Darto Thioubalel – Naïm – Dioudé Walo
- La commune d'Aéré Mbar : Sara Souki – Samana – Dounguel – Bolol Dogo
- La commune d'El Verea : Darto Abdalla

En dehors de certains points critiques et de la zone inondable, la communication est relativement facile à l'intérieur de la Moughataa et il n'existe presque pas de village qui ne soit pas relié quotidiennement à un grand centre. Les moyens de transports les plus utilisés sont les charrettes, les véhicules et accessoirement les pirogues. Les principales solutions aux contraintes posées dans le secteur restent :

- La levée des points critiques sur les pistes rurales évoquées (des études techniques plus approfondies devraient fournir les détails des travaux à réaliser)
- Une dotation de pirogues motorisées aux villages enclavés en saison de pluies sécuriserait d'avantage les populations en saison de pluies face à la prolifération du paludisme et d'autres urgences sanitaires éventuelles (accouchement difficile de femmes, diarrhée aigüe, etc...)
- Une dotation en gilet de sauvetage permettra de réduire les risques de naufrages caractéristiques de ce moyen de transport.

L'enclavement et l'éloignement des centres urbains se présentent comme une contrainte majeure pour de nombreuses communautés. Ce handicap limite l'accès aux services : santé, écoles, administration. Il rend difficile l'approvisionnement en produits de premières nécessités et en intrants et augmente leur coût. De même l'enclavement entrave l'écoulement des productions. Les femmes sont plus particulièrement touchées car bénéficiant moins des moyens et commodités de transport (charrettes, motos). Les populations enclavées se sentent coupées des circuits d'information et exclues des interventions des ONG et projets qui hésitent à s'implanter dans les zones difficiles d'accès. Les autorités communales ont largement soulevé l'enclavement comme contrainte à la communication avec les communautés de base et comme entrave à la dynamique locale de développement.



Figure 14: Transport de personnes et de marchandises vers les zones enclavées de Fondé Elimane

## 5.6 - Les services déconcentrés

Plusieurs services déconcentrés de l'état se retrouvent au niveau de la Moughataa. Il s'agit globalement et sans être exhaustif des inspections départementales de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement qui s'occupent du développement rural et du développement durable, la SNDE et l'ONSER qui s'occupent du service de l'eau, la SOMELEC responsable de l'énergie, l'IDEN chargé de l'éducation, le médecin-chef chargé de la santé...

### 5.6.1 - L'inspection Départementale de l'agriculture

L'inspection départementale de l'Agriculture est faiblement représentée au niveau local. Un seul agent (moniteur de l'économie rurale) fait office d'inspecteur est présent dans cette inspection sans aucun moyen de déplacement ; le conseil agricole ne peut qu'en pâtir.

Toutes les activités agricoles diagnostiquées souffrent d'insuffisance d'encadrement voire inexistant.

A l'état actuel, le secteur semble être oublié dans la Moughataa au regard de l'insuffisance en personnel : un (1) seul agent d'agriculture sans véhicule fait office de conseiller agricole pour une des plus riches Moughataa en ressources agropastorales du pays ; les coopératives agricoles et le suivi agricole sont laissés aux agriculteurs eux-mêmes mal préparés à prendre la relève.

L'amélioration des services à rendre par l'inspection départementale de l'Agriculture passe nécessairement par :

- Renforcement du personnel d'encadrement par l'affectation d'agents de vulgarisation agricole.
- Doter l'inspection d'un moyen de déplacement pour le suivi des activités agricoles dans la Moughataa
- Réhabiliter les locaux de bureau

### 5.6.2 - L'inspection Départementale de l'Environnement

L'inspection départementale de l'environnement veille sur la gestion des ressources naturelles et les aspects environnementaux des différentes activités dans la Moughataa.

Le personnel de l'inspection est composé d'un seul agent sans moyens de déplacement pour accomplir ses missions de surveillance et de contrôle de gestion des ressources naturelles.

C'est aussi une inspection départementale démunie à l'image de celle de l'agriculture et de l'élevage et ne peut raisonnablement veiller sur la gestion du secteur qu'en recevant les appuis ci-après :

- Renforcer le personnel de surveillance de l'espace forestier par l'affectation d'agents forestiers (gardes, moniteurs, conducteurs) et les équiper en moyens de transport (moto, chameaux, voiture)
- Réhabiliter le local de bureau
- Organisation de campagnes de sensibilisation de lutte contre les feux de brousse et les coupes abusives
- Organisation de campagnes de sensibilisation dans la gestion des déchets polluants particulièrement les déchets biomédicaux

Les services de l'environnement ne sont pas opérationnels au niveau des différentes localités de la Moughataa. La délégation au niveau de la wilaya a déjà mis en place des comités villageois pour la préservation de l'environnement composés de sept membres. Ces comités sont en charge de faire la surveillance et la communication pour protéger l'environnement (cynégétique).

### 5.6.3 - L'inspection Départementale de l'élevage

Elle est logée dans un vieux bâtiment qui date de 1957 et fissuré de tout côté que le PRAPS est en cours de réfection ; le personnel est composé d'un infirmier chef d'inspection sans moyen de déplacement adéquat pour suivre la santé animale et les soins vétérinaires demandés par plusieurs éleveurs en milieu rural, ce qui limite le développement de l'élevage dans la Moughataa. Le budget de fonctionnement de l'inspection est logé et géré par la délégation régionale, compromettant tout esprit d'initiative au niveau départemental. L'inspecteur départemental participe à la commission chargée des conflits entre éleveurs et agriculteurs au sein de la commune.

## 5.7 - Les organisations et associations locales

---

### 5.7.1 - Les Associations Sportives et Culturelles

Malgré l'existence d'une politique nationale de la culture, de la jeunesse et des sports, ces secteurs souffrent au niveau du Brakna d'un certain délaissement. Les activités se limitent essentiellement à des actions ponctuelles conjoncturelles et sans cadre logique préétabli. Il n'existe pas d'infrastructures dédiées pour ce secteur dans la Moughataa. Seul à Bababé, existe un terrain clôturé par la commune et fait office de stade de football pour les jeunes ; ailleurs dans les villages visités les jeunes utilisent les terrains marginaux des villages pour leurs jeux favoris.

Par ailleurs, depuis quelques années, des manifestations sont organisées au profit des jeunes au niveau de la Wilaya du Brakna. En effet, la Délégation régionale du Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports organise annuellement depuis 2011 une semaine régionale au Brakna. Au cours de cette rencontre, des compétitions sont organisées dans les différentes disciplines sportives culturelles et socioéducatives (Foot, athlétisme, cyclisme, basket, jeux traditionnels féminins, Théâtre, ballet, etc.). Les thèmes de ces activités portent sur l'unité nationale, le patriotisme, le civisme et l'esprit voltaires ainsi que la prévention des jeunes contre l'utilisation des stupéfiants, et les maladies (IST, VIH et le SIDA).

Parmi les revendications des jeunes nous notons :

- la réhabilitation du terrain de football et de basket, avec construction de vestiaires, le raccordement du terrain au réseau de la SNDE, et la fourniture d'équipements (ballon, gilettes, chaussures...)
- la formation professionnelle et accompagnement pour l'emploi
- la construction de la maison des jeunes.

### 5.7.2 - Les coopératives féminines

On compte plusieurs coopératives féminines très actives dans la lutte contre la précarité au niveau de la Moughataa. Toutes les localités visitées disposent au moins d'une coopérative agropastorale reconnue par le Ministère de l'Agriculture. La quasi-totalité de ces coopératives souffre de problèmes de manque d'eau, de moyen d'exhaure adéquat (motopompes GMP et pompes solaires pour les puits), de grillage de protection des cultures contre la divagation animale et d'encadrement technique.

Un GIE dénommée Thierno Ndiaye Ba qui regroupe 25 coopératives pour 500 adhérents existe à Bababé. Ce GIE s'active dans les domaines du maraichage, de l'élevage et du commerce

Une vingtaine de coopératives dans la ville de Bababé irriguent leurs parcelles maraichères avec l'eau de robinet par insuffisance de puits creusés ; le PRODEFI est en début de financement des opérations d'aviculture pour ces coopératives où 10 hangars d'abris de poulaillers sont déjà installés sans équipement.

En dehors des priorités évoquées ci-dessus par les coopératives, une forte demande en AGR a été évoquée lors du diagnostic. Ces AGR sont compromises soit par une dotation de fonds de roulement ou équipement direct pour l'acquisition de moulins à grains, de boutiques communautaires, congélateurs solaires ; etc.) qui serviront de supports à l'accès aux revenus en période de soudure.

### 5.7.3 - Réseaux socio-professionnels et associatifs

Il existe un certain nombre de réseaux sociaux professionnels et Associatifs dans la Moughataa :

- La Fédération des Eleveurs de la Moughataa de Bababé qui compte plus de 200 adhérents ; cette fédération joue le plaidoyer auprès des institutions de l'Etat et des partenaires extérieurs en vue d'une meilleure prise en compte de la problématique de l'élevage marquée par une insuffisance de pâturage due aux années consécutives de sécheresse, de médicaments pour les soins de santé animale , etc. en vue d'une meilleure prise en compte de ce secteur prioritaire en milieu rural ; la fédération locale basée à Bababé a indiqué qu'il existe 3 boutiques d'aliment bétail ouvertes à Bababé ; certaines maladies des veaux persistent dans la Moughataa sans trouver jusqu'ici des solutions par les services de l'élevage ; plusieurs éleveurs ont perdu cette année leurs veaux et la production du lait de vache a été fortement réduite cette saison .
- La Mutuelle Communautaire de Santé du Département de Bababé (MCSB) créée le 09 Avril 2011 a pour but d'améliorer l'accès aux soins de santé à travers l'entraide et la solidarité entre ses membres.

D'autres ONG nationales travaillent aussi au niveau local dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, la nutrition, la santé... Il s'agit, entre autres, de ESD, FONADH, ASD, Au Secours...

### 5.7.4 - Les ONGs internationales

On peut noter plusieurs ONGs qui travaillent dans des domaines d'activités différents et parfois transversaux. On peut citer, entre autres :

- FAMSI qui travaille dans le développement local et l’hydraulique rural,
- World Vision qui intervient dans la petite enfance, nutrition, santé maternelle.
- Mon-3 qui intervient dans l’organisation et la capacitation des producteurs,
- Caritas qui travaille dans la sécurité alimentaire,
- Medicus Mundi qui intervient dans le domaine de la santé maternelle et infantile,
- Coopération belge qui intervient elle aussi au niveau de la santé.

## 5.8 - Projets et programmes de développement

---

Plusieurs projets/programmes de développement interviennent dans la Moughataa. Parmi ceux-ci on peut citer :

- Le PNIDDLE : intervient dans la commune de Bababé ; à son actif, les réalisations ci-dessous ont été effectuées :
  - Construction de l'hôtel de ville
  - Construction d'un marché municipal
  - Construction d'une école primaire à cycle complet

Le projet a effectué des renforcements de capacités en matière de gestion communale (Elaboration et gestion du budget communal, gestion environnementale et sociale des sous-projets ; passation de marché, maintenance des infrastructures, etc.) et également équipé la commune en matériel de bureau (table et chaises) et informatique.

- Le PARSACC (Projet d'Appui à la Résilience et au Changement Climatique) intervient au niveau de la commune d'El Verea dans le village de Saada (mise en défens de 50 ha avec reboisement ; boutique communautaire ; foyer amélioré ; maraichage) et de la commune d’Aéré Mbar au niveau de Dounguel Reo par l’introduction de l’Apiculture et du Maraichage. Le projet est financé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et exécuté par le Ministère de l’Environnement.
- Le PGDP (Projet de Gestion Durable des Paysages) est financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), son intervention se situe au niveau des villages de Sabou Alla et Bélel Ournguel dans la commune d'Aéré Mbar. Le projet intervient dans le domaine de la régénération des gommiers avec un appui spécifique en AGR (maraichage, boutique communautaire, moulin à grain, etc.) aux groupements de femmes dans les villages d'intervention. Au niveau de chaque village d’intervention, le projet constitue une Association de Développement Communautaire (ADC) qui joue un rôle d'interface entre les populations et le projet.
- Le PRAPS (Programme Régional d’Appui au Pastoralisme au Sahel) qui est logé au niveau de l’inspection de l’élevage. Ce programme a financé la réhabilitation de ladite structure qui est en cours. Ils interviennent dans le développement du pastoralisme et l’appui à l’élevage intensif et extensif dans leur zone d’interventions.

## DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DEPARTEMENTAL & PLAN STRATEGIQUE

*La seconde phase de ce document présente les résultats du diagnostic, les contraintes et potentialités, les grandes orientations stratégiques du développement de la Moughataa de Bababé et des différents projets/programmes qui y répondent. A partir des attentes prioritaires des populations et de l'analyse diagnostique issue de la recherche documentaire, des différents entretiens avec les services techniques, les élus locaux et les populations ciblées, des orientations stratégiques seront définis et répartis entre les services sociaux de base, le développement économique, les dynamiques territoriales, la société civile et les services communaux.*

*Conformément aux termes de référence, la mise en œuvre des programmes de développement de la Moughataa est **prévue pour trois ans**.*

## 1 - DIAGNOSTIC MULTISECTORIEL DU DEPARTEMENT DE BABABE

### 1.1 - Hiérarchisation des besoins prioritaires

Le tableau suivant présente les résultats des entretiens avec les villages visités et révèle leurs priorités en matière de développement.

**Tableau 23: Priorités villageoises en matière de développement**

Commune	Village	AEP	Education	Santé	Elevage	AGR	Protection culture	AHA	Désenclavement	Pêche	CES/Digue	Encadrement agricole	Électrification rurale	Encadrement Agricole
AERE MBAR	Séno Bousso	X	X	X	X		X							
	Wendou Mbaba 2			X		X	X							
	Aéré Mbar	X	X	X	X		X	X	X	X				
	Wothi	X	X				X	X	X	X				
	Hay Mansour	X					X	X						
	Séno Bousso	X	X	X				X		X				
	Bélel Ournguel	X	X	X			X	X			X			
	Médina	X		X	X		X	X						
	Wouro Amadou Hawa Dia	X	X	X		X	X	X						X
	Bolol Dogo	X						X	X	X				
	Lejouad	X				X	X		X					
	Nouara						X		X				X	
	Awoirat			X	X	X		X	X					
	Diandjié	X	X	X			X	X	X					
	Sabou Alla	X	X					X	X			X		
	Béli Lami			X				X	X					
	Tjala			X					X					
Wendou Edi	X	X												
Hairé Golléré	X	X	X				X	X						X

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

Commune	Village	AEP	Education	Santé	Elevage	AGR	Protection culture	AHA	Désenclavement	Pêche	CES/Digue	Encadrement agricole	Électrification rurale	Encadrement Agricole
	Kadiel Abou		X	X	X			X		X				
BABABE	Dioudé Walo		X	X		X	X	X	X	X				
	Fondé Elimane	X	X	X			X	X		X				X
	Maghama Ibrahima	X						X					X	
	Wouro Foulbé					X	X	X						
	Médina Bababé		X			X	X	X					X	
	Windé Niaworé 2	X				X							X	
	Windé Niaworé 1	X	X				X	X					X	
	Abari		X			X	X				X			
	Dioudé Diéri	X	X				X	X		X				X
ELVREA	Tadjoukel	X					X	X	X					
	Dar El Beidha					X	X	X						X
	Abdalla Diéri	X	X	X	X	X	X	X	X					
	Elmreiga	X		X		X	X	X						
	Towvigh	X	X				X	X						
	Hay Salam		X		X	X	X	X						
	Medrassa	X		X			X	X	X		X			
	Rgueigue						X	X	X		X			
	Netga						X	X						
Hay Saada					X	X	X	X					X	

Pour une meilleure exploitation des données récoltés, nous avons organisé les différentes activités notées en secteurs, ce qui donne le graphe suivant :

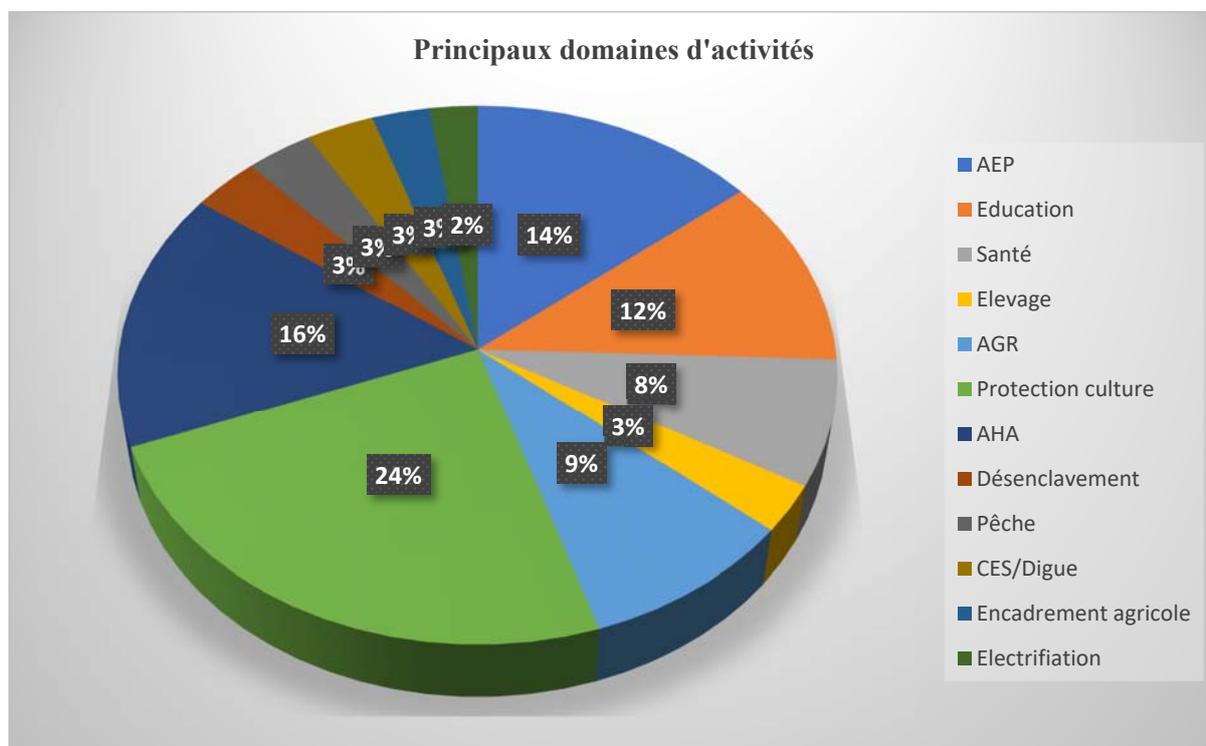


Figure 15: Besoins prioritaires des populations

Il est aisé de constater dans ce graphe que les besoins prioritaires exprimés par les populations concernent essentiellement :

- ☑ La protection des cultures (24%) qui demeurent essentiellement l'installation de clôtures grillagée afin de protéger les cultures contre la divagation animale et les mises en défense. Dans une moindre mesure, il faut ajouter les besoins en phytosanitaire pour la protection des cultures contre la sésamie.
- ☑ L'aménagement hydro-agricole (AHA) qui occupe 16% des besoins prioritaires des communautés concerne la réhabilitation des périmètres rizicoles et maraichers, la réhabilitation des puits maraichers, la dotation en groupe motopompes et en électropompe solaires...
- ☑ L'adduction en eau potable (AEP) qui concentre 14% des besoins prioritaires. Il concerne à la fois la construction et/ou la réhabilitation de puits et de forages, la réparation d'équipement d'exhaure, l'extension du réseau d'AEP de Bababé vers les villages environnants...
- ☑ L'éducation qui concentre 12% des priorités et concerne la réhabilitation des salles de classe, la dotation en équipement scolaire, la mise à disposition d'enseignants dans certaines localités.
- ☑ Les activités génératrices de revenus (AGR) qui occupent 9% des priorités et concernent en grande partie la mise sur pied de boutiques communautaires dans certains villages enclavés, la dotation en moulins à graines, de frigos solaires pour la conservation des produits de pêche, la dotation de pirogues aux groupements de pêcheurs.
- ☑ La santé qui occupe 8% des besoins et concerne essentiellement la construction et réhabilitation de poste de santé, la dotation en matériels et équipements et la formation d'accoucheuses.
- ☑ Enfin d'autres besoins ont été exprimés par les communautés tels que l'extension du réseau électrique de Bababé au niveau de certains villages périphériques, la connexion de certains

villages à la ligne électrique de Manantali, la réhabilitation de digues, l'aménagement de mare et l'installation de parcs de vaccination pour les animaux.

## 2 - AXES STRATEGIQUES IDENTIFIES

L'exploitation des besoins prioritaires des communautés susmentionnées nous permet de dégager un certain nombre d'orientations stratégiques (axes stratégiques) qui permettront de mettre en cohérence les besoins des populations et serviront d'ancrage pour formuler les objectifs de développement.

### 2.1 - Orientation stratégique 1 : Secteur économique

---

Il concerne les principaux leviers de croissances économiques répertoriés dans la Moughataa. Il s'agit prioritairement de :

- ❖ L'agriculture (Aménagement hydro-agricole, Protection des cultures, Encadrement agricole, CES). Ce levier occupe à lui seul 46% des besoins communautaires.
- ❖ L'élevage (3%)
- ❖ La pêche (3%),
- ❖ Les AGR (9%)

Le secteur économique englobe donc 61% des besoins de la Moughataa.

***Orientation 1 : Permettre un développement économique durable de la Moughataa en s'appuyant sur les leviers économiques locaux les plus porteurs.***

### 2.2 - Orientation stratégique 2 : Services sociaux de base

---

Il s'agit des services essentiels destinés à pourvoir aux besoins vitaux des êtres humains, à leur épanouissement et leur bien-être social. On peut citer :

- ❖ L'eau potable (14%),
- ❖ La santé (8%),
- ❖ L'éducation (12%),
- ❖ L'électrification (2%)

Globalement les services sociaux de base concernent 36% des besoins prioritaires des communautés.

***Orientation 2 : Garantir aux populations et catégories vulnérables un accès juste et équitable aux services sociaux de base adaptés à leurs conditions sociales, dans le respect des normes environnementales, en vue d'améliorer de manière durable et inclusive leur bien-être social.***

### 2.3 - Désenclavement

---

Le désenclavement est crucial pour la Moughataa, vital pour les populations rurales isolées. C'est un impératif de développement pour le renforcement de la cohésion sociale, la réduction des disparités et la circulation des personnes et des biens en toute saison. Son poids dans les besoins prioritaires paraît faible mais son impact est important et transversal car de lui dépend l'économie locale, la cohésion sociale et l'accès aux services sociaux de base.

***Orientation 3 : Rendre un réseau praticable, par des interventions ponctuelles prioritaires et un aménagement progressif afin de booster l'économie local, renforcer la cohésion sociale et améliorer l'accès des populations enclavées aux services essentiels.***

### 3 - COHERENCE DES AXES AVEC LES POLITIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES

#### 3.1 - Cohérence des axes avec les politiques nationales

Les axes stratégiques retenues vont en droite ligne avec la **Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP)** qui constitue la nouvelle vision de la **Mauritanie 2016-2030** et permet au pays d’accélérer ses mutations socio-économiques et d’offrir de meilleures conditions de vie à sa population. La SCAPP a pour vision de favoriser une croissance économique accélérée, diversifiée, inclusive, verte et durable, réductrice des inégalités et pro pauvres tout en étant orientée vers la création d’emplois et la lutte contre le chômage en vue d’une plus grande résilience et d’une prospérité partagée. Le partage de cette prospérité visée se fera, notamment, à travers la promotion de l’emploi productif et une protection sociale qui tende à atteindre une couverture universelle pour les besoins essentiels (alimentation, éducation, santé ...).

**En termes de promotion d’une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs**, la Mauritanie vise, entre autres :

- ❖ La promotion d’une agriculture à la fois productive, compétitive et durable ;
- ❖ L’accroissement des retombées du secteur de l’élevage,
- ❖ La préservation du patrimoine halieutique et environnemental marin et intégration accrue du secteur de la pêche dans l’économie nationale et mondiale,
- ❖ La promotion d’un artisanat créatif, conservateur de mémoire et générateur de revenus et d’emplois décents.

Ces chantiers prioritaires cadrent parfaitement avec l’orientation stratégique 1 présentée plus haut.

**En matière de stratégie de renforcement des infrastructures de soutien à la croissance**, le pays vise à travers la SCAPP :

- ❖ Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
- ❖ Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l’équipement et des transports
- ❖ Développement du secteur de l’hydraulique (AEP)

En matière de capital humain, nous pouvons citer quelques orientations stratégiques telles que :

- ❖ Garantir à tous une éducation de base, d’au moins 9 ans, assise un enseignement préscolaire élargi et de qualité,
- ❖ Développer l’accès et la qualité du second cycle du secondaire,
- ❖ Développer la formation technique et professionnelle,
- ❖ Améliorer la gouvernance du secteur éducatif,
- ❖ Améliorer la Gouvernance du secteur de la santé,
- ❖ Approvisionnement en eau potable et accès aux services d’assainissement,
- ❖ Garantir l’accès à l’électricité et un approvisionnement en hydrocarbures.

Tous ces chantiers prioritaires cadrent avec les orientations retenues et montre indubitablement qu’elles sont en cohérence avec les politiques nationales actuelles.

### 3.2 - Cohérence des axes avec les objectifs de développement durable (ODD)

---

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030. Ils tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable et intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun.

Les ODD doivent être atteints par tous les États membres de l'ONU d'ici à 2030. Cela signifie que tous les pays sont appelés à relever conjointement les défis urgents de la planète. La Mauritanie est elle aussi appelée à réaliser ces objectifs sur le plan national. Parmi les 17 ODD, sept (07) sont en totale cohérences avec les différents axes stratégiques définis. Il s'agit :

- ❖ Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- ❖ Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable,
- ❖ Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge,
- ❖ Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
- ❖ Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
- ❖ Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, et modernes à un coût abordable,
- ❖ Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Notons que les objectifs restants peuvent être cadrer avec nos orientations stratégiques mais de manière indirecte.

A la lumière de tout ce qui précède, nous pouvons avancer indubitablement que les orientations stratégiques retenues pour le développement de la Moughataa de Bababé cadrent parfaitement avec les politiques nationales et internationales actuelles.

## 4 - ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

### 4.1 - Volet 1 : Secteur économique

*Orientation 1 : Permettre un développement économique durable de la Moughataa en s'appuyant sur les leviers économiques locaux les plus porteurs.*

PROBLEMES	CAUSES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS
AGRICULTURE			
AGRICULTURE PEU COMPETITIVE	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Non maîtrise de l'eau,</li> <li>○ Vétusté des équipements et matériels agricole,</li> <li>○ Système d'irrigation inefficent</li> <li>○ Mauvaise conception des AHA,</li> <li>○ Manque d'entretien des infrastructures hydro-agricoles</li> <li>○ Difficulté d'accès aux intrants agricoles,</li> <li>○ Mauvaise qualité des intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires, engrais.)</li> <li>○ Faiblesse des rendements,</li> <li>○ Divagation des animaux,</li> <li>○ Manque d'organisation des filières végétales,</li> <li>○ Services d'encadrement inexistant et sans moyens,</li> <li>○ Prolifération de la sésamie,</li> <li>○ Itinéraires techniques mal maîtrisés,</li> <li>○ Difficultés de stockage et de conservation,</li> <li>○ Problème de commercialisation des produits agricoles,</li> <li>○ Divagation des animaux,</li> <li>○ Manque de diversification de la production agricole,</li> <li>○ Manque d'organisation des structures agricoles,</li> <li>○ Enclavement des zones de production</li> </ul>	<p><b>OS1</b> : Améliorer la productivité et la compétitivité de la production agricole</p>	<p><b>R1</b> : L'activité agricole est intensifiée et diversifiée,</p> <p><b>R2</b> : Les filières agricoles porteuses sont analysées, organisées et développées</p>

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

PROBLEMES	CAUSES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS
<b>ELEVAGE</b>			
<b>SYSTEME DE PRODUCTION ANIMALE PEU COMPETITIF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manque d’organisation des filières animales,</li> <li>○ Manque d’encadrement,</li> <li>○ Insuffisances des ressources pastorales et hydriques,</li> <li>○ Cherté des coûts des compléments alimentaires,</li> <li>○ Insuffisance du personnel et des produits vétérinaires</li> <li>○ Manque d’information sur les ressources pastorales surtout en période de déficit fourrager,</li> <li>○ Faiblesse du suivi épidémiologique,</li> <li>○ Déficit de parc de vaccination ;</li> <li>○ Absence d’unité de fabrication d’aliment de bétail,</li> <li>○ Prolifération des pathologies animales</li> </ul>	<p><b>OS2</b> : Valoriser le système de de production de l’élevage extensif par l’amélioration des ressources pastorales et de l’abreuvement du cheptel.</p> <p><b>OS3</b> : Valoriser le système de production de l’élevage intensif par le développement privilégié des filières animales.</p>	<p><b>R4</b> : Les ressources et l’abreuvement pastoral sont mieux gérées et renforcés ;</p> <p><b>R5</b> : Les filières animales sont compétitives</p>
<b>PECHE FLUVIALE</b>			
<b>SECTEUR DE LA PECHE ARTISANAL PEU DYNAMIQUE ET PEU RENTABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rareté du poisson due à l’insuffisance des zones de reproduction,</li> <li>○ Insuffisance de la prise due à la vétusté du matériel de pêche,</li> <li>○ Pratique de pêche très archaïque,</li> <li>○ Manque de financement des activités de la pêche,</li> <li>○ Activité de transformation des produits halieutiques très faibles,</li> <li>○ Absence d’encadrement des acteurs de la pêche fluviale</li> </ul>	<p><b>OS4</b> : Redynamiser le secteur de la pêche fluviale</p>	<p><b>R5</b> : La production halieutique est valorisée et compétitive</p>
<b>ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR)</b>			
<b>ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS PEU RENTABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manque de financement des AGR,</li> <li>○ Manque d’encadrement des acteurs,</li> <li>○ Manque d’organisation et de formation des coopératives,</li> <li>○ Revenus tirés des AGR insuffisants</li> </ul>	<p><b>OS5</b> : Redynamiser les activités génératrices de revenus</p>	<p><b>R6</b> : Les AGR sont redynamisées et constituent une source de revenus stable pour les acteurs</p>

## 4.2 - Cadre logique Axe 1 – Promotion du secteur économique

**Objectif général :** Permettre un développement économique durable de la Moughataa en s'appuyant sur les leviers économiques locaux les plus porteurs.

RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	ACTIVITES	LOCALISATION	ACTEURS	ANNEE		
						1	2	3
<b>PROGRAMME 1-1. DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE</b>								
<b><i>OS 1 : Améliorer la productivité et la compétitivité de la production agricole</i></b>								
<b>R1</b> : L'activité agricole est intensifiée et diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation des surfaces emblavées de 25% ;</li> <li>○ Augmentation des rendements de 25%,</li> <li>○ 20% des AHA défectueux ont été réhabilités</li> <li>○ 20% des coopératives ont reçu des formations en agriculture et gestion</li> <li>○ Le PDS et PA de chaque filière végétale porteuse a été élaborée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'agriculture,</li> <li>○ Inspection départementale du développement rural,</li> <li>○ Services communaux.</li> <li>○ ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablir des normes de qualité (semences, fertilisants, produits, phytosanitaires, matériels agricoles),</li> <li>○ Etablir des normes d'aménagement permettant une meilleure durabilité des AHA,</li> <li>○ Formation des coopératives en techniques culturales et gestion financière,</li> <li>○ Mettre en place des normes et plans d'entretien des AHA,</li> </ul>	Toutes les localités de la Moughataa	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partenaires au développement</li> <li>○ SONADER</li> <li>○ Services communaux</li> <li>○ Coopératives,</li> <li>○ ONG</li> </ul>	X	X	X
<b>R2</b> : <i>Les filières agricoles porteuses sont identifiées, structurées et développées</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 20% des coopératives existantes ont été restructurées,</li> <li>○ Toutes les es filières végétales porteuses ont été identifiées,</li> <li>○ Un dispositif de suivi-évaluation des PA a été mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'agriculture,</li> <li>○ Inspection départementale du développement rural,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablir l'inventaire des Organisations Socio-professionnelles (OSP) actives dans chaque filière,</li> <li>○ Identification des filières en fonction de leur système de production (irrigué, pluvial, décrue),</li> <li>○ Organiser et responsabiliser les acteurs des filières végétales dans le processus de formulation des besoins,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Choix des coopératives déjà actives,</li> <li>○ Identification de nouveaux acteurs en fonction de critères prédéfinis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partenaires au développement</li> <li>○ SONADER</li> <li>○ Services communaux</li> <li>○ Coopératives</li> </ul>	X	X	X

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	ACTIVITES	LOCALISATION	ACTEURS	ANNEE		
						1	2	3
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définir les filières (i) prioritaires, (ii) à consolider, (iii) à promouvoir,</li> <li>○ Définir et mettre en œuvre un Plan de Développement Stratégique (PDS) et le Plan d'Action (PA) pour chaque filière prioritaire,</li> <li>○ Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des PA,</li> <li>○ Faciliter les échanges d'expérience et la capitalisation des acquis.</li> </ul>					
<b>PROGRAMME 1-2. DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE</b>								
<b><i>OS 3 : Valoriser le système de de production de l'élevage extensif par l'amélioration des ressources pastorales et de l'abreuvement du cheptel.</i></b>								
<b>R3 : Les ressources et l'abreuvement pastoral sont mieux gérées et renforcés ;</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Toutes les ressources pastorales et hydriques ont été identifiées ;</li> <li>○ Augmentation de 20% des puits pastoraux,</li> <li>○ Augmentation de 20% annuel des pares-feux,</li> <li>○ Augmentation de 20% annuel des postes de santé animale</li> <li>○ Augmentation de 20% annuel des parcs de vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l'élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identifier et cartographier les ressources pastorales et hydriques,</li> <li>○ Actualiser les accords bilatéraux sur la transhumance frontalière,</li> <li>○ Sécuriser les espaces et les parcours pastoraux,</li> <li>○ Mettre en place un plan de protection sanitaire du cheptel,</li> <li>○ Faciliter l'abreuvement du bétail par le développement de l'hydraulique pastorale (construction de puits et forages, surcreusement des mares) et l'accès au fleuve,</li> <li>○ Mise en place de pares-feux,</li> <li>○ Construire des parcs de vaccination,</li> <li>○ Construire des postes de santé animale</li> </ul>	Bélel Ournguel, Wouro Amadou, Wendou Mbaba, Sabou Alla, Dioudé Djiéri, Bababé, Fondé Diéri ; Elvréa, Balawa, Tadioukel, Wendou Edi; Toutes localités considérées comme prioritaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l'élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	X	X	X

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

<p><b>R4 : Les filières animales sont compétitives</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation des parcs de vaccination de 20%,</li> <li>○ Mise en place d’au moins une unité de fabrication d’aliment de bétail dans chaque commune,</li> <li>○ Augmentation de 20% des aires d’abattage dans la Moughataa,</li> <li>○ Installation d’au moins un complexe avicole dans la Moughataa,</li> <li>○ Construction et équipement d’au moins un centre de collecte de lait dans chaque commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l’élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l’élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réhabilitation et construction de parcs de vaccination,</li> <li>○ Construire des unités de fabrication d’aliment de bétail,</li> <li>○ Construire des aires d’abattage,</li> <li>○ Financer des aires d’embauche,</li> <li>○ Construire et équiper des complexes (production de poussins d’un jour, unité de fabrication d’aliments, abattoirs)</li> <li>○ Construire et équiper des centres de collecte de lait,</li> <li>○ Organiser et responsabiliser les acteurs des filières animale dans le processus de formulation des besoins,</li> <li>○ Définir les filières (i)prioritaires, (ii) à consolider, (iii) à promouvoir,</li> <li>○ Définir et mettre en œuvre un Plan de Développement Stratégique (PDS) et le Plan d’Action (PA) pour chaque filière prioritaire,</li> <li>○ Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des PA,</li> <li>○ Faciliter les échanges d’expérience et la capitalisation des acquis.</li> </ul>	<p>Sêno Bousso, Aéré Mbar, Medina, Bolol Dogo, Awoirat, Kadiel Abou, Abdallah Dieri, Hey Salam, Choix d’autres localités sur critères prédéfinis</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l’élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l’élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>
--	--	--	---	--	--	-------------------------	-------------------------	-------------------------

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

PROGRAMME 1-3. DEVELOPPEMENT DE LA PECHE								
<b>OS4 : Redynamiser le secteur de la pêche fluviale</b>								
<b>R5</b> : La production halieutique est valorisée et compétitive	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de 25% des prises</li> <li>○ 20% du matériel de pêche a été renouvelé,</li> <li>○ 25% des acteurs ont reçu une formation en technique de transformation des produits halieutiques,</li> </ul>	Services communaux Partenaires au développement Délégation de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renouvellement du matériel de pêche,</li> <li>○ Equipement des acteurs en matériel de transformation des produits de la pêche,</li> <li>○ Financement des activités de pêche fluviale,</li> <li>○ Formation et accompagnement des acteurs en transformation des produits halieutiques,</li> <li>○ Encadrement et organisation des acteurs de la pêche,</li> </ul>	Aéré Mbar, Wothi, Séno Boussoba, Kadiel Abou, Dioudé Walo, Fondé Elimane, Dioudé Diéri	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l'élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	X	X	X
PROGRAMME 1-4. DEVELOPPEMENT DES AGR								
<b>OS5 : Redynamiser les activités génératrices de revenus</b>								
<b>R6</b> : Les AGR sont redynamisées et constituent une source de revenus stable pour les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise ne place de 2 micro-entreprises dans chaque commune,</li> <li>○ 25% des coopératives ont été formées en gestion de projet et gestion financière,</li> <li>○ 30% des coopératives ont été restructurées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l'élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Promouvoir les AGR et le développement de micro-entreprises rurales,</li> <li>○ Faciliter l'accès des produits animaux et végétaux aux marchés communaux et départementaux,</li> <li>○ Faciliter l'accès des femmes aux ressources animales, à la terre, à l'eau et au financement,</li> <li>○ Faciliter le financement des AGR,</li> <li>○ Encadrement des acteurs dans les différentes thématiques identifiées</li> <li>○ Formation des acteurs en gestion de projet et en gestion financière et comptable,</li> <li>○ Restructurer les coopératives féminines</li> </ul>	Wendou Mbaba2, Woura Amadou Hawa Dia, Lejouad, Nouara, Diandié, Dioudé Walo, Wouro Foulbé, Médina Bababé, Windé Niawré2, Abarai, Dar El Beidha, Abdallah Diéri, Elmreiga, Hay Salam, Hey Saada	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Délégation de l'élevage,</li> <li>○ Inspection départementale de l'élevage,</li> <li>○ Services communaux,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>			

### 4.3 - Volet 2 : Services sociaux de base

*Orientation 2 : Garantir aux populations et catégories vulnérables un accès juste et équitable aux services sociaux de base adaptés à leurs conditions sociales, dans le respect des normes environnementales, en vue d'améliorer de manière durable et inclusive leur bien-être social.*

PROBLEMES	CAUSES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS
<b>ADDUCTION D'EAU POTABLE</b>			
<b>TAUX DE DESSERT FAIBLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisance des mini-AEP villageoises,</li> <li>○ Taux d'extension et de branchement faible au niveau des quartiers périphériques des villes,</li> <li>○ Panne récurrente des systèmes d'AEP,</li> <li>○ Défaut d'entretien des équipements hydrauliques,</li> <li>○ Mauvais dimensionnement du système d'exhaure,</li> <li>○ Manque de gestion des mini-AEP,</li> <li>○ Défaut de raccordement des établissements scolaires et sanitaires au réseau existant,</li> </ul>	<b>OS7</b> : Permettre un accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	<b>R7</b> : la population a accès à l'eau potable à un coût abordable,
<b>SANTE</b>			
<b>TAUX D'ACCES AUX SOINS DE SANTE FAIBLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Insuffisances des postes de santé,</li> <li>○ Manque de personnel au niveau de certains postes de santé,</li> <li>○ Insuffisance du matériel et des équipements,</li> <li>○ Coût des soins élevés</li> </ul>	<b>OS8</b> : Améliorer la qualité du service de santé	<b>R8</b> : La population a accès aux soins de santé avec des coûts abordables
<b>SYSTEME EDUCATIF</b>			
<b>MAUVAISE QUALITE DU SERVICE EDUCATIF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vétusté des locaux,</li> <li>○ Insuffisance des infrastructures scolaires,</li> <li>○ Manque de matériel et d'équipement scolaires,</li> <li>○ Manque de qualification du personnel enseignant,</li> <li>○ Insuffisance des ressources humaines</li> </ul>	<b>OS9</b> : Améliorer l'accès à un service éducatif de qualité	<b>R9</b> : Les élèves bénéficient d'un système éducatif de qualité
<b>ELECTRIFICATION RURALE</b>			
<b>Taux d'accès à l'électrification rurale très faible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Extension du réseau de la SOMELEC très faible,</li> <li>○ Utilisation de l'énergie solaire encore faible</li> <li>○ Raccordement des populations au réseau électrique de Manantali encore faible</li> </ul>	<b>OS10</b> : Garantir aux localités de la Moughataa un accès à l'électrification rurale	<b>R10</b> : La population rurale accès aux réseaux électriques existant (SOMELEC, Manantali)

#### 4.4 - Cadre logique Axe 2 – Accès juste et équitable aux services sociaux de base

**Objectif général :** *Garantir aux populations et catégories vulnérables un accès juste et équitable aux services sociaux de base adaptés à leurs conditions sociales, dans le respect des normes environnementales, en vue d’améliorer de manière durable et inclusive leur bien-être social.*

RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	ACTIVITES	LOCALISATION	ACTEURS	ANNEE		
						1	2	3
<b>PROGRAMME 2-1. ACCES A L’EAU POTABLE</b>								
<b>OS7 : Permettre un accès universel et équitable à l’eau potable, à un coût abordable</b>								
<b>R7</b> : la population a accès à l’eau potable à un coût abordable,	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 30% des forages défailants ont été réhabilités,</li> <li>○ Installation de 20 mini-AEP/an</li> <li>○ 30% des établissements scolaires et sanitaires ont été raccordés à l’eau,</li> <li>○ 40% des comités villageois sont formés en Gestion et entretien des forages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Direction de l’hydraulique,</li> <li>○ SNDE</li> <li>○ ONSER</li> <li>○ Communes,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	○ Installation de mini-AEP villageoises,	Aéré Mba, Hay Mansour, Wendou Idi, Maghama Ibrahim	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Direction de l’hydraulique,</li> <li>○ SNDE</li> <li>○ ONSER</li> <li>○ Communes, Partenaires au développement</li> </ul>		X	X
			○ Réhabilitation et/ou équipement des forages,	Senou Bousso, Belel Ournguel, Bolol Dogo, Diandié, Aéré Goléré, Fondé Elimane		X	X	X
			○ Extension du réseau d’eau au niveau des quartiers périphériques de Bababé,	Windé Niawré 1		X		
			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Raccordement des établissements sanitaires et scolaires aux réseaux existants,</li> <li>○ Formation des comités villageois en gestion et entretien des forages</li> </ul>	A définir avec les organes concernées  Tous les villages dotés de système d’AEP		X	X	X

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

PROGRAMME 2-2. ACCES A LA SANTE								
<i>OS8 : Améliorer la qualité du service de santé</i>								
<b>R8</b> : La population a accès aux soins de santé avec des coûts abordables		DRAS, Mairie, Partenaires au développement.	○ Construction de nouvelles postes de santé,	Wendou Mbaba2, Belel Ournguel, Wouro Amadou Hawa Dia, Awoirat, Diandié, Kadiel Abou, Dioudé Walao, Elmreiga	DRAS, Mairie Partenaires au développement.		X	X
			○ Réhabilitation des postes de santé vétustes, dotation en matériels et équipement de santé	Senou Boussoyé, Aéré Mbar, Aéré Goléré, Fondé Elimane, Medressa		X	X	X
			○ Recrutement du personnel de santé,	Abdallah Diéri Medina		X		
PROGRAMME 2-3. ACCES A L'EDUCATION								
<i>OS9 : Améliorer l'accès à un service éducatif de qualité</i>								
<b>R9</b> : Les élèves bénéficient d'un système éducatif de qualité	25% des besoins en construction d'édicules scolaires ont été satisfaits  ○ 20 % des établissements vétustes ont été réhabilités, ○ Les résultats scolaires ○ Le taux d'scolarité a été rehaussé dans la Moughataa, ○ Nette amélioration des résultats scolaires	IDEF, Mairie, APE, Partenaires au développement	○ Construction d'écoles ou de nouvelles salles de classe,	Aéré Mbar, Séno Boussoyé, Bellel Ournguel, Sabou Alla, Béli Lami, Dioudé Diéri, Abdallah Dieri, Hey Salam		X	X	X
			○ Réhabilitation d'écoles	Téjala, Elmreiga		X		
			○ Equipement des écoles en tables-bancs et bureaux maître, ○ Généralisation du transport scolaire vers les établissements secondaires, ○ Sensibiliser la population sur l'intérêt de la scolarisation, ○ Renforcement des compétences du personnel enseignant, ○ Suivi régulier de l'assiduité et contrôle de qualité des prestations	Toutes les localités de la Moughataa		X	X	X

**PROGRAMME 2-4. ELECTRIFICATION RURALE**

***OS10 : Garantir aux localités de la Moughataa un accès à l'électrification rurale***

<p><b>R10</b> : La population rurale accède aux réseaux électriques existant (SOMELEC, Manantali)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation de 10% du taux d'accès à l'électricité,</li> <li>○ 30% des ménages ont accès à l'électrification solaire,</li> <li>○ 90% des localités sises sur la ligne Diama-Manantali ont été raccordées à l'électricité.</li> </ul>	<p>SOMELEC, Mairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Extension du réseau de la SOMELEC au niveau des villages périurbains</li> <li>○ Branchement des villages proches de la ligne Manantali sur le réseau,</li> <li>○ Promotion de l'électrification solaire au niveau des localités enclavées</li> </ul>	<p>Medina Bababé, Windé Niaworé 1, Windé Niaworé 2, autres localités périphériques</p> <p>Nouara, Maghama Ibrahim, autres localités proches du réseau</p> <p>Toutes les localités enclavées</p>		<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>	<p align="center">X</p>
---	--	------------------------	---	---	--	-------------------------	-------------------------	-------------------------

#### 4.5 - Volet 3 : Désenclavement

*Orientation 3 : Rendre un réseau praticable, par des interventions ponctuelles prioritaires et un aménagement progressif afin de booster l'économie local, renforcer la cohésion sociale et améliorer l'accès des populations enclavées aux services essentiels.*

PROBLEMES	CAUSES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS
<b>DESENCLAVEMENT PERENNE DES LOCALITES DIFFICILEMENT ACCESSIBLES</b>			
<b>MOBILITE DES PERSONNES ET DES BIENS REDUITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Débordement des eaux de crue du fleuve,</li> <li>○ Remplissage des dépressions argileuses,</li> <li>○ Manque d'ouvrages de franchissement</li> <li>○ Manque de pirogues pour le transport des biens et personnes,</li> <li>○ Routes (ou sentiers) coupés par les affluents du fleuve ou des cours d'eau</li> </ul>	<b>OS11</b> : Permettre une mobilité des populations riveraines et des biens durant la saison pluvieuses	<p><b>R11</b> : les localités riveraines sont désenclavées durant la saison pluvieuse,</p> <p><b>R12</b> : Les localités coupées par les oueds sont désenclavées</p>

#### 4.6 - Cadre logique Axe 3 – Désenclavement

**Objectif général :** *Rendre un réseau praticable, par des interventions ponctuelles prioritaires et un aménagement progressif afin de booster l'économie local, renforcer la cohésion sociale et améliorer l'accès des populations enclavées aux services essentiels.*

RESULTATS	INDICATEURS	SOURCES DE VERIFICATION	ACTIVITES	LOCALISATION	ACTEURS	ANNEE		
						1	2	3
<b>PROGRAMME 2-1. ACCES A L'EAU POTABLE</b>								
<b><i>OS11 : Permettre une mobilité des populations riveraines et des biens durant la saison pluvieuses</i></b>								
<b>R11</b> : les localités riveraines sont désenclavées durant la saison pluvieuse,	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Augmentation des ouvrages de franchissement à raison de 10% annuel</li> <li>○ 50% des localités enclavées sont dotées en pirogue,</li> <li>○ 50% des villages sont dotés de comité de gestion et d'entretien des pistes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ MDR,</li> <li>○ Communes,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place de comité de gestion des pirogues,</li> <li>○ Dotation de pirogues aux comités villageois des localités riveraines,</li> <li>○ Mise en place de comité d'entretien des pistes et ouvrages de franchissement,</li> <li>○ Mise en place d'ouvrages de franchissement,</li> <li>○ Piste de désenclavement au niveau des zones de production,</li> <li>○ Piste de désenclavement reliant Bababé à El Vrah (dernière localité)</li> </ul>	Aéré Mbar, Hay Mansour, Wendou Idi, Maghama Ibrahim Toutes localités jugées prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ MDR,</li> <li>○ Communes,</li> <li>○ Partenaires au développement</li> </ul>	X	X	X

## 5 - CLASSEMENT DES PROJETS PRIORITAIRES PAR PROGRAMME

### 5.1 - Volet 1 – Promotion du secteur économique

INTITULE DU PROGRAMME	VOLETS D’ACTION	COUT ESTIME DU PROGRAMME (MRU)
<b>PROGRAMME 1-1. DEVELOPPEMENT AGRICOLE</b>		
<b>Projet d’amélioration de la productivité et de la compétitivité de la production agricole</b>	Réhabilitation des périmètres irrigués et des digues	<b>16 000 000</b>
	Mise en place de clôtures et de puits maraichers	
	Formation des coopératives en techniques culturale et gestion financière	
	Inventaire des Organisations Socio-professionnelles (OSP) actives dans chaque filière et identification des filières en fonction de leur système de production (irrigué, pluvial, décrue),	
	Etude sur les filières végétales prioritaires et mise en œuvre d’un PDS et PA pour chaque filière	
	Etablissement de normes de qualité des intrants agricoles (semences, fertilisants, produits phytosanitaires, matériels) et des normes d’aménagement.	
<b>PROGRAMME 1-2. DEVELOPPEMENT DE L’ELEVAGE</b>		
<b>Projet de valorisation du système de production de l’élevage extensif par l’amélioration des ressources pastorales et de l’abreuvement du cheptel.</b>	Identification et cartographie des ressources pastorales et hydriques	<b>7 600 000</b>
	Faciliter l’abreuvement du bétail par le développement de l’hydraulique pastorale (construction de puits et forages, surcreusement des mares) et l’accès au fleuve,	
	Mise en place de paires-feux, de parc de vaccination et de postes de santé animales	
	Mise en œuvre d’un plan de protection sanitaire du cheptel	
	Actualisation des accords bilatéraux sur la transhumance frontalière	
<b>Projet de valorisation du système de production de l’élevage intensif par le développement privilégié des filières animales</b>	Réhabilitation et construction de parcs de vaccination,	<b>9 800 000</b>
	Construction d’unités de fabrication d’aliment de bétail,	
	Construction et équipement de complexes (production de poussins d’un jour, unité de fabrication d’aliments, abattoirs)	
	Construction et équipement de centres de collecte de lait, Analyse des filières animales, définition et mise en œuvre d’un Plan de Développement Stratégique (PDS) et d’un Plan d’Action (PA) pour chaque filière prioritaire,	
<b>PROGRAMME 1-3. DEVELOPPEMENT DE LA PECHE</b>		
<b>Projet de redynamisation de la pêche fluviale</b>	Analyse de la filière pêche fluviale et mise en œuvre d’un PDA et PA.	<b>1 350 000</b>
	Formation et accompagnement des acteurs de la pêche fluviale en transformation des produits halieutiques	
	Equipement des acteurs et matériel de pêche de transformation	
<b>PROGRAMME 1-4. DEVELOPPEMENT DES AGR</b>		
<b>Projet de redynamisation des activités génératrices de revenus</b>	Promotion des AGR et le développement de micro-entreprises rurales,	<b>3 900 000</b>
	Promotion de l’accès des produits végétaux et animaux aux marchés communaux et départementaux	
	Faciliter l’accès des femmes aux ressources animales, à la terre, à l’eau et au financement	
	Encadrement des acteurs dans les différentes thématiques identifiées	
	Formation des acteurs en gestion de projet et gestion financière	

## 5.2 - Volet 2 – Accès juste et équitable aux services sociaux de base

INTITULE DU PROGRAMME	VOLETS D’ACTION	COUT ESTIME DU PROGRAMME (MRU)
<b>PROGRAMME 2-1. ACCES A L’EAU POTABLE</b>		
<b>Projet - accès universel et équitable à l’eau potable, à un coût abordable</b>	Installation de mini-AEP villageoise	<b>4 700 000</b>
	Réhabilitation et équipement de forages	
	Extension du réseau d’AEP au niveau des quartiers périphériques de Bababé	
	Raccordement des établissements sanitaires et scolaires aux réseaux d’AEP existants,	
	Organisation et formation des comités villageois en gestion et entretien des forages	
<b>PROGRAMME 2-2. ACCES A LA SANTE</b>		
<b>Projet d’amélioration du service de santé.</b>	Construction de nouvelles postes de santé	<b>8 600 000</b>
	Réhabilitation des postes de santé en mauvais état	
	Dotation en matériel et équipement de santé	
	Recrutement du personnel de santé	
<b>PROGRAMME 2-3. ACCES A L’EDUCATION</b>		
<b>Améliorer l’accès des populations à un service éducatif de qualité</b>	Construction de nouvelles écoles et salles de classe	<b>9 500 000</b>
	Réhabilitation des écoles en mauvais état	
	Équipement des écoles en tables-bancs et bureaux maître	
	Généralisation du transport scolaire vers les établissements secondaires,	
	Sensibilisation de la population sur l’intérêt de la scolarisation, Renforcement des compétences du personnel enseignant,	
<b>PROGRAMME 2-4. ACCES UNIVERSEL A L’ELECTRIFICATION RURALES</b>		
<b>Garantir l’accès des localités de la Moughataa à l’électrification rurale</b>	Extension du réseau de la SOMELEC au niveau des villages périurbain	<b>2 500 000</b>
	Branchement des villages proches de la ligne Manantali sur le réseau,	
	Promotion de l’électrification solaire au niveau des localités enclavées	

## 5.1 - Volet 3 – Désenclavement

INTITULE DU PROGRAMME	VOLETS D’ACTION	COUT ESTIME DU PROGRAMME (MRU)
<b>PROGRAMME 3-1. ACCES A L’EAU POTABLE</b>		
<b>Projet d’amélioration de la mobilité des populations et des biens en toute saison</b>	Dotation de pirogues motorisées	<b>29 700 000</b>
	Mise en place de comités de gestion des pirogues	
	Mise en place d’ouvrage de franchissement	
	Construction de pistes de désenclavement au niveau des zones de production	
	Construction d’une piste de désenclavement reliant Bababé à El Vrah	

## 6 - ANNEXES

### 6.1 - Liste des localités de la Moughataa et leur population

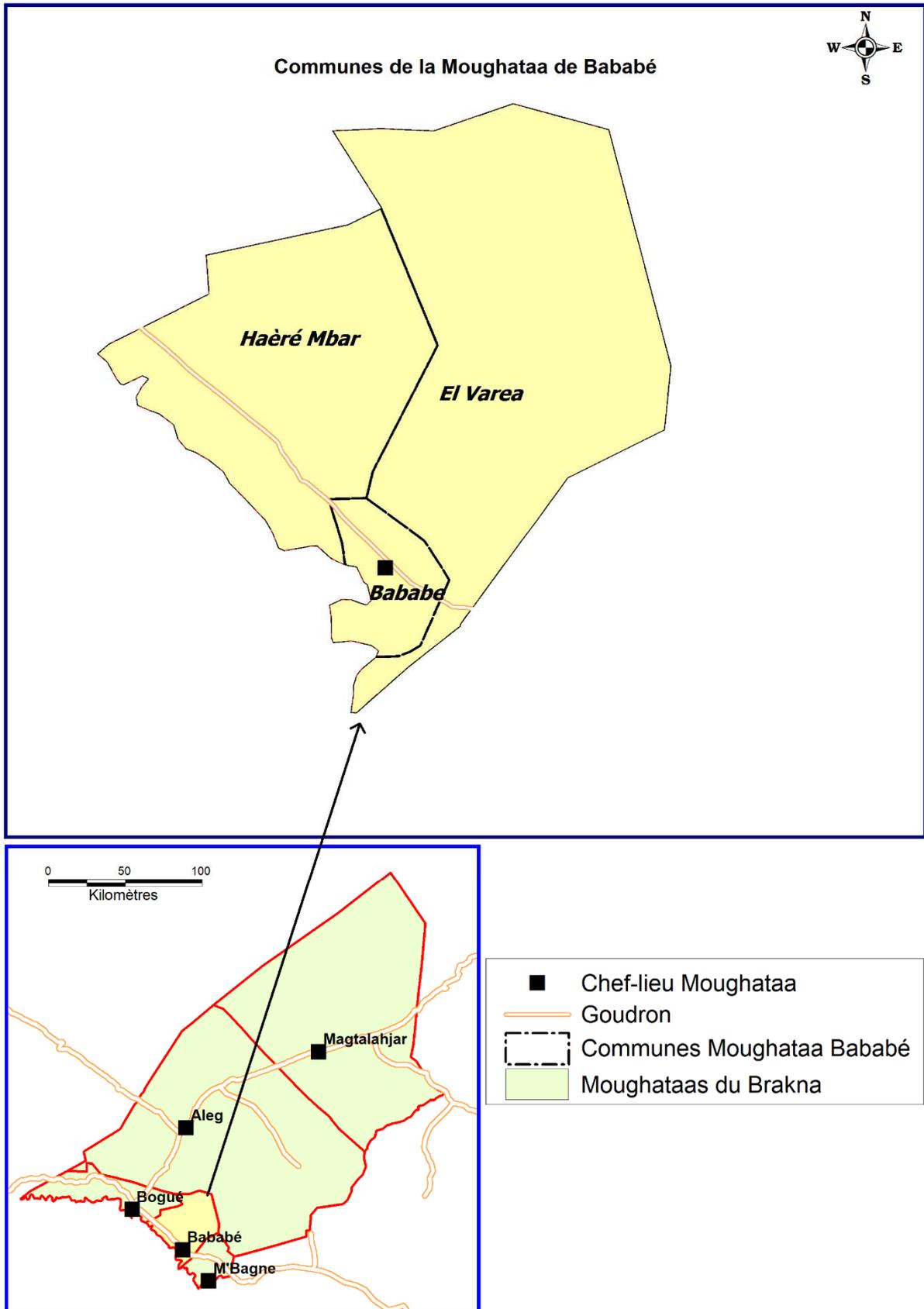
<b>Commune de Bababé</b>		<b>Population 2013</b>	<b>Population 2018</b>
001	Medinett Bababé	387	440
002	Bababé	7176	8159
003	Windou Nawoure 1	115	131
004	Windou Nawore 2		
005	Darto Thioubalel	212	241
006	Gourel Die Seidy	89	101
007	Matigoum	160	182
008	Naim	155	176
009	Hothiere Thioubalel	159	181
010	Wouro Dialaw	320	364
011	Wane Wane	206	234
012	Fondé Elimane	734	835
013	Baghdad	119	135
014	Dioudé Walo	755	858
015	Dioudé Diéri	1486	1689
016	Abari	715	813
017	Magham Ibrahim		
018	Wourel Foulbe		
019	Dounguel Dieri		
020	Kosa		
<b>TOTAL COMMUNE BABABÉ</b>		<b>12 788</b>	<b>14 539</b>
<b>Commune de El Veræ</b>		<b>Population 2013</b>	<b>Population 2018</b>
001	Darto Abdalla	335	381
002	Lemreigaa 1	552	628
003	Lemreigaa 2	180	205
004	Arwa Saidou	66	75
005	Wouro Samba	56	64
006	Belel Kouda	108	123
007	Ehel Abdi Ould Mbarek	57	65
008	Tewfigh	276	314
009	Eljedida	106	121
010	Elmedrassa	401	456
011	Hay Essalam	259	294
012	Raja	160	182
013	Saada	247	281
014	Netga	341	388
015	Rgueig	655	745
016	Elmelzem 2	190	216
017	Elmelzem 1	155	176
018	Tenzah	174	198
019	Bir Awlad Naghmach	97	110
020	Krae Leghnam	134	152
021	Balawa 2	140	159
022	Balawa 1	137	156
023	Tadioukel	1127	1281
024	Abdallah Dieri	814	925

**FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL - FAMSI**  
**“Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé”**

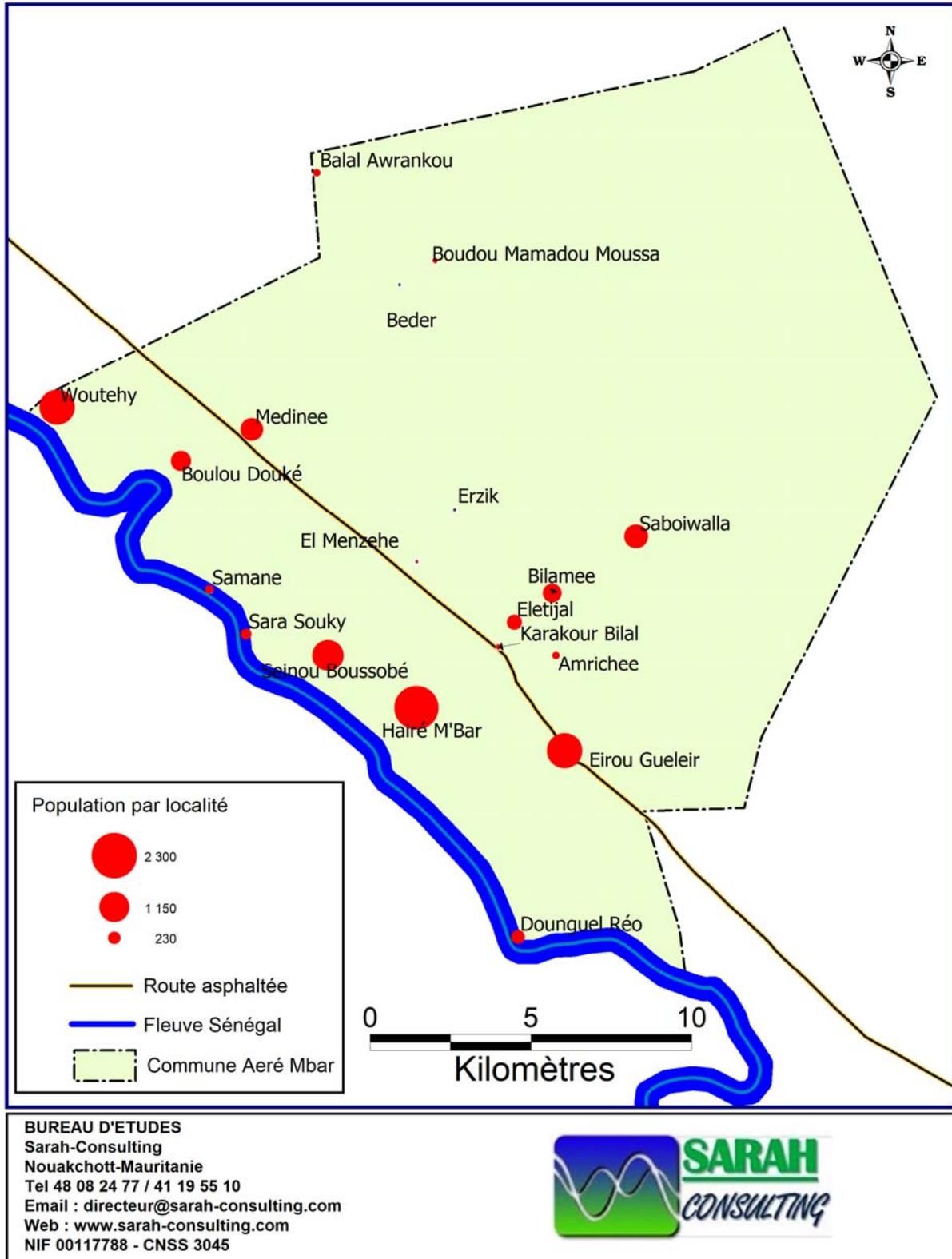
025	Dar Elbeidha	292	332
026	Boundou Bodde		
027	Dar Salam		
TOTAL COMMUNE EL VERAE		7 059	8 027
<b>Commune de Aéré M'Bar</b>		<b>Population 2013</b>	<b>Population 2018</b>
001	Dounguel Réo	244	277
002	Saré Souki	87	99
003	Samana	303	344
004	Seno Boussobé	1794	2040
005	Aéré M'Bar	2240	2547
006	Aéré Goléré	1956	2224
007	Kadiel Abou	379	431
008	Wendou Idi	342	389
009	Amricha	55	63
010	Tejala	560	637
011	Sabou Alla	1123	1277
012	Beilami	233	265
013	Laeweiratt	204	232
014	Djanja	303	344
015	Wendou Mbaba 1	68	77
016	Wendou Mbaba 2	200	227
017	Belel Ournguel	634	721
018	Wendou Mamadou Moussa (Ibrahima Demba)	64	73
019	Wendou Mamadou Moussa (Sow Ousmane)	77	88
020	Beder	94	107
021	Wothie	1368	1555
022	Hay Mansour	247	281
023	Bolol Dogo	919	1045
024	Wouro Amadou Wouri Dia	615	699
025	Diendia	69	78
026	Medina	417	474
027	Seno Kouna	222	252
028	Nouwara	522	593
029	Lejouad	284	323
030	Elmenzeh	135	153
031	Balel Kowal	53	60
TOTAL COMMUNE AERE M'BAR		<b>15 811</b>	<b>17 975</b>
<b>TOTAL DEPARTEMENT DE BABABÉ</b>		<b>35 658</b>	<b>40 541</b>

Source : RGPH et informations recueillies par les consultants

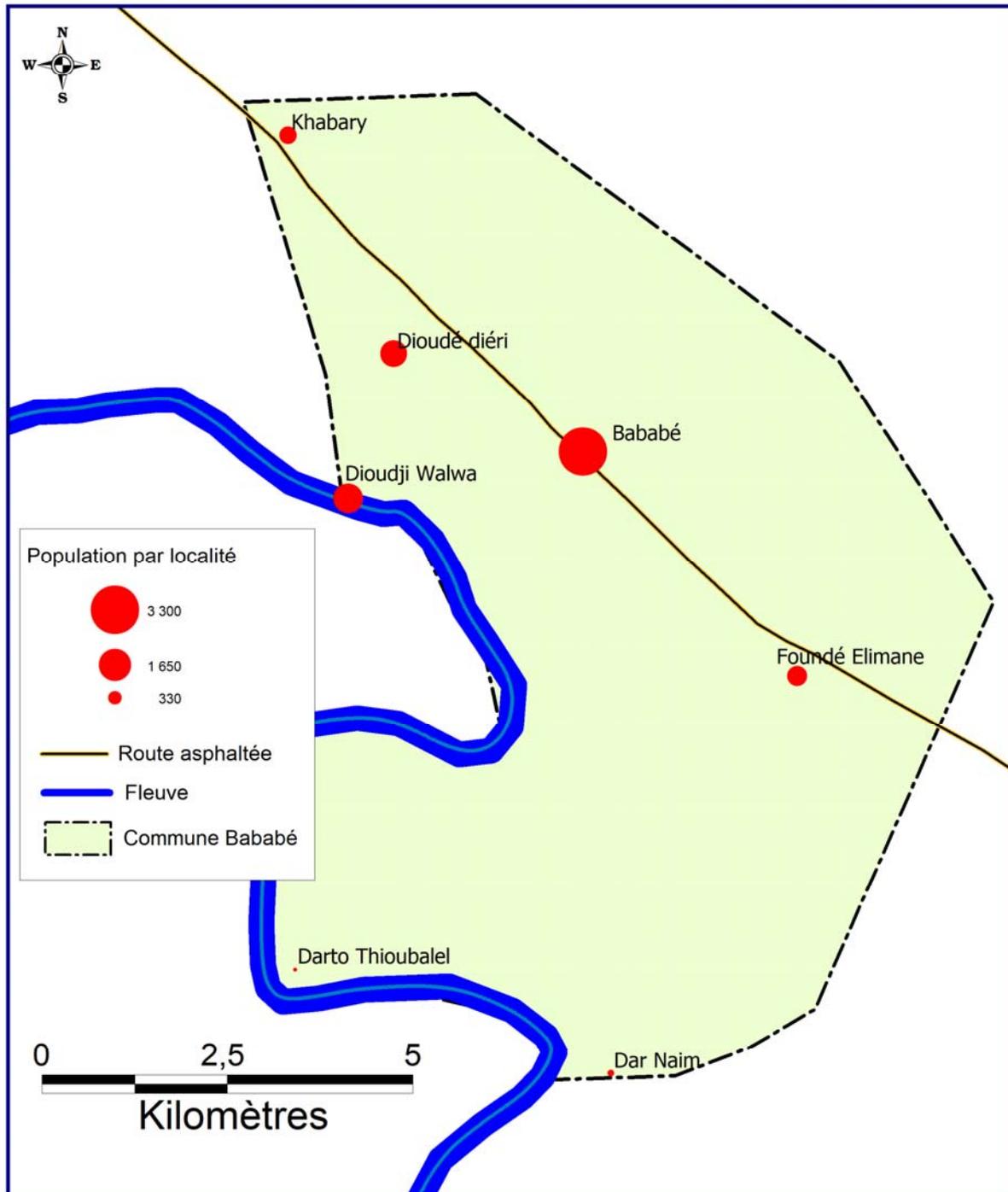
6.2 - Cartes de la Moughataa et ses Communes



DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF ET ETUDE MONOGRAPHIQUE  
 DE LA MOUGHATAA DE "BABABE"



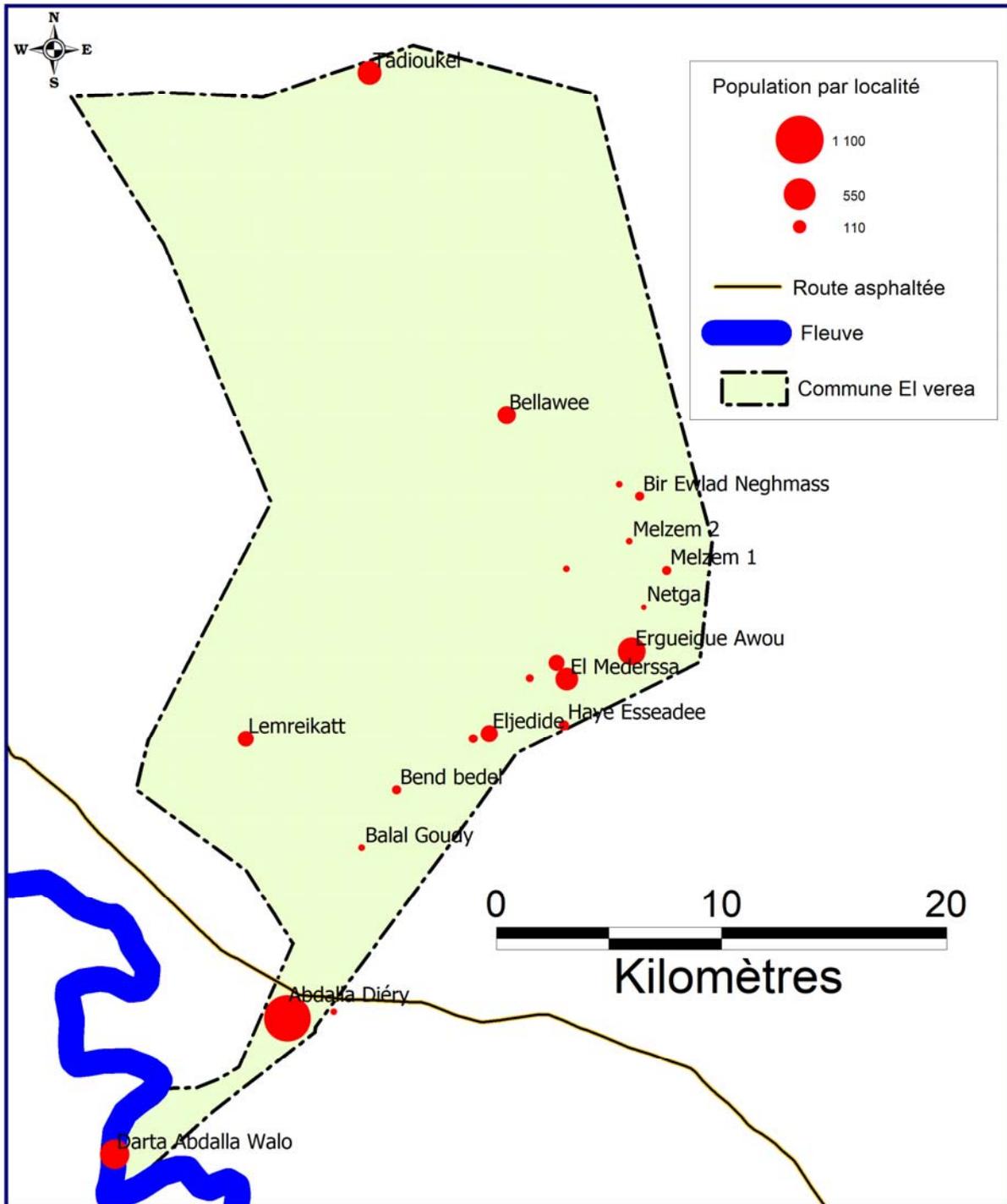
DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF ET ETUDE MONOGRAPHIQUE  
DE LA MOUGHATAA DE "BABABE"



BUREAU D'ETUDES  
Sarah-Consulting  
Nouakchott-Mauritanie  
Tel 48 08 24 77 / 41 19 55 10  
Email : directeur@sarah-consulting.com  
Web : www.sarah-consulting.com  
NIF 00117788 - CNSS 3045



DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTICIPATIF ET ETUDE MONOGRAPHIQUE  
 DE LA MOUGHATAA DE "BABABE"

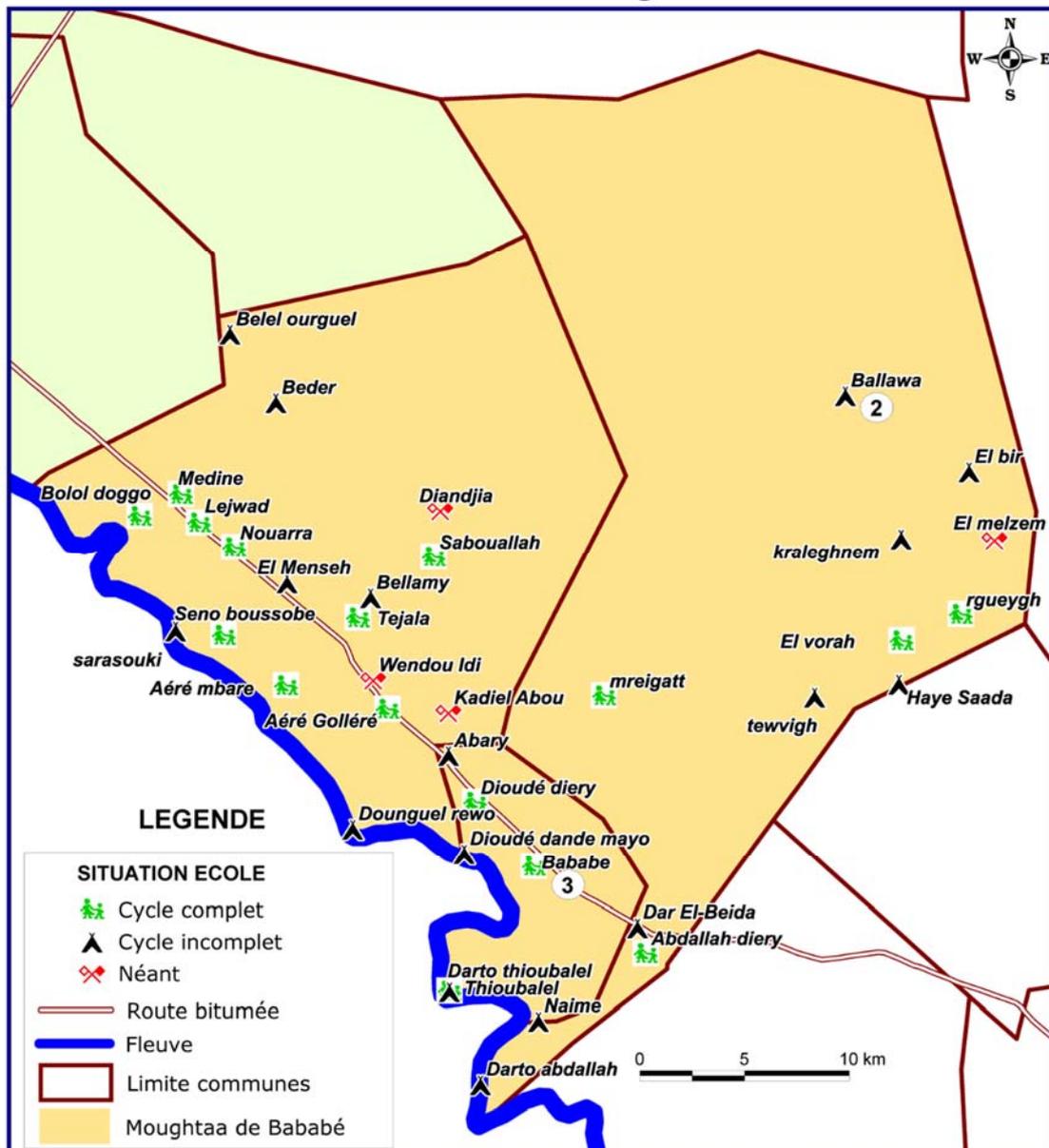


BUREAU D'ETUDES  
 Sarah-Consulting  
 Nouakchott-Mauritanie  
 Tel 48 08 24 77 / 41 19 55 10  
 Email : directeur@sarah-consulting.com  
 Web : www.sarah-consulting.com  
 NIF 00117788 - CNSS 3045



6.3 - Carte des infrastructures scolaires

Localisation des écoles dans la Moughataa de Bababé



6.4 - Carte des infrastructures de santé



## 6.5 - Liste des personnes rencontrées

---

## 6.6 - Termes de référence

---

---

**PROJET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE LA MOUGHATAA DE BABABE (COMMUNES DE BABABE, AERE M’BAR ET EL VRAH) POUR L’AMELIORATION DE LA GESTION PUBLIQUE DES SERVICES DE BASE ET LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL**

---

### TERMES DE RÉFÉRENCE

---

#### **Diagnostic territorial participatif et étude monographique de la Moughataa de Bababé**

---

##### **1. CONTEXTE**

Dans le cadre de l’intervention « **Renforcement Institutionnel de la Moughataa de Bababé (Communes de Bababé, Aéré M’bar et El Vrah) pour l’amélioration de la gestion publique des services de base et la promotion du Développement Economique Local** », financé par l’Agence Andalouse de Coopération International pour le Développement (AACID), le FAMSI, entité exécutant le projet, prétend aborder le développement socio-économique local en s’appuyant sur l’approche territoriale et concertée à l’échelle départementale.

L’objectif de ce projet est de renforcer le processus de décentralisation des structures supra-communales (approche département) à travers des actions concrètes de Développement Economique Local (DEL) pour la cohésion et l’articulation territoriale. La Mauritanie se trouve dans un processus de décentralisation et de transfert de compétences vers les régions, mais la région reste encore un territoire très vaste et éloigné de la population, et la commune par elle-même n’est pas capable de gérer le défi de la gestion publique et le développement local. Le département, par contre, se trouve dans un niveau intermédiaire qui permet un mécanisme de renforcement institutionnel idéale pour la planification territoriale et pour des structures garantes des services de base.

Pour se faire, il s’avère nécessaire de faire une étude monographique du département à travers un diagnostic participatif et concertée pour connaître et identifier l’organisation des trois communes qui composent la moughataa de Bababé en tenant compte des moteurs économiques (agriculture, élevage, artisanat, etc.), l’hydrogéologie du territoire, les centres de santé, d’éducation, de jeunes, de culture, la mobilité, etc. Cette étude interpelle tous les acteurs qui y vivent à coopérer et à se mettre en synergie. L’étude servira comme outil de travail pour les autorités locales, fera une analyse participative e inclusive du département et permettra de planifier une organisation territoriale commune à une échelle qui permet la cohésion non seulement territoriale, mais aussi sociale.

Après l’élaboration de cette étude, le projet prévoit mettre en un programme de formation pour renforcer les capacités des acteurs locaux et les outiller en connaissances et compétences dans le domaine de l’ingénierie sociale, de gestion et délégation de services publics et l’élaboration des projets.

## 2. OBJECTIFS

L'objectif général de cette étude est de **disposer d'une monographie et cartographie de la moughataa de Bababé comme outil de planification**, pour mieux connaître et appréhender les réalités du territoire : son fonctionnement, ses forces, ses contraintes et faiblesses, ses ressources, ses besoins et priorités de développement, ses opportunités d'évolution... avec un plan stratégique concerté de développement global et intégré pour les trois prochaines années.

Une attention sera donnée aux fluxes de mobilité pour identifier les points et axes cibles à désenclaver pour favoriser les communications et le développement intégré du département.

## 3. RESULTATS ATTENDUS

Cette monographie-cartographie devra inclure au moins les éléments suivants lesquels seront croisés avec les bases de données disponibles sur place :

- Harmonisation des données des BBDD institutionnelles (Ministère Hydrologie, M. Santé, etc.) et d'autres organismes et ONG travaillant dans la zone ;
- Identifier la localisation géographique des infrastructures de base notamment marchés, centres éducatifs, postes de santé, points d'eau, mosquées, abattoirs, etc. ;
- Identifier les principales pistes et routes dans la Moughataa permettant d'avoir un schéma des fluxes de mobilité.
- Détermination des axes et zones prioritaires pour l'amélioration des accès sur le critère d'utilisation, zones de service, et priorités stratégiques de développement des autorités.
- Analyser les points et activités de développement économique local, actuels et potentiels, spécialement liés à l'agriculture et l'élevage.

En termes de produits livrés, le chargé de mission sera amené à élaborer :

- ❖ Une monographie départementale actualisée ;
- ❖ Un rapport de diagnostic participatif départementale ;
- ❖ Un plan stratégique de développement départementale.

## 4. METHODOLOGIE ET DUREE DE LA PRESTATION

La zone d'intervention est le département de Bababé, composé de trois communes, qui sont :

1. Commune de Bababé
2. Commune de Aéré M'Bar
3. Commune d'El Vrah

La durée de la prestation sera de maximum **soixante (60) jours** à partir de la signature du contrat. La prestation s'effectuera en collaboration et sous la supervision de la coordinatrice du FAMSI en Mauritanie. Des missions conjointes avec l'équipe du projet sont envisagées.

Des entretiens avec les autorités locales et services déconcentrés de l'état présents dans le département seront exigées pour tenir compte des priorités stratégiques de développement local dans la détermination des zones prioritaires.

Le soumissionnaire présentera dans son offre la méthodologie qu’il compte suivre pour l’exécution des prestations demandées, et l’organisation qu’il compte mettre en place en termes de mobilisation des moyens matériels et en personnel.

L’intervention du chargé de mission sera déclinée en trois phases. Pour chaque phase, il doit présenter une note méthodologique qui met en lumière les techniques et les outils utilisés, le temps y attribué et les moyens impartis à la réalisation des différentes activités prescrites.

- Phase 1 : Mission de terrain, réunions et collecte de données
- Phase 2 : Traitement des données, élaboration de documentation, analyse participative
- Phase 3 : Restitution et validation de l’étude et du plan stratégique

## **5. PROFIL ET EXPERIENCE**

Un consultant ou bureau d’études avec connaissances et expérience en méthodologies participatives et développement local territoriale, et en SIG et télédétection sera chargé de recueillir les informations nécessaires et de faire des cartes géographiques numériques (y compris la compilation de l’information pour l’élaboration de la cartographie numérique) laquelle regroupent tous les renseignements validés pour la mise en œuvre des actions.

- Diplôme en sciences sociales, sociologie du développement, agroéconomie, vulgarisation agricole, développement local ou diplôme équivalent
- Expérience dans le domaine du développement rural communautaire
- Avoir fourni des prestations ou participé à la réalisation de diagnostics participatifs et l’élaboration de monographies
- Expérience prouvée en élaboration de cartographie et systèmes d’information géographiques
- Avoir une bonne maîtrise des techniques d’animation et outils d’approche participative
- Avoir une forte capacité d’analyse et une bonne connaissance des outils de traitement statistique et informatique des données
- Connaissance du pays et du territoire en particulier



Document réalisé dans le cadre du projet RIMDEL  
« Renforcement Institutionnel de la Moughataa de Bababé (Communes de Bababé, Aéré M'bar et El Vorea) pour l'amélioration de la gestion publique des services de base et la promotion du Développement Economique Local »

Financé par l'Agence Andalouse de Coopération International au Développement (AACID) et la Diputación de Jaén

